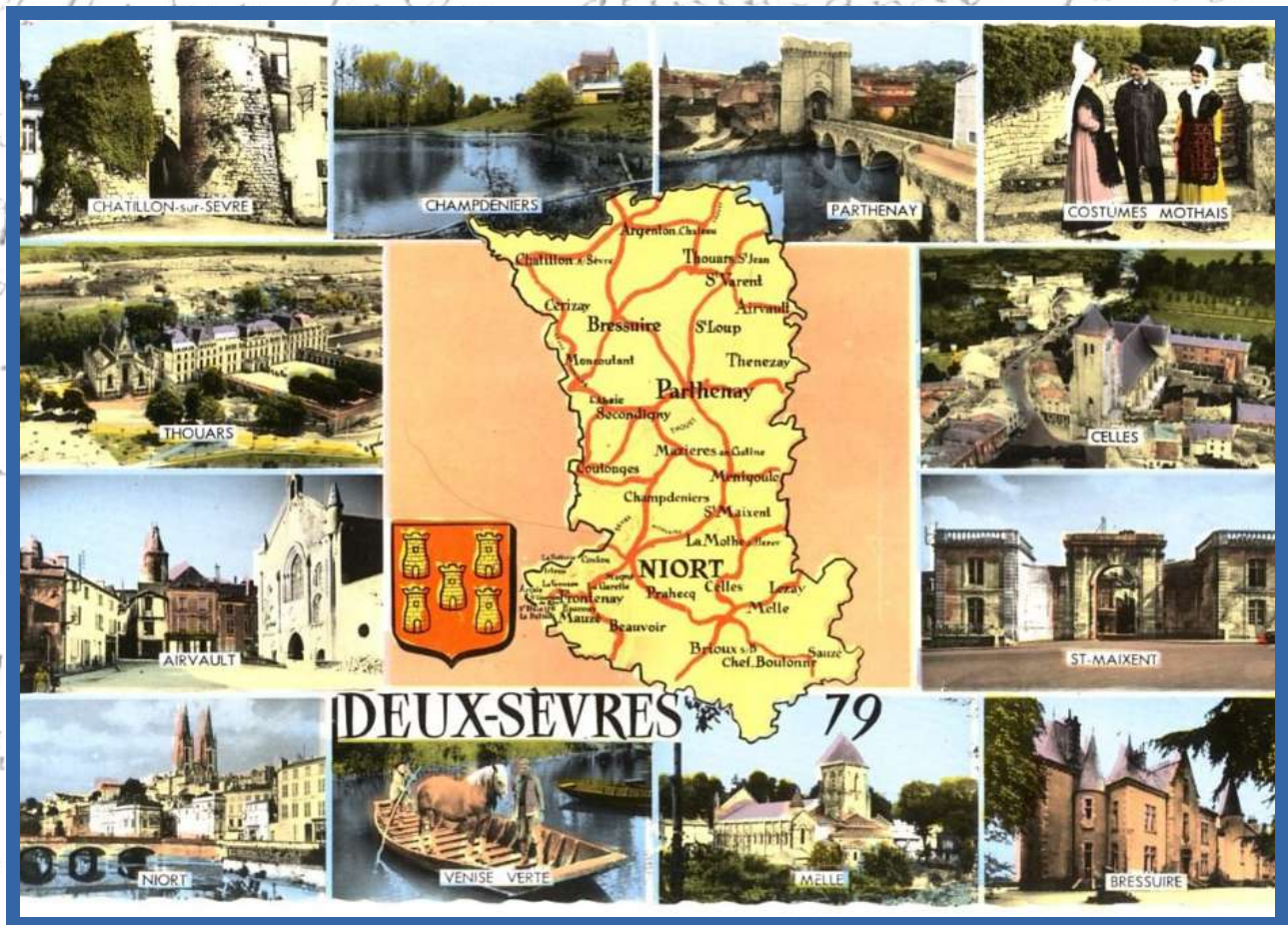


Généa
79

LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

DECEMBRE 2019 — N° 108



L'ALPHABET DES DEUX-SÈVRES

SOMMAIRE

Le mot du Cercle	2
A comme Angès-Bertières de Fomperron	3 à 4
B comme Balade dans les rues de Coulon	4 à 6
C comme Cours	6 à 9
D comme Dans l'église de Terves en 1906	9 à 13
E comme Écluse de la Tiffardière	13 à 14
F comme (la) Forêt-sur-Sèvre	14 à 17
G comme (Saint) Georges-de-Noisné	17 à 20
H comme Hôpital de Château-Bourdin	21 à 24
I comme Instituteur à Saint-Germier	24 à 27
J comme (la) Jarge de Sidonie	28 à 30
K comme Kilos de charbon à Saint-Laurs	31 à 32
L comme Louin	32 à 40
M comme (la) Meilleraye	40 à 44
N comme Négressauve - la Négrerie	44 à 46
O comme Oiron	47
P comme Pamproux	48 à 50
Q comme Queuille	50 à 54
R comme (la) Royauté	54 à 56
S comme (la) chapelle-Seguin	57 à 59
T comme Temple de Cherveux	59 à 62
U comme UPCP à Parthenay	62 à 65
V comme Vernoux en Gatine	65 à 69
W comme Wōstinna	69 à 73
X comme X ^e siècle à Chauray	73 à 75
Y comme Yprésis	75 à 77
Z comme ZZZZ	78 à 80



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX
Siret n° 409 984 0085 0001
Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990
05 49 08 55 75 Local Archives départementales
05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin
(laisser un message)
Courriel genea79@wanadoo.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Danièle BILLAUDEAU Nadège DEJOUX
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Yasmine GUILBARD Michelle PELMONT
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorière adjointe	Nicole BONNEAU
Administrateurs	Gaby BRAULT Xavier CHOQUET Sylvie DEBORDE Michel GRIMAUULT Patrice HULEUX Serge JARDIN Anne-Marie MOREAU Brigitte PROUST

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2020

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne :	27 €
- Droit d'entrée : pour 1 ^{ère} adhésion seulement :	10 €
- Supplément pour bulletin version papier :	20 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine :	35 €

Mise en page de la revue : Michel GRIMAUULT
Responsable de la publication : Raymond DEBORDE
Reproduction interdite des textes et illustrations.
Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.
Les articles et documents ne sont pas retournés.
Version papier imprimée par Copy Couleurs.

Chers adhérents, chers amis généalogistes

Comme l'an dernier, le Cercle généalogique des Deux-Sèvres a participé en novembre sur son blog Généa79 au ChallengeAZ* sur un mode collaboratif. Pour ce faire, nous avons voulu donner à tous ceux qui le désiraient la possibilité d'écrire sur un lieu des Deux-Sèvres. Nous avons donc lancé des appels via les réseaux sociaux qui ont permis à certains qui résident loin du département de contribuer. Et nous avons ouvert un atelier d'écriture qui a permis aux « régionaux » de se rencontrer et d'oser se lancer dans ce projet.

La campagne de recrutement a été un succès ! L'année dernière, nous étions 15 à nous partager les 26 lettres ; cette année, l'alphabet est trop petit car nous sommes 27, la lettre L est donc écrite par 2 auteures. En 2018, nous nous étions limités à parler de la Gâtine. En 2019, c'est le département entier qui est mis à l'honneur.

Pour qu'il reste un souvenir tangible de ce challenge, nous avons choisi de publier dans cette revue tous les articles parus au fil du mois de novembre. Cela donne un numéro épais car nous sommes tous passionnés. Cela donne surtout un numéro très riche. Il y a la variété des auteurs et de leur approche. Il y a la diversité de notre département, puisque nous allons du nord au sud, de Oiron à Pioussay, et de l'ouest à l'est, de Coulon à Vasles. Nous voyageons aussi de l'Antiquité au XX^e siècle, nous découvrons les plus humbles masures et les châteaux les plus majestueux. Nous visitons des églises et des temples. Nous rencontrons un écrivain, des mineurs de fond, une brodeuse, des instituteurs, un éclusier, une enfant trouvée, un pharmacien... et tant d'hommes et de femmes qui travaillent la terre. Merci à tous les auteurs de nous raconter les Deux-Sèvres d'autrefois et nous donner autant de cadeaux pour les fêtes de fin d'année.

Pour finir, permettez moi d'évoquer l'année prochaine. 2020 intéressera tous ceux qui aiment la généalogie en Deux-Sèvres. Nous avons de nombreux rendez-vous avec vous. **Notre AG**, tout d'abord qui aura lieu le 28 mars dans le cadre prestigieux du château de Saint-Mesmin. **Nos rencontres régionales** qui se tiendront à Saint-Maixent-l'École les 3 et 4 octobre : nous commémorerons les 150 ans de la guerre de 1870 et vous pourrez, si le cœur vous en dit, exposer vos travaux généalogiques. **Nos sorties** : nous allons vous proposer des visites touristico-généalogiques tout au long de l'année. Et aussi **nos séances d'initiation, nos ateliers de dépouillement d'actes ou d'écriture, nos permanences...** toutes ces activités que nous vous invitons à rejoindre. Et pour ne manquer aucune information, pensez à surveiller notre site, notre blog ainsi que notre toute nouvelle et toute belle page Facebook.

Joyeuses fêtes de fin d'année à tous !

Raymond DEBORDE

- *Le ChallengeAZ est un exercice d'écriture qui se déroule pendant tout le mois de novembre sur internet. Des généalogistes, seuls ou en groupe, publient sur leur blog un article par jour, du lundi au samedi, avec pour fil rouge l'alphabet et pour contrainte de parler de généalogie, d'histoire familiale ou d'histoire régionale... Pour celui de Généa79, vous pouvez aussi le consulter sur [le blog](#). Vous aurez accès aux notes, aux sources et à certaines images que nous n'avons pu mettre dans la revue, faute de place.*

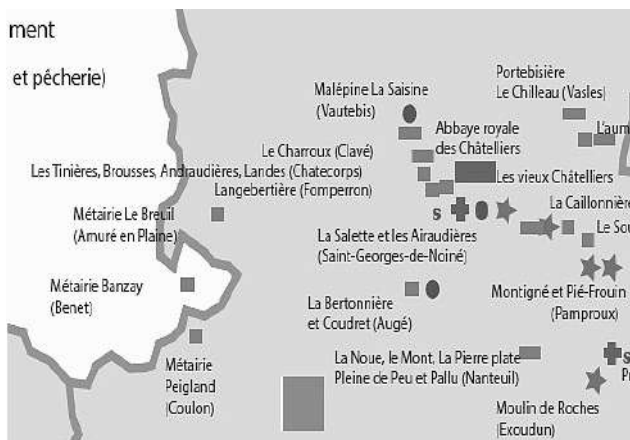


A comme Angès-Bertières de Fomperron

(En patois : Les Ghibeurtères de Fompérin)

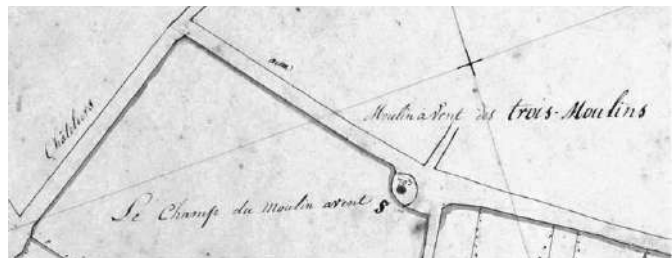
Les Angès-Bertières de la commune de Fomperron est un lieu-dit que j'affectionne particulièrement pour y être né au milieu du siècle dernier et y avoir vécu mon enfance et ma jeunesse. Je viens vous parler de ses origines, de ses alentours et des souvenirs d'enfance qui restent encore gravés dans ma mémoire.

Comme ses sœurs voisines des Andraudières et d'Igeau, la ferme des Angès-Bertières se situe à proximité de l'ancienne abbaye des Châtelliers fondée au XII^e siècle par les moines bénédictins. L'histoire de ces fermes est très liée à celle de l'abbaye dont les moines très actifs défrichèrent une surface importante de bois et de landes pour y installer ce qu'ils appelaient des granges. On trouve aussi d'écrit la dénomination de « Angebertières » en un seul mot sur certains baux, cartographies ou registres de dénombrement de la même façon que les Andraudières étaient au préalable nommées « Angès-Draudières ».

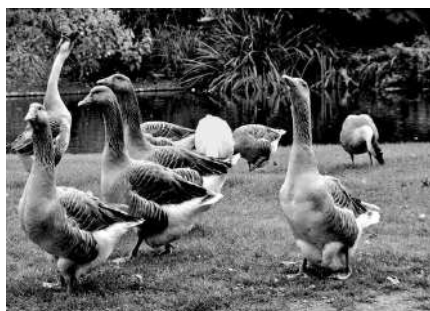


Concernant l'origine du nom de ces fermes, j'ose suggérer l'hypothèse qu'elle provient de « Landes ». Ces dites granges ont été installées par les moines sur des terres occupées par des landes. Il y avait peut être ainsi la grange des « Landes Bertières » et celle des « Landes Draudières ». Une cartographie (1) mentionne le nom de « Lambertières (Fomperron) », et je fonde aussi mon idée sur le fait que sur l'ancienne commune de Coutières il y a un lieu-dit nommé Land'frère (voulant aussi dire : la maison ou la lande de frère) et sur la commune de Rouillé dans la Vienne deux lieux-dits portent les noms de « les Lambertières » et de « Landraudière ».

Le hameau des Trois-Moulins, avec un moulin à eau à deux roues, dépendait de l'abbaye des Châtelliers. Non loin d'ici, dans mon enfance, un carrefour de chemins était appelé « le Moulin à vent » et j'en ai découvert la raison à la lecture du plan napoléonien qui mentionne à cet endroit la présence du moulin à vent des Trois-Moulins.



Cadastre napoléonien



En 1923, mes arrière-grands-parents et mes grands-parents achetaient les Angès-Bertières et la famille y est toujours présente, depuis 6 générations.

Aux Angès-Bertières, on élevait des oies qui étaient vendues avant la Noël au marché de Rouillé. L'élevage comptait 2 ou 3 jars et une dizaine d'oies reproductrices. Au plus grand calme dans un toit, ces oies couvaient en dormant les unes à côté des autres dans de larges bassines garnies de paille. Pour éclore, les œufs étaient souvent apportés dans la maison à côté du feu sous la surveillance de mon grand-père dont l'infirmité l'obligeait à ne

pas sortir. Une bande d'une petite centaine d'oies allait bientôt animer la ferme. Le matin, elles traversaient l'étang pour aller se nourrir de la bonne herbe d'un pré. Le soir, elles faisaient le chemin inverse pour rentrer dans leur local où une épaisse litière les attendait. Une bonne litière et la

traversée de l'étang deux fois par jour garantissaient un plumage de bonne qualité car la plume faisait partie de la production de cet élevage. Les oies étaient plumées trois fois par an. Je revois ces femmes, joyeuses plumeuses, assises dans la grange dans un nuage de duvets, la tête enveloppée dans un fichu tenant d'une main une oie sur les genoux et de l'autre arrachant les plumes d'un geste ample et sûr.

Et si je vous parlais de l'élevage de mules (et de mulets) qui sont le produit de l'accouplement d'un âne et d'une jument dite poulinière. La difficulté de cet élevage était l'accouplement de deux animaux d'espèces différentes. D'abord, il fallait savoir si la jument était disposée à recevoir son compagnon. Pour cela, je me souviens qu'il y avait à Coutières un homme (2) qui possédait un étalon « siffleur ». Il allait dans les fermes faire « siffler » les juments pour savoir si c'était le moment de la saillie et la présenter à un âne pour la saillie. J'étais très jeune et cet étalon siffleur d'une robe bien noire me paraissait être une bête très imposante et très vive, et je craignais qu'il ne bouscule son maître qui était pourtant un homme de forte stature. La bride était ornée de pompons rouge vif et de grelots qui tintaient fortement. Le moment étant venu, la jument était attachée dans le noir. On surélevait l'âne sur de la paille et son maître l'excitait en sifflant, chantant. Il y en avait un qui jouait du violon et on entendait même des jurons quand l'âne ne voulait rien faire, ce qui nous faisait rire à gorges chaudes !!! Quelquefois, il fallait revenir le lendemain !!! Merci l'insémination artificielle !!!

Mon père nous parlait souvent de la façon dont il avait déjoué les allemands lors d'une réquisition de chevaux pendant l'occupation : à leur demande, les fermiers avaient obligation de présenter leurs plus beaux animaux aux Allemands qui les prenaient ou pas. Pour s'y soustraire, il y avait la solution de cacher les animaux dans un enclos retiré de la vue de tout le monde, mais c'était très risqué. Mon grand-père et mon père avaient déjoué les Allemands et aussi les voisins car il ne fallait pas être remarqué à cause des dénonciations. Ce jour-là, mon grand-père alla présenter à Ménigoute deux de ses plus beaux chevaux en prenant le soin d'être bien remarqué sur son passage. Pendant ce temps-là, mon père se dirigeait vers Ménigoute avec des chevaux âgés par des chemins discrets. Dans le bourg de Ménigoute et dans la confusion, mon grand-père et mon père échangèrent leurs chevaux. Alors que mon grand-père présentait les vieux chevaux aux Allemands qui les refusaient, mon père revenait aux Angès-Bertières à bride abattue avec les beaux chevaux sans se faire voir pour éviter de se faire arrêter. Et c'est ainsi que les beaux chevaux n'ont pas été réquisitionnés.

Vous pouvez venir randonner autour de ces hameaux en passant par l'étang des Châteliers, les Trois Moulins, Igeau, le Marchais, les Angès-Bertières, la Grande-Tuilerie, les Andraudières, etc., en parcourant ces chemins dont à l'avenir un moindre élagage des haies par les communes préserverait notre belle campagne.

Claude BRANGIER

(1) - *Propriété scientifique de M. Jean-Pierre CAMURARD*

(2) - *Il avait la profession de « garde étalon »*



B comme Balade dans les rues de Coulon

Mes aïeux ne sont pas originaires du département des Deux-Sèvres mais, étant installé pour ma retraite depuis une dizaine d'années à Coulon, je me propose de vous faire connaître cette « petite cité de caractère » par le nom de ses rues.

Aujourd'hui, nous partirons de la place de la Coutume pour aller à la rencontre d'un homme célèbre, originaire du lieu et qui marque son empreinte le long de la Sèvre.

La place de la coutume est un lieu hautement symbolique. En mai 1285, les premiers écrits délivrés par Mathieu de Vendôme, abbé de Saint-Denis et Symon, seigneur de Nivelles, lieutenant du Roi de



La maison de la coutume, à Coulon

France (Philippe III dit « le Hardi »), relatent la perception de la coutume. Ils accordent aux bourgeois de Niort le privilège d'avoir un port franc pour transporter les marchandises de Niort à Marans à la charge de payer les droits de Coutume énoncés et détaillés dans ces écrits, dont les deux tiers appartiendront au roi, le dernier tiers est donné au maire et aux bourgeois de la ville pour être employé aux réparations du canal de la Sèvre, à la construction du port et à la restauration des portes et murailles de la ville. Les deux tiers des amendes encourues, contraventions à la coutume, seront perçues par le sénéchal du Poitou. »

Le quai Louis Tardy

En 1564, on distingue la grande coutume : taxe perçue à Coulon sur les marchandises ne faisant que passer de Niort à Marans et vice-versa, et la petite coutume : droit de passage pour les personnes allant de Coulon à la Garette et le marais. Elle sera étendue en 1708 pour le passage de Coulon à Magné car, à cette époque, le pont n'existe pas. En 1754, un homme payait 1 sol de Coulon à la Garette ou à la Repentie, et pour un cochon cela coûtait 6 deniers.

La maison de la Coutume est un des témoins maraîchins de l'architecture civile des XV^e et XVI^e siècles. Elle fut achetée avec son verger vers 1570 par Pierre Pellot, seigneur de Coulon, pour en faire la maison de la Coutume en face du port des moules et huîtres.

En 1850, avec l'ouverture des ponts, les bacs ne fonctionnent plus. Les droits de navigation seront supprimés en 1858. Elle restera une auberge jusqu'en 1875 où naîtra Louis Tardy. En 1986, la maison de la Coutume est achetée par la commune et devient le centre social et culturel du Marais.

Nous arrivons sur le quai Louis Tardy. Sur près d'un kilomètre, quais, cales et lavoirs se succèdent en bord de Sèvre et témoignent de l'importance du trafic fluvial de jadis. Si les lavandières ne s'y donnent plus rendez-vous, la batellerie y est toujours très active, se consacrant aujourd'hui à la découverte du marais.



Louis TARDY

Personnage clé du XX^e siècle, personnalité émérite du monde agricole, Louis Tardy consacra sa vie à la chose agricole. Il est né le 4 juin 1875 à Coulon dans la maison de la place de la Coutume où ses parents François Tardy et Suzanne Alexandrine Bertrand ont tenu une auberge jusqu'en 1875.

Après de brillantes études au lycée Fontanes à Niort, il intègre l'Institut national agronomique en 1894. En 1898, il a ses premiers contacts avec le Crédit Agricole Mutuel qui vient de voir le jour. Ingénieur agronome et banquier, il joue un rôle significatif dans l'histoire de cet établissement.

En 1940, il se retire à Coulon et devient administrateur de la caisse régionale de cette banque. Il en prend la présidence en 1946 et ? à partir de 1947, il est élu maire de Coulon, poste qu'il gardera jusqu'à sa mort, le 6 mai 1961 en pleine activité à l'âge de 86 ans.

Sur le quai, on trouve une passerelle installée en 1879 suite à la noyade d'un enfant. Elle a été refaite en 1962 telle que nous la voyons actuellement. Elle permet de rejoindre l'autre rive à pied ou à vélo. Au milieu du quai, au bas de la rue de l'église, un endroit connu pour le bavardage : le lavoir. La cale servait à la *bugeaille* (lessive du linge) : le lavage annuel du linge ; dans la *ponne* (volumineux cuvier en pierre calcaire) à *bugeais*, on posait un grand sac de toile blanche contenant de la cendre de bois fine - ce sac reposait sur des tuile - et près de la *ponne*, un grand chaudron de fonte reposait sur un



La passerelle de Coulon

foyer cimenté. Sur la cendre, on installait le linge (nappes, draps, etc.) on recouvrait d'eau claire et le linge trempait toute la nuit. Le lendemain, on allumait le feu sous le chaudron rempli d'eau et à ébullition, on *coulait la bugée*, on arrosait d'eau chaude le linge contenu dans la *ponne*. Puis après, on égouttait le linge sur des tréteaux et on le rinçait à la rivière à l'aide du *battou*, ustensile pour battre le linge. Pendant ces jours-là, on était à la rigolade, à la solidarité et les langues allaient bon train....

À bientôt j'espère. Vous pourrez continuer cette balade à Coulon avec la découverte de ses rues, ruelles et venelles.

Patrice HULEUX



C comme Cours

Archives municipales de Cours.

Registre du greffe de l'assemblée municipale de Cours.

Dans la série E dépôt 46 -1 G /2 des Archives départementales des Deux-Sèvres sont conservés les documents relatifs à la municipalité de Cours, près de Champdeniers. Ces documents sont précieux car ils nous renseignent sur le fonctionnement de la commune à la veille des événements de la Révolution et dans les premières années de celle-ci. Le généalogiste amateur y trouvera un grand intérêt, surtout si certains de ses propres ancêtres ont été des acteurs de cette époque.

Le 5 octobre 1788. Les membres de la municipalité et les autres habitants assemblés ont élu Me Marc Gourit, charpentier, pour exercer les fonctions de syndic à la place de Me Proust de la Gilbertière, décédé. Jean Babin a été nommé greffier, les membres élus sont J.Pillot, Jarry et Bounifet.

Le 12 octobre 1788, sont nommés les adjoints de l'assemblée municipale soit Jacques Brelay, François Jubien, Louis Audurier.

Le 19 octobre 1788, Jacques et Pierre Gervais sont nommés collecteurs des tailles pour l'année 1789 et, pour l'année 1790, ce sont Jacques Bernard et Gabriel Baudoin.

Le 26 octobre 1788, à l'issue de la messe paroissiale, le syndic, après avoir réuni les membres et les adjoints de l'assemblée, a fait faire affichage et lecture des tableaux.

Le 14 décembre 1788, à l'issue de la messe paroissiale, assemblée du syndic, des membres et adjoints de la municipalité, convoquée au son de la cloche, assemblée demandée par le syndic Marc Gourit, huit jours auparavant, pour désigner les experts de la taille, effectuer les changements et noter les départs de la paroisse. André Rivolet est déchargé de 15 livres 8 sols.

Le 8 septembre 1789, Proust de la Féraudière est nommé adjoint au lieu de Jacques Brelay, étant sorti de la paroisse, Jacques Bernard et Gabriel Baudoin sont confirmés collecteurs pour 1790. Et pour l'année 1791, Jean Devault du village de la Vergne et François Saivre de Pied Fourré sont désignés collecteurs.

État des bénéfices ecclésiastiques. État établi le 2 décembre 1789.

- Une portion d'une chapelle appelée la chapelle de Puychenin appartenant à monsieur Champdery, chanoine, et à monsieur Champdery, chanoine à Sainte-Radegonde de Poitiers. Affermée 56 livres
- Deux petits prés, situés près de la chapelle des Bellion, qui appartient à monsieur de Lorgère, doyen de Parthenay, d'une rente de 30 livres.
- 24 boisseaux de seigle de rente sur une chapelle qui appartient à l'abbé Manceau.
- Une métairie, appelée la Bourse, dépendant de l'abbaye de Saint-Antoine (certainement l'abbaye de la Lande), sise à Saint-Marc-la-Lande et réunie à l'ordre de Malte, estimée à 500 livres.
- 12 boisseaux de seigle, mesure rase de Champdeniers, aux pauvres de Cours sur la métairie

de la Vergne.

- 16 boisseaux de seigle, mesure rase de Parthenay, dus aux pauvres de Cours, sur la métairie de la Bougrie.
- 5 boisseaux de seigle, mesure rase de Champdeniers, qu'on doit aux pauvres de Cours, sur la métairie des Coulaisières.
- 4 boisseaux de seigle, mesure rase de Champdeniers, pour les pauvres de Champdeniers, sur une borderie appelée la Maison Blanche.
- Un autre état du bénéfice de la cure de Cours, consistant en cinq petits prés, trois pièces de terre, bois et taillis, plus 25 boisseaux de seigle de rente et dîme, le tout estimé à 1200 livres.

Le 20 novembre 1789, le syndic, Marc Gourit, accompagné des membres et des experts, c'est-à-dire Me Joseph Pillot, Jacques Bonnifet, Louis Jarry et Louis Audurier, tous se transportent au château de Pont (proche de Les Groseillers) pour y faire l'estimation des biens exploités par Monsieur Dupont-Jarno, de la paroisse de Cours. À savoir prés, champs, bois, taillis, jardin, cour, château. Ils estiment le « total de ferme » y compris les dîmes à 300 livres et pour la taille à 41 livres. Babin, greffier, a signé la déclaration.

Le même jour, les mêmes se rendent au château de Lallier, pour faire l'estimation des biens exploités par monseigneur La Chaussée, seigneur de Cours, à savoir les champs, bois, taillis, terres labourables, jardin et château de Lallier. Le « total de ferme » est évalué à 1450 livres. Babin, greffier, signe la déclaration.

Plus un état de ce qu'auraient dû payer les privilégiés de la communauté de Cours pour l'année 1789.

- Le curé Brelay pour sa cote personnelle : 12 livres.
- Et pour l'exploitation « de la partie des domaines de son bénéfice qu'il fait valoir de ses mains : 108 livres. Total : 120 livres.
- M. Lallier, gentilhomme, seigneur de Cours, 15 livres et pour son château, les jardins, prairies, terres, bois, terrage, cens et rentes qu'il exploite de ses mains : 130 livres. Total 145 livres.
- Dupont-Jarno, gentilhomme, pour sa cote personnelle : 24 livres et pour sa maison et l'exploitation des jardins, bois, étang, terres, prés, dîme : 30 livres. Total 54 livres.

Le 6 janvier 1790. Déclaration des charges de la cure, d'après les testaments faits par les donateurs.

- un service et une messe à voix basse par Garnier.
- 120 messes par le seigneur de la Gilbertière.
- 5 messes par Marie Gautier.
- Une messe chantée et 4 messes basses par monsieur B (pas lisible)...
- Une messe par semaine par monsieur Coralleau, ancien curé (dans les années 1670 et suivantes).
- 15 messes par Jean Barbeau
- Une messe par les seigneurs de Lallier.
- Une messe par la veuve Fièvre.

Le 2 février 1790, maître Babin, qui est greffier de l'ancienne municipalité, est chargé de lire et d'expliquer les lettres patentes du roi et la nouvelle organisation municipale. Il ouvre donc la séance et ensuite explique qu'il faut nommer de nouveaux officiers pour la formation du corps municipal. Le curé Brelay est élu président, et Louis Cousinon, greffier. Ils prêtent serment de remplir leur fonction en leur âme et conscience.

Marc Gourit est élu maire à la pluralité des suffrages. Cinq officiers sont élus : P. Chupin, Louis Audurier, Pierre Brelay, Jubien, J. Bonnifet, tous laboureurs, métayers ou bordiers.

Le 3 janvier 1791, l'assemblée communale est convoquée par ordre du maire et des officiers municipaux. Cette assemblée a été convoquée au « son de la cloche » et avait été annoncée 8 jours auparavant au prône du curé Brelay. La majeure partie des citoyens actifs se réunit « sous le ballet de l'église » comme c'est la coutume. Il faut nommer des experts en nombre suffisant pour faire l'estimation de la communauté, section par section. Ont été désignés le sieur Gervais du village de la Fantinière, Jacques Nouzille du village de la Chambinière, Me Devaud, de la Vergne, Louis Audurier, de la Bataille, le dit Rivet, de la Pommeraie et Jarry, de la Grossinière.

Le 24 mars 1791, l'assemblée de la municipalité se réunit pour donner par adjudication, au plus

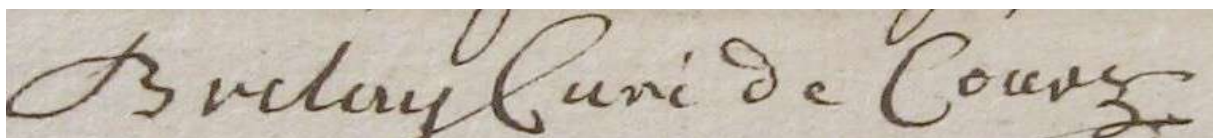
offrant et dernier enchérisseur, le bail des domaines formant le fonds de la cure. Le citoyen Pineau, commissaire délégué par les « administrateurs » du directoire du district de Saint-Maixent a présidé et a procédé à l'adjudication.

- Le champ de la Vigne, d'une superficie de 4 boisselées, a été attribué à Bideau, bordier de la paroisse de Cours, pour deux années, au prix de 28 livres. Le citoyen Servant s'est porté caution pour lui.
- Le champ des Vallées, de 4 boisselées, a été attribué à Babin, métayer, pour une durée d'un an, pour un prix de 37 livres. Monsieur Desbutte a été sa caution.
- Le pré Sec, d'une journée et demie de faucheur a été attribué au curé Brelay, pour une année, au prix de 40 livres. Monsieur Desbutte s'est porté caution pour lui.
- Le pré des Démongues (ou Démougues ???), d'une journée et demie de faucheur, attribué à Goichon, pour 24 livres, pour 2 années. Le citoyen **Caution** s'est porté caution pour lui.
- Le champ de la Croix-Balais et la demi-boisselée des Bijonnières, d'une superficie de 8 boisselées, attribués à Baudet, maréchal, pour 16 livres. Sa caution étant M. Rideau.
- La Touche, attenante à l'église, est adjugée au curé Brelay, pour un an, au prix de 20 livres. Desbutte est caution pour lui.
- La moitié du grand Pré-Silié, attribué au curé Brelay, pour une année, au prix de 3 livres, l'autre moitié sera régie par le curé, conformément au décret du 5 novembre qui autorise les titulaires à régir provisoirement comme par le passé.
- On n'a point affermé un petit pré d'environ une journée de faucheur, ni un petit jardin touchant au cimetière, parce qu'ils sont grevés de legs. Ces deux biens font partie du domaine de la cure et de la chapelle de Puichenin. Ils n'ont donc pas été soumis aux enchères, ainsi que les bois, situés sur cette paroisse, appartenant à l'église. Il a été jugé avantageux de les faire gérer par la nation.

Le 11 novembre 1792, Pierre Louis Brelay, curé constitutionnel, se présente à la chambre des séances de l'assemblée municipale. Il jure fidélité à la nation, de maintenir la liberté et l'égalité ou de mourir en la défendant si c'est nécessaire.

Le 2 décembre 1792 et se réunit l'assemblée de la commune. Louis Cousinon, secrétaire greffier, chargé de lire et d'expliquer les lois, explique qu'il faut procéder au renouvellement de tous les corps administratifs de la commune. Sont donc choisis les trois plus anciens pour recueillir les scrutins pour la nomination du président et du secrétaire de l'assemblée.

Est élu président Louis Brelay, curé. Et Louis Cousinon est élu greffier. Tous les deux à la pluralité des voix. Pierre Proust de la Gilbertière est élu maire. Olivier Brelay, Marc Gourit, François Jubien, Jacques Gervais et Jean Babin, tous cultivateurs, sont élus officiers municipaux. Le procureur de la commune est le citoyen Pillot.

A handwritten signature in cursive script, reading "Brelay Curé de Cours". The ink is dark and the paper appears aged.

Le curé Brelay

Avant d'avoir été curé de Cours, Pierre Louis Brelay fut curé d'Azay-sur-Thouet, dans les années 1760. Il est né et a été baptisé à Champdeniers, fils de Pierre Brelay, maître apothicaire et de dame Marie Marguerite Pruel. Ses parrain et marraine étaient Louis Auguste Pruel et Marguerite Madeleine Pruel. Pierre Louis Brelay avait prêté le serment à la Constitution civile du Clergé. Devenu pensionnaire ecclésiastique, il fera le 7 messidor de l'an VI, une déclaration, attestant qu'il n'a rétracté aucun des serments qu'il avait fait en conformité des lois, notamment celui du 14 août 1792.

Le 17 pluviôse de l'an II, il reçoit au presbytère le citoyen Pillot, agent national, qui vient faire l'inventaire des « vases, ornements aux usages du culte ». Voici cet inventaire dont copie sera donnée à Pierre Louis Brelay, à la fin de l'opération.

- Un calice et sa patène, une petite custode, et un soleil, le tout en argent, pesant 4 marcs, six onces et 5 gros et demi (*la patène est la petite assiette où le prêtre dépose l'hostie avant de la consacrer. La custode est une petite boîte où le prêtre enferme l'hostie quand il veut la transporter, pour la donner à un malade. Le soleil est un ostensor pour exposer l'hostie*).

- Deux croix, un encensoir, un bénitier, une navette, et quatre chandeliers de cuivre (*une navette est un récipient qui contient l'encens*).
- Deux canettes, un plat d'étain, une grande boîte, trois petites servant pour les baptêmes, le tout en plomb.
- Un gros livre de pupitre, deux missels, un bon et un mauvais.
- Un processionnal, un rituel, un extrait du même rituel, neuf ornements médiocrement bons, plus deux mauvais ornements, une mauvaise chape, un drap mortuaire, un tour de dais avec une frange en faux argent, une bannière, huit couvertures de calices, un voile de taffetas, deux petites clochettes d'autel, deux échilles servant aux processions (*le processionnal est un livre liturgique de prières et de chants pour les processions. Le dais est une sorte de parasol, soutenu par quatre hampes, porté par des hommes pendant les processions solennelles. Les échilles sont des clochettes pour les processions*).
- Vingt cierges, cinq aubes, quatre nappes d'autel, quatre surplis, et corporaux, petits lavabos et purificateurs, trois bourses, deux chapes de communion, un fer pour faire les pains à chaud (*le corporal est le linge blanc que l'on pose sur la nappe d'autel et sur lequel on pose le calice et la patène. Le purificateur est le linge qui sert au prêtre à essuyer ses doigts après les ablutions rituelles*).
- Un cabinet servant à ranger les ornements.

Le 10 novembre 1792, l'assemblée vend au citoyen Gairaud et à plusieurs autres le bois du cimetière pour la somme de 92 livres. Cette somme est remise entre les mains du citoyen Babin, *le 10 ventôse 1793* [sic].

Il reste beaucoup à exploiter dans ce dépôt 46/G. Avis aux amateurs, ils feront de superbes découvertes.

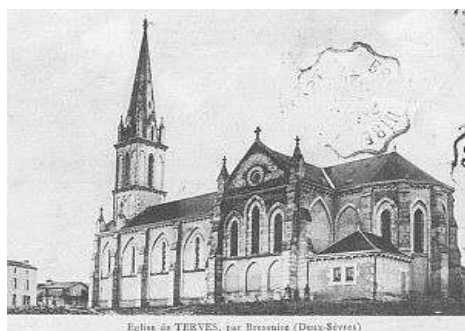
Marc Bouchet



D comme Dans l'église de Terves en 1906

En 1906, l'année de la « querelle des inventaires », mes quatre grands-parents étaient tous nés et ils habitaient tous la paroisse de Terves. Ils étaient bien jeunes pour se souvenir de celui mouvementé de l'église de Terves ! Mon grand-père paternel, Hubert DEBORDE, était alors le fils du maire de la commune. Mon grand-père maternel, Raymond FROUIN, habitait la ferme la plus proche, justement appelée la métairie de la Cure. Un peu plus âgés, ils auraient eu bien des souvenirs à raconter. Leurs parents et presque tous mes aïeux en vie à cette date (arrières-grands-parents, voire au delà) résidaient sur la paroisse. Fervents catholiques pour la plupart, ils ont donc vécu de près ces journées particulières. La mémoire familiale ne m'a transmis ni anecdote, ni souvenir. Heureusement, il existe d'autres sources, notamment la presse régionale, pour savoir comment s'est déroulé l'inventaire de l'église de Terves et comment il a été vécu par mes ancêtres.

Un petit point d'histoire en préambule. Le début du XXe siècle, c'est l'époque où la Troisième République veut affirmer ses valeurs laïques. Elle désire par exemple abroger le Concordat de 1801 qui obligeait l'État français à s'accorder avec le Saint-Siège pour nommer les évêques. Sous l'impulsion d'Émile Combes est votée fin 1905 la loi de séparation de l'Église et de l'État : les prêtres ne sont plus payés par l'État qui ne subventionne plus les différentes religions. Les biens religieux saisis en 1789 redeviennent la propriété de l'État qui les confie gratuitement aux différents cultes. Suite à cette loi, un inventaire des églises doit être fait pour ne laisser que ce qui est nécessaire pour le culte, le reste devant être saisi. Ces 70 000 inventaires vont créer des troubles dans toute la France catholique et traditionaliste qui les ressent comme une spoliation voire une profanation.



À Terves, ce fut aussi le cas. Il faut dire, en plus, que l'église était postérieure à 1789. Elle était même toute récente, consacrée il y a seulement 10 ans, en 1896. Sa reconstruction était alors devenue indispensable car l'ancienne était trop petite et dans un état délabré. Elle avait souffert des guerres de Vendée. Le toit avait dû être repris en 1812. En 1840, le bois de l'ancienne charpente était *totale*ment perdu.

Pour parachever le tout, le 10 mars 1864, une tempête emportait la couverture et endommageait le clocher. La reconstruction, entamée en 1872 avec le curé Bénoni CHAIGNEAU, est achevée, après son décès, en 1884 par son successeur Jean-Baptiste BARBIER. Cela n'a pas été facile de mener ce projet à son terme : le conseil de fabrique (1) a dû se démener pour trouver l'argent nécessaire grâce à des souscriptions, des emprunts ou des dons.

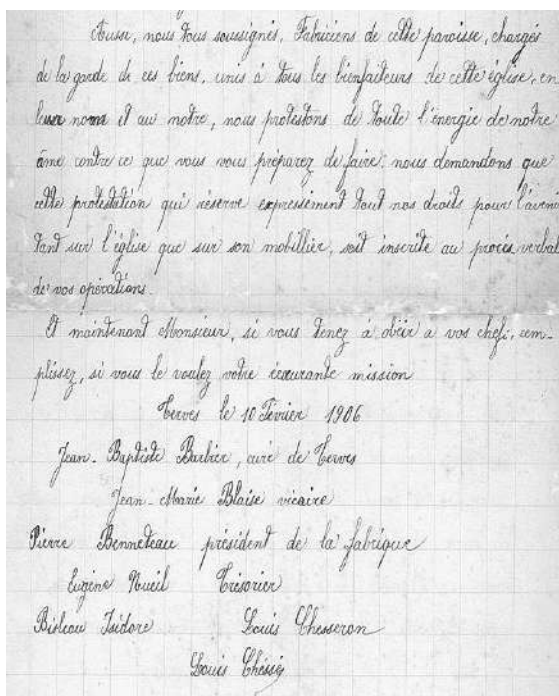
Les paroissiens de Terves et, à leur tête, le curé BARBIER ont vraiment le sentiment fort d'en être les propriétaires. Aussi, lorsque c'est le tour de la commune de Terves de devoir subir un inventaire le samedi 10 février 1906, tout le village se mobilise et s'oppose aux deux fonctionnaires venus accomplir leur mission. La presse locale (et catholique) en fait le compte rendu une semaine plus tard,

Grande et belle manifestation à Terves, samedi.



À 11 h 1/2, l'église est comble ; chaque village, chaque famille est représentée, les hommes sont très nombreux. À midi, le représentant du fisc pénètre dans l'église par la grande porte, large ouverte, et se dirige vers le chœur. M. le Curé, suivi de son vicaire et des membres du conseil de fabrique, s'avance et lit une ferme protestation au nom de la population toute entière. Le dernier mot est à peine prononcé, que les hommes, massés dans la nef s'opposent à l'inventaire et obligent le receveur d'enregistrement et son acolyte à déguerpir aussitôt. Les cloches sonnent à toute volée, 1 200 poitrines entonnent : « Nous voulons Dieu », et ce, pendant que le représentant du fisc heureux de s'en tirer à si bon compte s'empresse de monter en voiture et de se diriger sur Bressuire. (« Le Conservateur bressuirais » du 18 février 1906) ;

Conclusion de la ferme protestation de la fabrique de Terves, (source Les Amis du Patrimoine de Terves).



1 - Conseil de fabrique : Ensemble des responsables, religieux et laïcs, nommés pour administrer les fonds et revenus nécessaires pour construire, entretenir ou meubler une église. Les revenus proviennent des quêtes, offrandes, legs, location des places et bancs dans l'église, etc.



Faire-part de décès de l'abbé Barbier, Source : Les Amis du patrimoine de Terves

Le curé, c'est donc Jean-Baptiste BARBIER, celui qui a suivi l'achèvement des travaux de l'église. Il a 62 ans et est dans la paroisse depuis 1881. Du conseil de fabrique évoqué dans l'article, je connais très bien certains de ceux qui le composent car ils font partie de mes aïeux : il y a aussi mon arrière-arrière-grand-père, Eugène NUEIL, 59 ans, qui est le trésorier et un arrière-grand-oncle Louis CHESSERON, 43 ans. Il y a sans doute aussi mon arrière-grand-père, Lucien DEBORDE, 44 ans, en tant que maire. Avec les autres « fabricants », Isidore BISLEAU, Louis CHESSE, Pierre BENESTEAD et le curé, ils sont donc en première ligne pour s'opposer à l'inventaire du 10 février !

*Le 77e RI deux jours plus tard
aux Aubiers, source AD79*



Le sous-préfet de Bressuire va donc devoir s'y prendre différemment pour réaliser son inventaire à Terves. Comme dans beaucoup d'autres paroisses des Deux-Sèvres et de France, il fait appel à l'armée (le 77e RI) et il vient en personne superviser l'opération ! Nous sommes le 1er mars 1906. Je suis sûr que presque tous les hommes de ma famille (et aussi de la paroisse) sont là, tôt le matin, car l'arrivée des militaires la veille à Bressuire n'est pas passée inaperçue. J'ai choisi cette fois le regard d'un journal républicain pour raconter cette 2e journée de résistance des villageois.

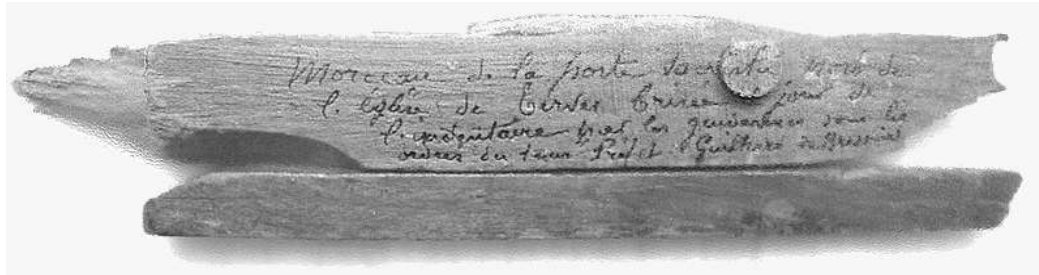


L'inventaire de l'église de Terves à 4 kilomètres de Bressuire, a eu lieu jeudi matin, à huit heures et demie. La veille, au soir, quatre wagons de gendarmes à cheval arrivaient à Bressuire pour renforcer les brigades qui s'y trouvaient déjà. Jeudi matin arrivait également de Cholet une compagnie de 150 hommes du 77e d'infanterie, pour prêter main forte en cas de besoin. À 8 heures 40, M. Guillard, sous-préfet de Bressuire, après avoir fait éloigner la foule, frappa à la porte principale de l'église, cependant que les cloches sonnaient à toute volée. N'obtenant pas de réponse, il fit faire les sommations prescrites. Personne ne répondit. Au lieu d'essayer de forcer la porte principale, M. le sous-préfet donna ordre d'attaquer une petite porte, qui fut vite abattue. Une foule de cent cinquante personnes se trouvait réunie dans l'église. Ordre fut donné de les expulser, ce qui fut fait. À l'intérieur de l'église, le vicaire n'a pas voulu prêter son concours pour l'inventaire ; il s'est même refusé à ouvrir la sacristie, dont il a fallu encore enfoncer la porte. Une véritable merveille de barricade avait été faite aux deux portes principales : des barres de fer de quatre centimètres carrés, des arcs-boutants en madrier de vingt centimètres avaient été posés bien inutilement du reste. Finalement, le receveur de l'enregistrement a pu procéder à son inventaire, et force est restée à la loi. (« Le Mémorial des Deux-Sèvres » du mardi 6 mars 1906)

La presse conservatrice utilise de son côté un ton très sarcastique pour raconter l'événement. La ruse du sous-préfet qui a fait défoncer la porte de la sacristie n'est pas digérée. « *Le Conservateur*

bressuirais » confirme que l'église était barricadée et rend compte des huées de la foule. Il raconte aussi ce qui s'est passé juste après l'inventaire.

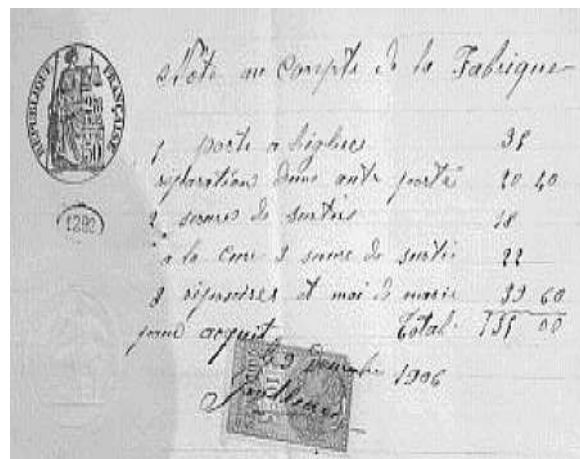
Aussitôt après, la foule pénètre dans l'église. M. le Curé, d'une voix indignée, proteste contre la violation du domicile privé, contre le sacrilège qui vient de s'accomplir, et annonce, pour le dimanche suivant, une grande cérémonie de réparation. Tous reçoivent ensuite la bénédiction du Saint-Sacrement, et chacun emporte dans sa famille, en souvenir, un fragment des portes brisées. (« Le Conservateur bressuirais » du 11 mars 1906)



Fragment de la porte brisée, source Les Amis du Patrimoine de Terves

Il existe enfin aux AD79 divers documents officiels qui relatent les inventaires de 1906 dans les Deux-Sèvres. Pour Terves, c'est donc M. ALBERT, receveur des domaines à Bressuire, qui l'a finalement réalisé en présence de deux gendarmes et en l'absence volontaire du curé Jean-Baptiste BARBIER et du maire, mon arrière-grand-père Lucien DEBORDE. Pas de surprise dans l'inventaire, on y trouve les objets liés au culte : un crucifix, 2 confessionnaux, 50 chaises, 60 bancs... un harmonium... une statue de saint Joseph, 12 soutanes d'enfants de chœur... Mais, où sont les anges adorateurs en stuc qu'auraient offerts à l'église, Jacques CHESSEON, le frère d'un de mes ancêtres ? La légende familiale ne serait-elle justement qu'une légende ? On trouve aussi des objets plus ordinaires mais sûrement bien utiles ; un tabouret, un balai, une échelle... Ont-ils été confisqués ?

La querelle des inventaires connut de nombreux incidents ailleurs qu'à Terves. Il en fut ainsi dans toute la France ; il y eut même des morts, en Haute-Loire et dans le Nord. L'État décida sagement d'arrêter ces inventaires, sans renoncer à sa loi sur la laïcité. Celle-ci suscite aujourd'hui encore des polémiques liées à son interprétation mais, à Terves, le voile du temps et de l'oubli est passé sur cet épisode de conflit entre l'Église et l'État. Tout est réglé maintenant. Les portes brisées le 1er mars 1906 ont même été très vite réparées : il en a coûté 135 francs payés à la fin de l'année à M. GROLLEAU, menuisier maréchal.



Facture de M. Grolleau, source AD79

Sources :

[L'intérieur de l'église de Terves](#) (blog Les Amis du Patrimoine de Terves)
Le Conservateur bressuirais du 18/2/1906 et du 11/3/1906 – AD79, F°P 196-4
Le Mémorial des Deux-Sèvres du 6/3/1906 – AD79, P26-68
 Inventaire de l'église de Terves – AD79, 8 V 17
 Fabrique de Terves – AD79, 2 Q 47 et 5 V 83
 Administration communale de Terves – AD79, 2 O 2635
 Iconographie – AD79, Les Amis du Patrimoine de Terves

Raymond DEBORDE ([L'arbre de nos ancêtres](#))

E comme Écluse de la Tiffardière



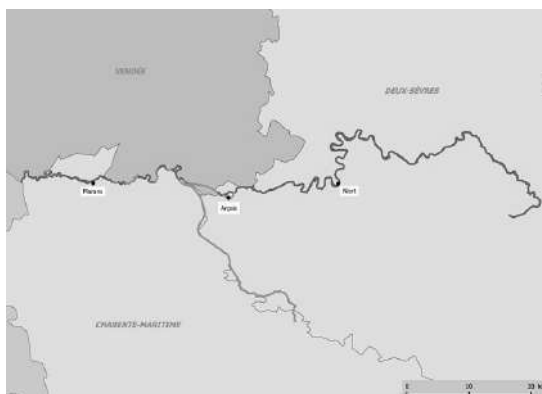
La Tiffardière est un village de l'ancienne commune de Saint-Liguaire, cette dernière étant rattachée depuis 1971 à Niort, la préfecture des Deux-Sèvres.

Ce village se trouve en bordure de la Sèvre Niortaise, un fleuve côtier qui prend sa source près de Sepvret dans les Deux-Sèvres, traverse Niort, puis descend dans le Marais poitevin dont elle forme la principale artère hydraulique, pour finir par se jeter dans l'océan Atlantique dans l'anse de l'Aiguillon.

La longueur de son cours est de 158,4 km. À l'aval de Niort, la Sèvre Niortaise et ses affluents forment un domaine navigable de plus de 100 km, organisé en neuf biefs (1) qui s'étagent de l'écluse (2) de Comporté (Niort) à celle du Brault, au débouché dans la baie de l'Aiguillon.

Dans l'ordre depuis le Port-Boinot de Niort, vers le domaine maritime : écluse de Comporté (Niort), écluse de la Roussille (Niort), écluse de la Tiffardière (Niort), écluse du Marais-Pin (Magné), écluse de la Sotterie (Coulon), écluse des Bourdettes (Arçais-Damvix), écluse de Bazoin (Maillé), écluse du Carreau d'Or (Marans), écluse du Brault (Charron) (source : Wikipédia).

De toutes ces écluses, j'ai choisi celle de la Tiffardière pour une raison simple, un de mes aïeux, Jean CAQUINEAU (1810-1890), y fut éclusier entre 1867 et 1872. Par la suite et jusqu'à sa retraite forcée, au 1er janvier 1885, mon aïeul sera éclusier aux Bourdettes (écluse citée plus haut).

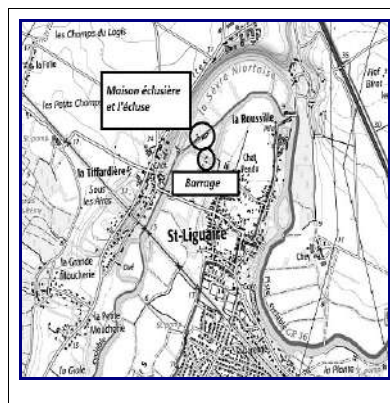


Carte IGN de la boucle de la Sèvre niortaise entre Saint Liguaire et la Tiffardière

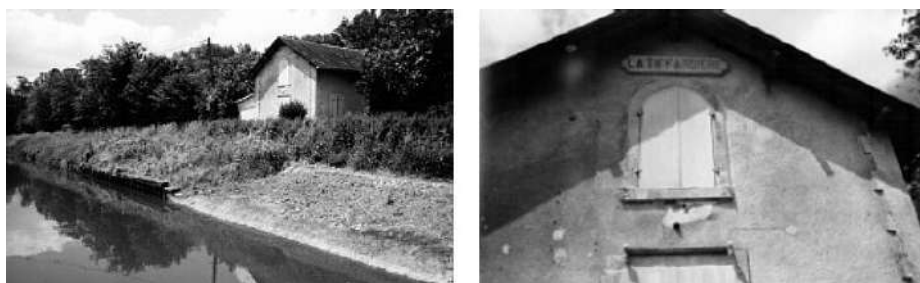
Les historiques de cette écluse et de sa maison éclusière, ont été réalisés par Yannis SUIRE, conservateur à l'inventaire du patrimoine du Poitou-Charentes, aujourd'hui Nouvelle Aquitaine, et directeur du Centre vendéen de recherches historiques. Yannis SUIRE est aussi généalogiste, je cousine d'ailleurs avec lui. Il a écrit, en outre, divers ouvrages en rapport avec le Marais Poitevin.

Je ne vais donc pas reprendre ces historiques très complets et bien documentés, mais vous en faire un résumé. L'écluse de la Tiffardière fait partie d'un programme d'aménagement du bassin de la Sèvre Niortaise dès 1856.

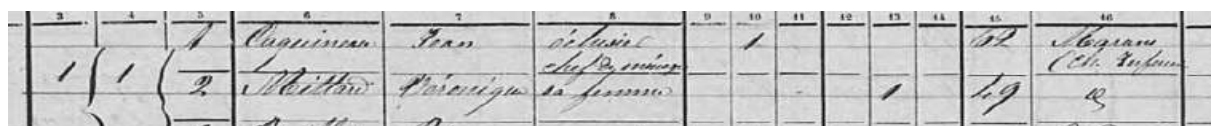
Le projet d'écluse est réalisé par un ingénieur du nom de MAIRE. Ce projet prévoit une écluse en pierre et à portes busquées (3), ainsi qu'un barrage de décharge au sud de l'écluse, ce barrage sera l'œuvre de l'ingénieur LERCH. Les travaux de l'écluse seront réalisés par Charles FOURNIER un entrepreneur niortais et démarrent en octobre 1858, tandis que les travaux du barrage seront réalisés par Pierre AUBERT, autre entrepreneur niortais, et ne démarrent qu'en septembre 1861, après la fin des travaux de l'écluse. Tous les travaux sont terminés à l'été 1862.



Le premier éclusier arrive donc à la Tiffardière en 1865, et sera remplacé par mon aïeul à l'été 1867. C'est donc à la maison éclusière que mon aïeul et son épouse apparaissent lors du recensement de population de 1872 (4), sans doute peu de temps avant leur départ.



La maison éclusière de la Tiffardière



Frédéric Pontoizeau (*De Moi à la Généalogie...*)

- 1 - Un canal est divisé en segments horizontaux, à différentes altitudes, appelés biefs. Plus généralement, un bief est toute portion de canal.
- 2 - Système hydraulique permettant aux bateaux de franchir la dénivellation d'un bief à l'autre.
- 3 - Les deux demi-portes sont arc-boutées l'une sur l'autre et maintenues dans cette position par la pression de l'eau : impossible de les ouvrir tant qu'il y a une différence de niveau
- 4 - Avec des lieux de naissance erronés..



et Jacques Bujault, l'enfant du pays



Le grand-père, avocat au Parlement, était
sénéchal de la baronnie de La Forêt-sur-
Sèvre et sénéchal de Saint-Marsault en

l'agriculture, aucun ne s'adresse directement à ceux qu'il importe d'instruire au plus vite : les paysans et parmi eux les enfants.

Rappelons qu'il fut écrivain toute sa vie. Depuis le « *Projet d'amélioration de l'agriculture* » jusqu'aux « *Pétitions contre l'abus des foires et des marchés* » en passant par les *Mémoires*, les *Notices*, les *Guides*, les *Traités*, les *Leçons* et les *Lettres sur l'élevage des mules et sur les haras*, c'est par dizaines que se comptent les œuvres de Jacques Bujault.

Mais c'est son almanach, « *Le Grand Almanach du cultivateur* », qui lui valut la notoriété et même la gloire. Tout ce qu'il avait préparé, pensé, rêvé, il va le réaliser. Ce petit livre de trois sous, ira sous les toits les plus obscurs. Par sa qualité de style, simple, familier imagé, vivant, inimitable et parfois primesautier, il va toucher et faire vibrer les cerveaux et les cœurs. Et quelle habileté aussi de faire intervenir des personnages, représentant des défauts comme des qualités, dans des scènes assez cocasses, au milieu desquelles on trouve le précepte le plus sérieux. La routine, ennemie de tout progrès, c'est M. Routinet du village d'Hurluberlu, commune de Tout-y-Faut. La paresse, c'est Pierre Peaulâche et Jean Baillau... Quant à l'ivrognerie, source de tous les maux, c'est Boissansoif et Jamaisous qui en sont les représentants : « *Le chemin du cabaret est le chemin de l'hôpital* » ou « *Fais comme notre âne qui ne boit qu'à sa soif* » disait Maître Jacques ! Il écrit pour être utile, n'hésitant pas à utiliser des termes de patois poitevin, pour mieux se faire comprendre. L'*Almanach* devint le compagnon quotidien. Il renseignait sur les phases de la lune, auxquelles la croyance populaire attachait (et attache encore !) une grande importance.



Source Gallica

Il écrit pour être utile, n'hésitant pas à utiliser des termes de patois poitevin, pour mieux se faire comprendre. L'*Almanach* devint le compagnon quotidien. Il renseignait sur les phases de la lune, auxquelles la croyance populaire attachait (et attache encore !) une grande importance. Il donnait aussi l'heure du lever et du coucher du soleil, les horaires des marées, les dates des foires et des ballades et parlait des travaux saisonniers.

Maître Jacques disait pour se justifier : « *L'homme des champs a du sens et du jugement parce qu'il est forcé d'observer continuellement la nature* ».

L'*Almanach* valut à son auteur, les félicitations des agronomes les plus éminents de son époque. Le tirage atteignit 500 000 exemplaires. Sa dernière œuvre, à laquelle il tient le plus après l'*Almanach* est le *Guide des comices et des propriétaires*. Il précise ses observations et ses conseils sur les cultures et le bétail et présente ses dernières idées sur l'organisation de la profession agricole. Enfin un de ses derniers vœux, est que l'on crée une fête de l'agriculture.

« *Cette fête doit se distinguer des ballades et des autres réunions autrement on oublierait son origine. N'importe l'âge, le rang ou le sexe, chacun devra porter un épi ou une fleur des champs. La jeunesse et l'enfance pourront se parer de guirlandes et de couronnes. Ne négligez rien pour instituer et faire passer dans les mœurs la fête de l'agriculture, c'est le meilleur moyen d'honorer le peuple et de lui rappeler qu'on s'occupe de lui* ».



Jacques Bujault mourut le 24 décembre 1842 à Chaloüe.

Je veux être enterré le plus simplement possible, comme un pauvre laboureur. Si ma femme et mes légataires le veulent, car je ne leur en fais pas une obligation, ils élèveront sur ma tombe, une petite colonne en fonte, sur laquelle on gravera en lettres creuses ces mots :

« Maître Jacques Bujault, laboureur,
auteur de l'Almanach et du Guide des Comices »

Il ne voulait point d'autre titre que celui de laboureur. Il y attachait plus d'importance qu'à la Croix de la Légion d'honneur qui lui fut décernée en 1840, sans qu'il l'eût sollicitée.

Nicole BONNEAU



G comme Georges-de-Noisé (Saint-) Histoire d'une enfant abandonnée au XIXe siècle

Saint-Georges-de-Noisé, Bourlabé, un vieux village du Poitou au cœur de la Gâtine. Le 27 avril 1810, des habitants sont réveillés par des cris vers 2 h du matin. Ils se lèvent et découvrent un panier accroché à la treille qui tapissait l'entrée de leur maison. Mais quelle surprise en voyant un bébé, petite fille d'un jour emmaillotée dans du pauvre linge sans aucun signe d'identité.

La déclaration fut effectuée à la mairie par monsieur Lucas et en accord avec le maire, monsieur Bordier, on lui donna le nom du village.

L'an mil huit cent dix le vingt sept avril à 4 heures du matin, par devant nous François BORDIER, maire officier de l'État Civil de la commune de St Georges de Noisé, canton de Mazières, arrondissement de Parthenay, département des Deux-Sèvres, Ont comparu François LUCAS âgé de cinquante ans, cardeur demeurant au Bourlabé de cette commune, nous ont déclaré étant ce matin dans sa maison en repos sur les deux heures, Magdeleine BORDAGE sa femme, François CRAIPEAU,

Bordage sa femme, François CRAIPEAU, le tout fait savoir à la justice
il ont entendu à leur porte crier et se sont levés de suite et ont
trouvée à leur porte au dit lieu du Bourlabé dans une panetière « pandilière » à une treille un enfant tel
qu'il nous le présente emmailloté de trois mauvaises « langières » de boulangerie rousses, une
mauvaise brassière de boulangerie grise, de trois mauvais drapeaux, une chemise, une coiffe, le tout

le Vincent SIVRES les domestiques, ils ont entendu à leur porte crier et se sont levés de suite. Ils ont trouvé à leur porte au dit lieu du Bourlabé dans une panetière « pandilière » à une treille un enfant tel qu'il nous le présente emmailloté de trois mauvaises « langières » de boulangerie rousses, une mauvaise brassière de boulangerie grise, de trois mauvais drapeaux, une chemise, une coiffe, le tout

en grosse toile, un mauvais mouchoir de cou gris, après avoir visité l'enfant, avoir reconnu qu'il était de sexe féminin, qu'il paraissait âgé d'un jour, nous n'avons trouvé ni série ni marque destinées à la faire reconnaître, de suite avons inscrit l'enfant sous le nom le prénom de BOURLABE Marie et avons confié l'enfant à la citoyenne Suzon MARCETON épouse de Pierre METEI bordier demeurant à la Bourgogne de cette commune, qui nous a promis d'en avoir soin de quoi nous avons dressé un procès verbal en présence de sieur Jean Baptiste TAFFOIREAU percepteur et Louise BERJOUT journalière demeurant au chef lieu de cette commune qui a déclaré ne savoir signer sauf le sieur TAFFOIREAU qui peut soussigner après que lecture lui a été faite du contenu du présent procès verbal.

Taffoireau receveur F. Bordier Maire.

C'est alors que commença l'histoire de Marie Bourlabé, mon ancêtre, qui ignora tout de ses origines. De multiples recherches m'ont permis de reconstituer l'itinéraire difficile d'une enfant qui partait avec la devise « L'enfant trouvé risque fort de rester plus ou moins un paria ».

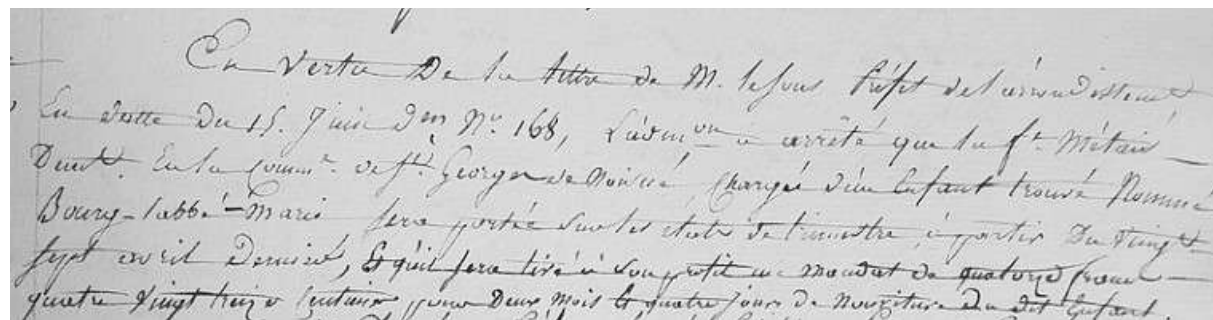
En effet, au début de ce siècle, l'abandon des nourrissons devint un phénomène massif lié à l'accroissement de la population et à la misère grandissante. La disette frappa à plusieurs reprises. Des années sombres furent difficilement supportées par les paysans qui avaient à peine de quoi se nourrir. De nombreuses mères et leurs bébés mouraient au cours de leurs couches. Les enfants étaient souvent abandonnés à la porte des hospices ou sur le parvis des églises. C'est ainsi que mon ancêtre a été abandonnée à un jour dans le village de Bourlabé, nom qui lui a été attribué. Vêtue pauvrement, le mystère reste entier sur ses origines car elle ne portait aucun signe ni objet distinctif. À cette époque, des jeunes filles bien souvent abusées et systématiquement rejetées par leur famille n'avaient d'autres solutions que d'abandonner leur enfant la mort dans l'âme, pour peut-être leur sauver la vie...

Le décret impérial du 19/11/1811 précisait que tous les enfants nés de père ou mère inconnus ont été trouvés exposés dans un lieu quelconque ou portés dans les hospices destinés à les recevoir. Les abandons étaient si nombreux qu'une tour d'abandon fut construite à Parthenay en 1816 puis fermée en 1861. Ces nouveaux-nés étaient baptisés immédiatement. Ce même décret stipulait que ces enfants resteront en nourrice ou en sevrage jusqu'à l'âge de 6 ans. Ces nourrices étaient des femmes pauvres du peuple.

Marie Bourlabé eut une grande chance puisque qu'elle fut confiée à madame Mettais qui habitait au village de la Bourgogne, tout près du lieu de son abandon, village situé au creux d'une vallée sauvage et solitaire où Marie s'installa après son mariage. Elle semblait d'une bonne constitution car j'ai lu que la moitié de ces enfants trouvés mouraient à la fin du premier mois et seulement un sur cinq atteignait l'âge de deux ans.

Mes recherches m'ont permis de retrouver le registre de correspondance de l'administration des affaires de l'hôpital de l'Hôtel Dieu de Parthenay contenant les envois et les réponses (octobre 1791 - 5 juin 1813) répertorié L14 aux archives de Parthenay. Il reprend le nom des nourrices et des enfants confiés entre 1791 et 1812, ce qui m'a permis de retrouver plus de précisions.

Ci-joint, un extrait de la séance du 1er août 1810 à laquelle se sont présentées les nourrices « des enfants bâtards » portés au tableau ci-après, lesquelles ont réclamé le paiement qui leur est dû pour la nourriture des enfants dont elles sont chargées pour le mois de juillet :



En vertu de la lettre de M. le sous Préfet de l'arrondissement
En date du 15 Juin 1810 N° 168, l'administration a arrêté que le s^r Mettais
Dont. En la personne de s^r Georges de Minville chargé d'un enfant trouvé nommé
Bourlabé-Mari sera payée sur les fonds de l'arrondissement la somme de six francs
par mois, et qu'il sera tiré un mandat de quatre francs pour
quatre vingt cinq centimes pour deux mois et quatre jours de nourriture de cet enfant.

Marie fut donc confiée officiellement à partir de 3 mois 4 jours à madame Mettais pour 6,50 francs mensuels puis vers 4 ans à l'orphelinat, en l'occurrence pour Marie à l'hospice de Parthenay. J'ai recherché le registre des enfants trouvés de l'hôpital-hospice de Parthenay mais ce registre est

inexistant car la période est trop reculée. Par contre je sais qu'elle s'y trouvait car pour son mariage c'est le maire de Parthenay qui a donné son accord car il représentait la commission administrative.

À cette époque, ces hospices accueillaient également des vieillards, des mendiants et autres indigents. Une discipline de fer y régnait, les enfants apprenaient à travailler, le règlement l'exigeait : « Le travail est obligatoire au sein de l'hospice pour tout individu en état de se lever ». Ainsi les quelques sous qu'ils gagnaient s'ajoutaient au budget de l'établissement. Les sœurs leur dispensaient des soins corporels et médicaux.

Toutefois, l'orphelinat ne représentait qu'une étape pour ces enfants assistés avant qu'il ne puissent être loués ou placés en usine ou dans une ferme. Ils étaient souvent considérés comme des travailleurs à part entière dès l'âge de 7 ans. S'ils travaillaient dans les mines ou en usines, ils étaient soumis à une autorité sévère, ils ne représentaient que des instruments de travail faciles à exploiter, travaillant de 6 h du matin à 20 h. Dans les fermes, ils n'étaient certainement pas mieux traités. Marie Bourlabé avait vraisemblablement été placée au logis de Danzay car sur son acte de mariage, il est stipulé qu'elle était servante dans ce lieu.

Ce domaine était un ancien logis seigneurial ceint de douves et protégé par une ceinture de murailles qui appartenait aux de Clervaux, vendu à plusieurs reprises à des familles nobles pour être vendu au profit de la nation à François Grasseau marchand d'étoffes de laine à Saint-Maixent en 1793. Puis il fut revendu en 1919 à M. et Mme Good, docteur à La Mothe, qui étaient par conséquent ses employeurs. Sur l'acte de mariage, il est bien précisé que Marie était fille de confiance. Elle n'avait pas encore 21 ans, elle épousa donc le 15/02/1831 Étienne Ducros, bordier qui habitait aux Fontaines, lieu-dit de la même commune. (acte n°196).

Sous peine de mésalliance et donc de déchéance sociale, il convenait de se marier dans le même milieu social, le plus important était de conclure un mariage assorti car le mariage met en jeu les intérêts profonds de la famille sur le plan financier mais aussi quant à sa position, son statut dans la hiérarchie villageoise. (*Les paysans de Gâtine* de Jacques Peret). Il y avait des exceptions puisque Marie ne possédait aucune dot et son mari n'était pas pauvre car deux ans après leur mariage, il achetait une borderie à la Bourgogne, commune de Saint-Georges-de-Noisné. Il fit un héritage considérable en 1856 où il reçut des terrains, des bâtiments, et la maison auberge de Saint-Georges-de-Noisné. Ils eurent 6 enfants : Marie, Madeleine, Rosalie décédée à 11 ans, Joseph, Jean et Toussaint.

Joseph vivait avec eux ainsi que son épouse Marie-Françoise Chaigne qui donna naissance à deux filles, Marie-Rosalie et Radégonde qui connurent très peu leur mère qui fut victime d'une pneumonie contractée dans l'eau glaciale du lavoir où elle s'était rendue laver le linge de la famille comme c'était la coutume à l'époque. Fragilisée par sa grossesse récente, elle ne survécut pas et ce fut Marie Bourlabé qui s'occupa de ses 2 petites filles puisque leur père ne se remaria pas.

Au village de la Bourgogne, aujourd'hui déserté (seulement 5 habitants) vivaient 7 foyers (environ 30 habitants en 1861).

La vie de ces petits cultivateurs, propriétaires de leurs biens, se déroule dans l'habitat traditionnel : « *des maisons très petites enfoncées de plus d'un pied au-dessus du niveau du sol, souvent sans fenêtres, ne recevant que peu de lumière. Très souvent, la chambre est commune avec plusieurs lits.* » (Description du préfet Dupin sur les conditions de vie sur les paysans de Gâtine). C'est pourquoi Joseph Ducreau, a agrandi sa maison en achetant en 1880 celle de sa sœur Madeleine, veuve en première nocces de Louis Perrotin et en secondes nocces de Jean Simonnet.



Les ruines de leur habitation

L'acte de vente précise qu'il s'agissait d'une chambre de construction récente avec un grenier dessus, un cellier et un toit à porcs contigu. Cette maison a été vendue et à ce jour elle est encore debout mais on voit des ruines derrière qui sont probablement les restes de la maison initiale. Dans cet acte de vente en ma possession (du 6 octobre 1880), il est précisé qu'en plus, Joseph a acheté à sa sœur des terrains, un fournil avec un four commun, la moitié d'une aire indivise et ... « *le cinquante quatrième d'une châtaigneraie ou quéreux du même village* ».

À cette époque, la propriété avait une importance considérable, et en Gâtine où les terres de médiocre qualité n'avaient pas un rendement suffisant, l'élevage complétait ces revenus. Les femmes faisaient leur pain de seigle et d'orge dans le four commun et le pain à base de froment pour les jours de fête. Elles barattaient le beurre, l'élevage des volailles permettait de consommer des œufs et on tuait un cochon de temps en temps afin d'améliorer le quotidien. Depuis le début du siècle, on cultive les pommes de terre qui se gardent tout l'hiver quand il n'y a plus de légumes et la région étant propice aux arbres fruitiers, chaque cultivateur possédait sa vigne. Aussi, cette population n'a pas connu de restrictions alimentaires mais surtout un manque de confort au niveau de l'habitat et de l'environnement car les moyens de communication étaient rares, les chemins boueux, souvent impraticables. De ce fait, le monde rural de ces villages isolés en Gâtine avait une mentalité assez fermée, peu encline au progrès.

Le Préfet Dupin résume la description de cette population au XVIII^e siècle comme suit : « *L'homme du bocage a une taille médiocre mais assez bien prise : tête grosse, teint pâle, cheveux noirs, yeux petits mais expressifs ; son tempérament est bilieux et mélancolique ; son esprit est lent mais non sans profondeur ; son cœur est généreux mais irascible sa conception peu facile mais sûre... son humeur mélancolique et les préjugés superstitieux qui le gouvernent tiennent essentiellement au pays qu'il habite. Il vit isolé dans sa chaumière, ne voyant autour de lui que de larges fossés, des haies impénétrables. Il n'y a dans ces contrées aucune ville qui répande la civilisation, aucune route qui y conduise des étrangers, qui favorise la circulation, qui permette aux habitants de se fréquenter, et aux passions humaines de s'adoucir...* » Mais cet énarque restait extérieur, ce monde lui était étranger. Il avait pourtant ses plaisirs avec les cérémonies des mariages, les rites de la moisson, les danses du Poitou comme la gavotte, le branle et le menuet les veillées où chacun racontait des histoires de loups-garous, de sorcellerie car ils sont superstitieux mais aussi très pieux. Ils ont une confiance aveugle en leurs prêtres qui les conseillent... La solidarité des habitants se révélait face aux événements graves. Ces gens simples savaient aimer comme les autres. Les paysans sortaient peu mais, le dimanche, ils allaient aux lieux de réunions dans les auberges, ou même à la croisée des chemins et adoraient les jours de foires et de marchés. Les foires attiraient les marchands étrangers, notamment des Espagnols et d'autres issus du Languedoc ou de l'Auvergne. Quand son mari Étienne Ducreau décéda à 68 ans le 3 mai 1867, elle fit une donation partage à ses enfants de son patrimoine excepté de sa maison et de son jardin en échange d'une rente viagère ou pension alimentaire de 300 francs en bonnes espèces métalliques du cours du jour, à lui payer le 29 septembre chaque année pendant la vie et jusqu'à son décès, époque à laquelle la rente viagère sera éteinte. (donation partage du 10/06/1867 sous le numéro 3 E 14642). Nos ancêtres savaient se montrer prévoyants s'ils en avaient les moyens afin de compenser l'absence de retraite et de protection sociale...

Quelques années plus tard, elle suivit son fils Joseph qui eut l'opportunité de s'installer avec ses deux gendres et ses deux filles au domaine de la Couture de Saivres, propriété ayant appartenu à des petits seigneurs poitevins avec des bâtiments imposants et 30 hectares de terres bien meilleures qu'en Gâtine, trois étangs, un pigeonnier et une ancienne chapelle. C'est dans ce cadre que Marie Bourlabé termina sa vie entourée des siens. Elle mourut à 85 ans.

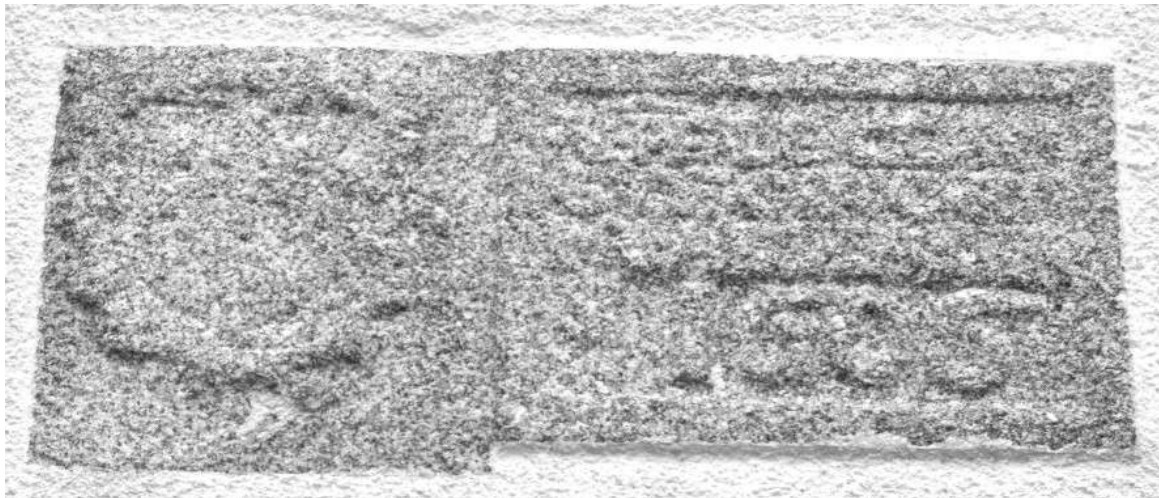
Et l'histoire de cette grand-mère se transmet oralement au sein de la famille sans trop de précisions. Merci aux archives, qui conservent si précieusement les documents, de permettre de faire revivre le destin des gens simples et parfois défavorisés de par leur naissance.

Sylvette BRIZARD

H comme Hôpital de Château-Bourdin

« Un lieu pieux et charitable »

Faut-il rappeler qu'un hôpital, jusqu'au XIX^e siècle, n'est ni plus ni moins qu'un « lieu pieux et charitable où on reçoit les pauvres pour les soulager en leurs nécessités », pour reprendre la définition de Furetière (1693) ? Aux pauvres, on peut ajouter les malades contagieux, car hôpitaux, léproseries et maladreries se confondent sous l'Ancien régime. L'hôpital de Château-Bourdin a ceci de particulier qu'il a été fondé dans un hameau de Gâtine, loin des grandes routes, et que malgré son isolement, il a conservé au fil des siècles sa vocation d'accueil et de secours, depuis l'aumônerie originelle jusqu'à l'« EHPAD » moderne. L'existence d'une aumônerie à Château-Bourdin est aussi particulièrement ancienne puisqu'elle remonte à la fondation d'un prieuré au 12^e siècle par les seigneurs de Parthenay. Le prieuré noir de Château-Bourdin appartenant à l'Ordre de St-Benoît dont les moines portent l'habit noir est ensuite rattaché à la Maison-Dieu de Parthenay, mais l'aumônerie reste administrée par les chevaliers de St-Lazare de Jérusalem.



Jean Legeay, fondateur en 1606, façade de l'hospice

Un nom gravé dans la pierre : Jean Legeay

En 1606, un nommé Jean Legeay seigneur de la Nouhe et de Grand Ry (en Allonne) fait rénover ou agrandir la vieille aumônerie comme le rappellent les inscriptions gravées sur deux pierres de granit, l'une sur la façade de la chapelle Notre-Dame des Neiges alias des Froidures, l'autre dans le mur du bâtiment devenu la maison de retraite de Château-Bourdin. À l'époque, le prieur se nomme Pierre Legeay, sans doute un proche parent du donateur. Cette famille Legeay qui n'a pas beaucoup intéressé les généalogistes des Deux-Sèvres aurait quitté la Gâtine après le mariage en 1648 d'un autre Jean sieur de Grand Ry avec une dame Calixte de Hillairin de Mortagne-sur-Sèvre. Les Legeay semblent s'être acclimatés au Bocage où on retrouve un certain Calixte Legeay qui se marie à Combrand en 1684.

L'édit de Louis XIV

En 1695, Louis XIV, qui vient de retirer aux ordres de Notre-Dame du Mont-Carmel et de St-Lazare l'entretien des maladreries et léproseries, fonde ou plutôt refonde l'hôpital de Château-Bourdin, en même temps que l'aumônerie d'Allonne et la maladrerie de Champdeniers, en leur attribuant des biens et revenus supplémentaires « pour être employés à la nourriture et entretien des pauvres malades (...) à la charge de satisfaire aux prières et services de fondation ». Jusqu'à sa mise en vente comme bien national à la Révolution, l'hôpital de Château-Bourdin a été administré par des marchands, de simples laboureurs souvent, de la paroisse, c'est-à-dire de St-Pardoux, tandis que les malheureux, malades et indigents qui y trouvaient refuge étaient « gouvernés » par des dames laïques.

Les revenus de l'hôpital

Un livre de comptes des années 1716-1718 détaille les revenus de l'hôpital. Par exemple, le tènement de la Petite Rambaudière à St-Pardoux doit chaque année à Noël cinq boisseaux de seigle, quatre livres de beurre, deux chapons, quatre poules, deux oisons, 15 sols un denier en argent ; celui de la Billaudière et de la Renaudière : 48 boisseaux de seigle, 54 boisseaux d'avoine, « deux biaux », « un croc pour charroyer avec quatre bœufs », 9 sols un denier en argent ; les Touches : 24 boisseaux de seigle et 6 chapons ; la Baudière : deux chapons et deux sols en argent ; la Gestière : un boisseau de seigle quérable à chaque fête de St-Michel ; d'autres tènements fournissent du bois, du vin, etc. Les métayers doivent aussi des journées de travail pour faucher et charroyer le foin.



Plaque à l'entrée de l'hospice

Des administrateurs recrutés à St-Pardoux

Parmi les fermiers et administrateurs en charge des biens temporels de l'hôpital de Château-Bourdin, on trouve en 1703 René Beaujour et Pierre Dufour qui afferment, en représentation de Jacques Augier curé de St-Pardoux et prieur de Château-Bourdin, la métairie de la Petite Rainière et la borderie de la Rambaudière à St-Pardoux, des prés situés près de la Bibardière, un fief de vigne appelé les Bourdinières à Louin (près de St-Loup qui approvisionne en vin la Gâtine) et un bois taillis dépendant de l'hôpital de Château-Bourdin. Dans les années 1710, c'est Jean Cadet bordier à la Petite Roche de St-Pardoux et fabricant de la paroisse qui s'occupe des affaires de l'hôpital en association avec le curé Louis Brissonet, son oncle. Plus tard, c'est Jacques Moreau laboureur à la Salmondière qui administrera l'hôpital. Cependant, on sait qu'en 1665, avant l'édit royal, le curé de la Boissière-en-Gâtine, André Bernardeau, confiait déjà à ses neveux la gestion des coupes de bois dépendant de l'aumônerie.



La croix de Malte, symbole de l'Ordre de St-Lazare de Jérusalem (façade de l'hospice)

Mises en vente comme tous les biens de l'église pendant la Révolution, les terres de l'hôpital ne trouvent pas acquéreur... et lui sont rendues en vertu du décret du 2 brumaire an IV. L'administration est alors confiée à la toute nouvelle municipalité de St-Pardoux qui s'oppose énergiquement à la réunion du très modeste hôpital de Château-Bourdin à ceux de Parthenay et Melle et obtient du préfet de garder l'autonomie de l'établissement et d'engager sa réorganisation. L'hôpital de Château-Bourdin survit donc à la Révolution ! Bien que modiques, ses revenus suscitent la convoitise puisqu'un certain Louis Pierre Pineau cultivateur à la Roche (à ne pas confondre avec Pierre Louis Pineau, son père, qui fut maire de la commune) est poursuivi pour malversations par les administrateurs de l'hôpital et condamné à un an de prison.

Des gouvernantes laïques puis religieuses

Au XIX^e siècle, on fait la différence entre hôpital et hospice. C'est donc cette deuxième appellation qui s'impose. Quelques religieuses, les Catrouillettes, du nom de l'abbé Catroux qui a fondé les Filles de la charité du Sacré-Cœur de Jésus, s'installent à l'hospice de Château-Bourdin. La chapelle, restaurée en 1779, est reconstruite en 1869 puis on bâtit en 1876-77 les salles destinées aux vieillards, alors qu'il est souvent question de supprimer cet hospice qui, selon Georges Picard, n'est plus qu'un établissement religieux. Pourtant, le 16 février 1900, le Conseil du diocèse de Poitiers vote à l'unanimité le maintien des religieuses qui gouvernent et soignent les vieillards de l'hospice de Château-Bourdin. Les effectifs du personnel et des pensionnaires de l'hôpital de Château-Bourdin ont toujours été très réduits dans ce village reculé de Gâtine. Avant les bonnes sœurs du XIX^e siècle, on ne

connaît que trois gouvernantes des pauvres : la veuve Jeanne Gaurry « qui a gouverné ledit hospital avec zèle et édification » décédée en 1763 à l'âge de 65 ans, la demoiselle Catherine Benoist qui lui succède puis Marie Baudet pendant la Révolution.

Qui sont les pensionnaires ?

L'hôpital possède un cimetière où les aumôniers et les curés de St-Pardoux enterrent les « pauvres » qui sont des locaux, contrairement aux mendiants, vagabonds, soldats, prisonniers de toutes origines qui viennent mourir dans les grands hôpitaux urbains.

C'est le cas, par exemple, d'un nommé Juin de 72 ans inhumé en 1778 dans le cimetière « en qualité de pauvre, étant venu de la paroisse de Champdeniers » ; de Jean Charpentron âgé de 45 ans et de Pierre Baffou, septuagénaire, qui terminent leur vie à l'hôpital en 1784 et 1787, eux aussi Gâtineaux d'origine. Idem pour Nicolas Blais qui décède en 1793 à l'hôpital « où il était comme pauvre domicilié depuis longtemps ». Jusqu'aux années 1930, l'hospice reçoit une poignée de vieillards, d'invalides et d'aliénés et héberge un temps une école. En 1836, neuf « mendiants » dont six femmes et un enfant vivent à l'hospice. En 1838, l'hospice héberge trois « aliénés » dont une jeune femme, Marie Françoise Bachelier issue d'une famille de cercleurs de Château-Bourdin et mère célibataire d'un petit garçon et Louis Moreau, un ancien soldat de 74 ans souffrant de démence. En 1872, cinq petites orphelines de 7 à 9 ans y sont élevées par quatre bonnes sœurs. En 1876, l'hospice est une école où étudie une dizaine de pensionnaires de la commune dont aucune ne paraît orpheline. Il y a toujours autant d'élèves en 1881 mais aussi une invalide de 46 ans. L'école déménage et les sœurs hospitalières s'occupent d'une pensionnaire de 60 ans en 1886, de trois vieilles femmes en 1891, de quatre pensionnaires en 1901 dont un nonagénaire et Olive Robin une « idiote » de 45 ans, fille d'un tisserand de la Grande Roche de St-Pardoux dont les frères, eux aussi idiots, ont été internés à l'asile des aliénés de Niort. Olive Robin et une vieille femme sont les seules pensionnaires en 1906. En 1934, il n'y a plus qu'un seul vieillard à l'hospice de Château-Bourdin !



L'une des ailes de l'hospice devant la chapelle de Notre-Dame des Neiges

Une vieille paillasse, une couverture crasseuse et déchirée

En 1885, il y a trois femmes à l'hospice dont une paralytique qui, d'après Georges Picard « avait fait à l'hôpital l'abandon de son mobilier et qui était relativement bien installée, mais les autres lits de la salle commune, où se tenaient les autres malades étaient de véritables grabats, l'un composé d'une vieille paillasse dont les deux extrémités portaient sur des rondins de bois à brûler, le milieu reposant directement sur le sol humide et d'une couverture crasseuse et déchirée. Pas de feu. » En réalité, les six bonnes sœurs qui occupaient à l'hospice dirigeaient volontiers les malades vers celui de Parthenay. D'après Maurice Poignat, l'hospice de Château-Bourdin était le moins peuplé de Gâtine en 1844 avec 5 pensionnaires contre 81 à Parthenay et 43 à Ménigoute. Un autre pensionnaire de l'hospice, hélas anonyme, mérite d'être cité. Il s'agit du nommé M..., instituteur privé habitant l'hospice (a priori ni malade, ni indigent) qui en est expulsé le 24 juin 1851 par décision du conseil municipal. La « rumeur publique » l'accusait d'immoralité.

Fait divers à Château-Bourdin

Pour terminer, rappelons ce fait divers un peu oublié qui eut lieu à Château-Bourdin en février 1900. Il témoigne de l'intolérance religieuse qui avait cours dans une Gâtine très catholique. Un évangéliste protestant et son épouse qui avaient loué une salle à Château-Bourdin pour y faire une conférence ont bien failli être lynchés par une foule menée par le sacristain, le suisse et plusieurs chantres. S'étant échappé par une porte dérobée, le couple se réfugie dans l'auberge de Guichard qui ferme portes et fenêtres pour protéger ses hôtes. Les fenêtres sont brisées et la porte enfoncée, l'aubergiste et le maréchal-ferrant venu à son secours sont roués de coups. Le journaliste ne dit pas comment le couple de protestants s'en est sorti...

Sources :

archives notariales, hospitalières et privées, presse ancienne (AD79)

Bélisaire Ledain, *Histoire de Parthenay et la Gâtine* (1859)

Georges Picard, *L'hospice de Château-Bourdin* (1934)

Maurice Poignat, *Histoire des communes des Deux-Sèvres*

Paul Dauthuille, *L'école primaire dans les Deux-Sèvres depuis ses origines jusqu'à nos jours* (1904)

Stéphane DALLET



I comme Instituteur à Saint-Germier

Oui, ce village de Gâtine en Deux-Sèvres, toute ma famille paternelle y en est issue. Deux tantes et quelques cousines et cousins y vivent encore. Et tous les ans à Pâques, depuis une trentaine d'années, nous perpétons le repas annuel que ma grand-mère avait instauré.

Et savez-vous où ? Et bien, nous organisons celui-ci dans l'ancienne école de la commune, transformée en salle des fêtes.



Vue côté route



Vue côté cour

Nos enfants et petits-enfants font revivre la cour de récréation pour l'occasion !

Les premiers arrivés attendent les retardataires, toujours les mêmes ces retardataires !! Tels les instituteurs ou institutrices qui attendaient leurs élèves !!

« Ah oui, comme certains écoliers qui venaient en classe à reculons » me dit Lucien, l'aîné de mes oncles !!

« Au fait, les tatas et tontons, vous avez bien connu cette école, vous y avez usé vos fonds de culotte de 1935 à 1957. Papa a passé son certificat d'études en 1943 ici et vous l'avez suivi » !! Parlez-moi donc de cette école, quels instituteurs y ont enseigné et à quand remonte sa construction ?

« J'ai lu avec attention le livre de Michel Fournier et je peux vous parler de l'histoire de l'école » me dit Lucien.

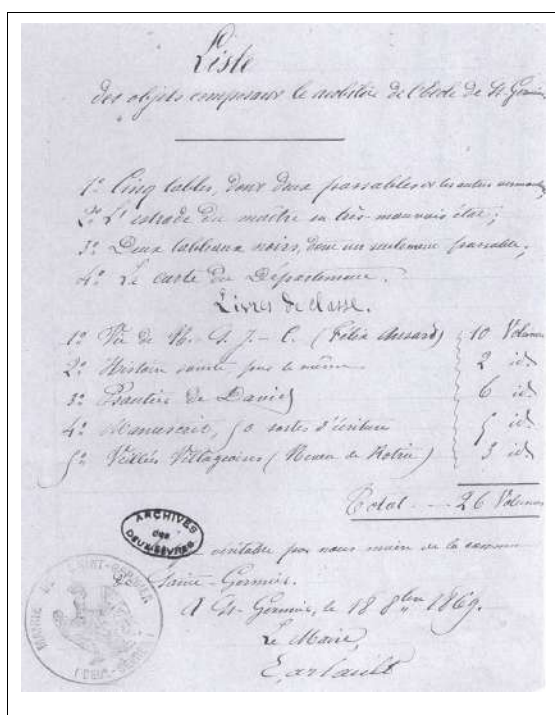
Saint-Germier était une paroisse pauvre, l'enseignement était donc réduit à sa plus simple expression. Jusqu'en 1789, tous les textes d'archives sont d'origine ecclésiastique. Même au-delà de la période révolutionnaire, sur les registres de l'église de Saint-Germier, on constate que de nombreux témoins ne savaient signer, ils faisaient une croix. Il a fallu attendre 1810 pour trouver le premier instituteur : Jean Godeau, ancien marchand de grains de la Villegieu-de-Comblé, complètement ruiné suite à des spéculations malheureuses. Dépourvu de diplôme, mais possédant une certaine instruction, il était devenu maître d'école à l'abbaye des Châteliers de Fomperron. Il s'installa dans le bourg de Saint-Germier vers 1810 et il devint instituteur vers 1812. À partir de cette période et jusqu'en septembre 1815, sa signature figure sur presque tous les actes d'Etat Civil. Il conquist très vite l'estime de la population et en 1817, le village le choisit comme maire. Il exerça ces deux fonctions jusqu'en 1835 ainsi que celle de secrétaire de mairie. Celles-ci ne devaient pas être très lucratives à

l'époque puisqu'il serait décédé à l'âge de 80 ans dans un dénuement complet. Le second instituteur après 1835, Louis Virvain, charron à la Villedé de Pamproux, exerça à titre privé d'abord, puis à titre public, ayant obtenu apparemment le diplôme exigé. Il fut révoqué, paraît-il, en 1840 ou 1842, pour affaire de mœurs. Le 19 octobre 1847, Pierre Hippolyte Moreau, né à Arçais le 7 mars 1824 se marie avec Rose Angeline Rossard native de Coutières, il réside à Saint-Germier et est instituteur. Son comportement ne sera pas toujours exemplaire, en effet, en 1864, une lettre de M. l'inspecteur primaire de Parthenay relate à l'inspecteur de l'académie que M. Moreau est ivrogne et frondeur. En mars 1867, M. Chauvet, instituteur à Fors, est nommé à Saint-Germier. C'est lui d'ailleurs qui s'investira particulièrement pour la construction de l'école.

Ensuite, les instituteurs et institutrices se sont succédé sans interruption notable. En voici la liste : M. Augustin Bétin en octobre 1872, M. J.P. Poineau et Mlle M.J. Vairon en octobre 1873, M. J. Flatreau en octobre 1878, Mlle S. Coureault en janvier 1878, M. et Mme Frédéric en 1880, Mlle M.L. Desmoulins et Mme Brémont en 1882, M. Michot, M. et Mme Marché en 1885, M. et Mme Rivard en 1888, M. Bonneau en 1891, Mme Proust en 1893, M. Soulard en 1894...

Les pauvres, ils ne travaillaient pas dans de très bonnes conditions à Saint-Germier : dans la pièce servant de classe, il n'y avait pas de mobilier, seuls des bancs disposés autour de la salle étaient faits « de planches et de fonds de charrettes ». L'école était plus fréquentée l'hiver, les enfants étant retenus le plus souvent aux travaux des champs l'été. Quand les grands ne venaient pas en classe, les enfants de 4 à 5 ans venaient les remplacer, ce qui faisait grimper le nombre des présents alors que la salle ne pouvait réunir que 38 enfants. Les enfants qui n'avaient pas de places assises devaient se tenir immobiles pendant des heures. Problèmes conséquents à régler par l'instituteur !

Monsieur Soulard, instituteur, décrit les conditions de travail des maîtres et leur salaire moyen : « Leur condition matérielle a été longtemps très précaire, vu le petit nombre d'enfants fréquentant l'école. La situation pécuniaire s'améliore sensiblement à partir de 1850. Selon les chiffres relevés au budget, le salaire moyen était de 600 Fr de 1852 à 1862. L'instituteur, presque toujours secrétaire de mairie, tirait de ce fait quelques ressources supplémentaires. En 1882, l'instituteur touchait 1 000 Fr et l'institutrice 800 Fr ». Ce n'était pas encore l'égalité des salaires !



À son entrée à l'école, généralement à 8 ou 9 ans, l'enfant allait s'asseoir sur des bancs sans table placés le long des murs de la classe. Un livret de lecture, appelé charte, lui était remis. Le maître le faisait lire individuellement, plusieurs fois par jour, selon le temps dont il disposait. Chaque élève apportait, pour lire autre chose, ce qu'il voulait ou ce qu'il pouvait (vieux almanachs, anciens actes notariés, livres religieux...). L'enfant commençait à écrire lorsqu'il lisait presque couramment la charte. La leçon d'écriture, était individuelle également. Le modèle était tracé par le maître sur le recto et le verso d'une page du cahier de l'élève. Une page était écrite le matin, l'autre le soir, les cahiers étaient très propres et l'écriture généralement bonne. Le calcul, oral puis mental, était enseigné depuis le début. Il fallait savoir lire, écrire et compter par 2, par 3, par 4 et par 5 pour passer à l'étude de la numération et aborder les quatre opérations. Peu nombreux étaient ceux capables de faire sans erreur ces quatre dernières et encore plus rares, ceux qui connaissaient les fractions

et résolvait les problèmes un peu complexes. Les exercices étaient rarement corrigés. Les dictées et devoirs donnés aux meilleurs élèves, l'étaient toujours individuellement. L'enseignement de la composition française a été négligé jusqu'en 1870. On ne parlait pas de travaux manuels, ni de gymnastique.

Il y avait peu de récompenses, le bon élève devait se contenter de la satisfaction du devoir accompli.

Par contre, les punitions étaient variées : le blâme infligé à part ou devant les camarades, la privation partielle ou totale de sortie, la retenue en classe, la mise à genoux sur le banc ou à côté de l'estrade, la mise au piquet le long du mur avec les mains sur la tête ou les bras étendus. L'instituteur avait recours également à la gifle, au tirage de cheveux et oreilles, à la baguette ou large règle plate servant à frapper la main étendue ou sur le bout des doigts de l'écuyer.

« Moi je pourrais vous parler de l'école dont la construction fut un véritable cauchemar pour la commune. J'ai effectué des recherches il y a quelques années pour alimenter le bulletin municipal » me dit Gilbert, le cadet de mes oncles :

Premier épisode

En 1866, la commune de Saint-Germier n'a toujours pas de véritables écoles et jusqu'à la fin du XIX^e siècle, ce problème fera l'objet de longs débats du conseil municipal. M. Moreau Hippolyte, ancien instituteur, offre en 1867 une maison pour servir de classe.

Deuxième épisode

Mais la loi du 10 avril 1867 sur l'instruction primaire oblige les communes de plus de 500 âmes à entretenir deux écoles distinctes. La municipalité émet un avis favorable pour la construction de la maison d'école de garçons à Saint-Germier. Suite à l'enquête de 1868, aucune observation n'est formulée, le dossier est alors transmis à l'inspection départementale qui s'opposera au projet parce qu'il ne respecte pas les préconisations de la loi en cause puisque chaque commune a l'obligation d'entretenir une école pour les garçons, une autre pour les filles, décision qui va faire basculer les décisions du conseil municipal.

On forme une commission chargée de choisir un terrain convenable pour l'établissement de ces deux dites écoles et un architecte pour dresser plans et devis. Une mission d'arpentage est confiée à M. Chauvet, instituteur à Saint-Germier pour un champ situé près du bourg au lieudit « le Vigneau » section A N° 352 du plan, contenance : 1 ha 15 a, appartenant à M. Pierre Artault, propriétaire à Saint-Germier. À noter que la publication légale s'effectue auprès de la population à son de clochette le 18 octobre 1869 et le sous-préfet de Parthenay donne son avis favorable le 13 novembre suivant. Mais il y a urgence puisque la maison où se situe actuellement l'école publique n'appartient point à la commune, qu'elle ne convient nullement à sa destination présente et que le bail à loyers expire le 29 décembre 1870. Il serait souhaitable selon le conseil municipal que l'ouverture puisse avoir lieu en septembre 1870.

Le 22 février 1870, le conseil municipal approuvant plans, devis et cahiers des charges produits par l'architecte, accepte le projet tel qu'il a été conçu, mais le financement des 21 850 F représentant l'acquisition du terrain et le coût de la construction incluant tout de même un modeste mobilier de classe reste à définir. La municipalité financera sa part en levant un impôt extraordinaire et on établit une demande de secours à hauteur de 14 844 F, laquelle est validée par le conseil départemental. Mais le ministère de l'instruction publique à Paris estime que la subvention sollicitée est excessive, invite la commune à réduire son devis tout en conservant aux services une installation convenable ou qu'elle augmente sa part contributive.

Troisième épisode

C'est alors le retour à la case départ où il est envisagé d'acquérir la maison du sieur Moreau qui vient de décéder. Les biens du défunt dévolus à son épouse Mme veuve Moreau font alors l'objet d'un document d'arpentage (1), une situation provisoire qui a pour mérite de conserver les mêmes locaux jusqu'à la fin du bail et la construction de l'école. Ladite maison est estimée à 6 477.50 F et acceptée à l'unanimité par le conseil municipal. Mais de nouvelles difficultés apparaissent : l'immeuble de M. Moreau est grevé d'une quinzaine d'hypothèques (2). La municipalité renonce à l'acquisition face aux aléas de successions.

Que faire ? Deux maires ont déjà laissé leur mandat, monsieur le curé s'en mêle (3), pourtant la maison Moreau ne pouvant être acquise, une occupation provisoire de celle-ci est demandée parce que faute de logement, l'enseignement de la République ne pourra plus être dispensé à partir du 29 septembre 1871. C'est alors que le bail est reconduit par tacite reconduction, ça laisse un an pour voir venir...

1 - Pour la parcelle désignée au plan cadastral sous N° 121, 122, 123, 44, 107 de la section B.

2 - Document émis par le conservateur des hypothèques et visé par le Maire de St Germier, Mr Allard, le 12 Août 1871.

3 - Lettre du 1er Septembre 1871 de M. le curé Ledoux à M. le Préfet

L'affaire ne s'arrête pas là, la situation n'est pas réglée en janvier 1872. Les propriétaires menacent d'intenter un procès contre la commune si les lieux ne sont pas vidés au 29 septembre suivant.

Quatrième épisode

On en revient alors au projet de construction initialement trop coûteux et le ministère de l'instruction publique revoit sa copie en portant son secours à 10 000 F, soit 5 000 F par école. Le préfet autorise alors l'acquisition (4) par la commune, d'une parcelle de 30 ares dépendant d'un champ appelé le Vigneau appartenant aux époux ARTAULT, propriétaires au Breuil, estimée à 1 350 F, le reste sera financé par un impôt extraordinaire échelonné sur 12 ans à partir de 1873.

Mais comme les choses marchent plutôt bien, monsieur le maire en profite pour envisager l'adjonction d'une mairie qui serait construite en même temps que l'école et sollicite une nouvelle subvention en juillet 1872.

Les bâtiments d'écoles entrent enfin en service le 1^{er} octobre 1873. Une institutrice laïque est nommée pour diriger l'école des filles, tout va donc pour le mieux. Sauf qu'il pleut dans la maison, que la construction réalisée à l'économie présente de nombreuses malfaçons (5), et que la réception n'a pu avoir lieu dans ces conditions. Pour mettre le bâtiment en état, des travaux supplémentaires s'avéreront nécessaires, mais pour les financer, il faudra souscrire un prêt de 7 100 F à la Caisse des dépôts et consignation, lequel emprunt sera remboursé par l'impôt.

La réception définitive a enfin pu avoir lieu le 20 décembre 1875 (6) soit 8 ans après le début des péripéties, mais l'aventure a porté ses fruits puisqu'au recensement d'août 1882, la commune de Saint-Germier compte 643 habitants, dont 129 enfants d'âge scolaire : 76 garçons et 53 filles. Tout marche pour le mieux, en 1887, la construction d'une classe supplémentaire pour les filles est réalisée après accord d'un emprunt de 5 800 F.

À partir de la loi de 1905 (séparation des Églises et de l'État), l'enseignement scolaire dans la commune s'est développé normalement avec une nette amélioration dans l'acquisition des connaissances.

Eh bien, nous y avons passé du temps dans cette école, mais nous ne savions pas que l'ouverture de celle-ci remontait à 1873 et que la municipalité avait essuyé toutes ces difficultés.

« Très bien, mais c'est l'heure de passer à table ! » disent plusieurs d'entre nous. En fin de soirée, Magali, la plus jeune de mes cousines, s'interroge : « Savez-vous quand a fermé cette école ? ». Elle nous précise : « Je suis née en 1975, j'ai été scolarisée en 1979, et à cette époque, il y avait classe unique à Saint-Germier. Le car scolaire passant au Breuil au bout de mon chemin, mes parents m'ont scolarisée à l'école primaire de Ménigoute ». En effet, la classe unique a perduré quelques années et l'école publique a fermé définitivement en 1984. La mairie a réagi rapidement en donnant une nouvelle vocation à ce bâtiment puisque deux ou trois ans plus tard, il était transformé en salle des fêtes. « Eh oui, notre premier repas de famille a eu lieu ici en 1988 ».

4 - Entrée en jouissance de la commune le 10 avril 1872, maire : M. Allard. Publication légale dans l'Écho de Parthenay le 21 juillet 1872, acte rédigé chez Maître Jarrasse.

5 - En février 1875, une minute relate l'état déplorable des deux maisons d'écoles.

6 - P.V. effectué le 20 décembre 1875 par le Sieur Clovis Daunay de Ménigoute par suite de l'adjudication passée le 14 avril 1872 (A. Neau, architecte à Parthenay), montant des travaux 22 826,03 F ramené à 20 543,43 F (rabais de 10%), acompte versé 18 500 F, reste à verser 2 043,43 F.

L'exode rural vers les zones urbaines a entraîné une baisse démographique à partir de 1950, entraînant avec elle la fermeture des écoles et petit à petit la mort du village.

Sources :

- A.D. 79 : Cadastre Napoléonien , Série O 6 20-2172, Série 1T
- « Un village de la gâtine des Deux-Sèvres » de Michel Fournier
- Notice écrite en 1902 par Mr Soulard, instituteur
- Histoire des communes des Deux-Sèvres de Maurice Poignat

Claudette BRANGIER

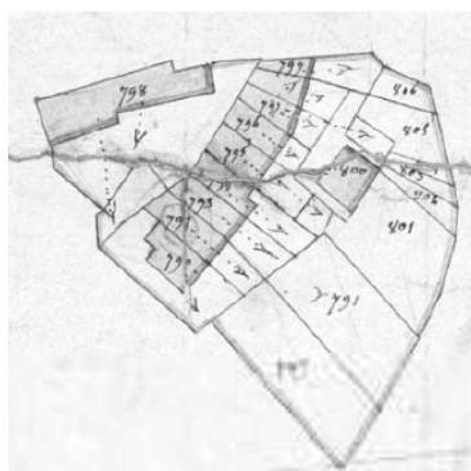
J comme (la) Jarge de Sidonie

Elle cousait à la Jarge, Sidonie,
Des nappes et des serviettes,
Des chemises à bretelles
Avec ou sans dentelle,
Des gros draps de coton cousus par le milieu,
Brodait le jour échelle,
Le point de tige et celui de bourdon,
Garnissait étagères et vieux lits à rouleaux.
Sidonie à la Jarge,
Cousait et brodait son trousseau.

La « Jarge » ? Oui, mais laquelle ? Parce que lorsqu'elle brodait à sa fenêtre, Sidonie regardait en direction de Pioussay, mais, quand elle quittait sa grande propriété par l'arrière, elle foulait les terres de Lorigné.



Photo aérienne confiée par Mme Aubouin,
belle-fille de Sidonie



Cadastre napoléonien de Pioussay

Pour tenter de satisfaire ma curiosité, j'ai consulté l'acte de partage anticipé qui fut passé entre les époux Billaudeau/Sicaud, arrière-grands-parents paternels de Sidonie, et leurs six enfants en mars 1862. Il ne nous aide en rien ou plutôt il confirme la situation particulière de la propriété, assise sur les deux communes mais aussi sur deux cantons, puisque Pioussay dépend de Chef-Boutonne tandis que Lorigné est rattachée à Sauzé-Vaussais. Dans la liste des quatre-vingts biens constituant la masse à partager, nous trouvons au premier point : « *La principale chambre d'habitation située à la Jarge de Pioussay* » tandis qu'au dernier point, nous avons « *une maison en location située à la Jarge de Lorigné* ».

Quoiqu'il en soit, Sidonie n'y est pas née puisqu'elle a vu le jour au village de « la Rogneuse » à Pioussay, en 1890. Le recensement de 1891 nous apprend, qu'alors âgée de six mois, elle y vit avec sa jeune maman, Marie Robert, âgée de 18 ans, son grand-père maternel, Gatien Robert âgé de 47 ans, veuf depuis quelques mois et ses arrière-grands-parents maternels, Pierre Robert, cultivateur de 73 ans et Marie Demondion sa femme. François Billaudeau, père de Sidonie, n'y est pas mentionné. Mais aux recensements suivants, elle a déménagé, puisque nous la retrouvons à « la Jarge de Pioussay », en compagnie de ses deux parents cette fois-ci.

Pour les besoins de l'article, j'ai donc appelé ce village « la Jarge de Sidonie » qui à son époque, était le carrefour de tous les possibles puisqu'au moment des frairies, les prétendants quelque peu éméchés arrivaient par les deux côtés : de la Chebassière, en passant par le Sauvage, il ne leur restait qu'à traverser la grande plaine de contestation où tournaient autrefois les ailes d'un moulin Billaudeau et ils arrivaient à la Jarge par des lieux de rendez-vous incontournables, soit au choix, la croisée de Pisse-poule ou le carrefour de Quou d'aïasse.

Les chemins de la Jarge par l'autre côté, passaient par Cache-peneuil, traversaient les brousses, les

ouches et les pâtureaux par la pointe des mulassiers. Les galants de Sidonie à la Jarge arrivaient par tous les côtés, s'y fouaillant même parfois, à coups de branches de châtaigniers, jouant à qui serait le plus beau, le plus fort et surtout le premier dans le cœur de la jolie fille qui tardait à trouver son « bachelier ».

Mais Sidonie, fille unique dans la grande propriété, obtint à Chef-Boutonne, son diplôme d'institutrice et ne s'en laissa pas conter. Celui qui déjoua tous les pièges, arriva par la Charente via la forêt de Tessé et Sidonie convola à Pioussay, le 25 août 1920, à l'âge de 29 ans. Son unique enfant, naquit à la Jarge de Pioussay neuf années plus tard, soit le 3 février 1929. Mais, Sidonie ne se remit pas de cette naissance tardive. Elle s'éteignit à Niort le 6 février suivant, abandonnant au nouveau-né, ses belles chemises brodées et sa grande propriété avec les ouches et les noyers, les belles châtaigneraies parfumées avec le bois taillis de la Chebassière aux de Lauzon qui en faisaient partie. Elle avait 38 ans.

Fut-elle inhumée dans le cimetière de Pioussay ? Je n'ai pas vérifié. Ce qui est certain en revanche, c'est qu'elle n'a pas rejoint les membres de sa grande famille inhumés dans la petite église Saint-Martin qui, sur la place du village, arbore fièrement son clocher peigne et ses modillons, parce que la pratique des inhumations dans les églises était interdite officiellement depuis 1776 pour des raisons de salubrité publique et peut-être également parce que c'était un moyen déroutant d'affirmer son identité quand les registres pastoraux vous étaient interdits.

Sous le premier banc à gauche, juste devant le chœur, subsiste encore une plate tombe, fort bien entretenue, portant les traces parfaitement lisibles, d'un lointain collatéral de 20 ans, fils de Marc Billaudeau, notaire et arpenteur de Ruffec, l'ancêtre direct de Sidonie. À ce jour, une seule tombe est identifiée dans l'église, mais les registres paroissiaux nous apprennent que huit membres de sa famille y furent inhumés de 1683 à 1767, soit pendant quatre générations consécutives, tous originaires du beau village de la Jarge de Sidonie.



Nous y trouvons par ordre chronologique :

Pierre Billaudeau. On peut lire le texte suivant gravé dans la pierre : cy-gist le corps de Pierre, fils de Marc Billaudeau notaire et Harpanteur, aagé de 20 ans inhumé le 23 septembre 1683. Priez Dieu pour son âme.

François Billaudeau, frère du précédent, est inhumé dans l'église de Pioussay le 21 juillet 1692, âgé d'environ 35 ans, fils de Marcq et de feu Marie Brissonneau, époux de Renée Besson, elle-même inhumée le 21 mai 1720 dans l'église de Lorné.

Marc Billaudeau, « *nottaire de Ruffecq* », père des deux précédents, demeurant à Lorné est « *inhumé dans mon église [de Pioussay] le 22 février 1688 aagé de 71 ans* ». (vue 139/284)

Marie Ayrault, est inhumée dans l'église de Pioussay le 18 novembre 1702 à l'âge de 25 ans, femme de Jean Billaudeau [qui suit] de la paroisse de Lorné (vue 203/284)

Jean Billaudeau, [fils de François et petit-fils de Marc qui précèdent] demeurant au village de la Jarge, âgé de 69 ans, a été inhumé dans l'église [de Pioussay] « *sur le coté droit de la grande porte en entrant, le 12 janvier 1747* » (vue 62/175)

Jeanne Billaudeau, demeurant à la Jarge, fille de feu Jean [qui précède] et de Françoise Riché [qui suit] a été inhumée dans l'église [de Pioussay] le 6 mai 1753, âgée de 30 ans. (Vue 119/175)

Françoise Riché, demeurant à la Jarge, âgée de 67 ans, veuve de Jean Billaudeau qui précède a été inhumée dans l'église, le 11 mai 1753 en présence de ses trois enfants, Louis, François et Jean qui signent (vue 119/175), c'est-à-dire cinq jours après sa fille Jeanne.

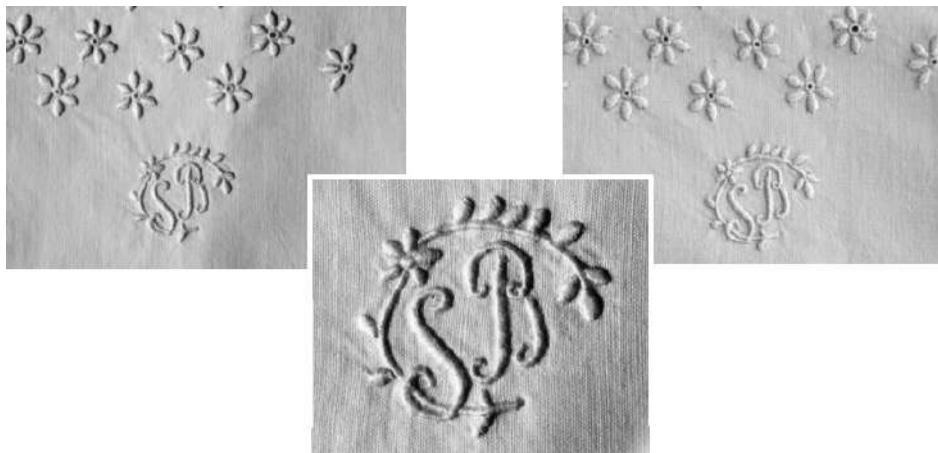
Jean Billaudeau, tailleur, âgé de 48 ans, [fils de Jean et Françoise Riché qui précèdent], veuf de Marie Bernard et époux de Louise Repain, demeurant à la Jarge, a été inhumé dans l'église [de Pioussay] le 6 août 1767 en présence de Louis Billaudeau qui signe. (vue 20/203).

Compte tenu des dates et des âges au décès, on devine en filigrane, un certain nombre de drames dans cette très vieille famille de la Jarge.

Pendant qu'à Pioussay on « dépouille » les registres paroissiaux et que l'on restaure les peintures murales de la jolie petite église romane, on découvre au Québec que trois pionniers de Nouvelle France, seraient originaires de Pioussay tandis que les de Lauzon de la Chebassière (enfin leurs cousins de Bignoux dans la Vienne) y fournirent deux Intendants au milieu du XVII^e siècle.

Lorsqu'en 2008, la municipalité fut sollicitée pour contribuer au grand projet régional des fêtes du 400^e anniversaire de la fondation de la ville de Québec, Pioussay fit alors cause commune avec Celles-sur-Belle et contribua au financement d'un des nombreux tonneaux qui firent la traversée vers Québec à partir du vieux port de La Rochelle, en grande pompe et précédés du Belem. Ce tonneau de circonstance portait un message : « *Attendons des nouvelles des Bilodeau, Beneteau et Bellefaye souhaiterions les accueillir à Pioussay* ».

Ce fut chose faite en 2012 : un autobus grand confort s'arrêta sur la place du village avec à son bord, trente-cinq Bilodeau québécois qui avaient répondu à l'invitation. Huit bougies allumées furent déposées sur l'autel, pour huit probables cousins ensevelis dans l'église. L'Ave Maria s'éleva sous les voûtes romanes et on inaugura à la Jarge, une plaque commémorative à la mémoire de Jacques Billaudeau, l'enfant du pays parti au XVII^e siècle qui contribua au peuplement de la Nouvelle France. Pour faire bonne mesure et ne pas oublier les deux autres pionniers Beneteau et Bellefaye, on planta encore un érable pour célébrer l'amitié franco-québécoise. Comme nous étions le 14 juillet, on lâcha dans les airs des ballons blanc et bleu du Québec, en guise de feu d'artifice de plein après-midi.



J'allais clore mon récit en insérant les initiales brodées de Sidonie. Mais voilà qu'en y regardant de plus près, je vois dans la partie basse de la guirlande, un indice supplémentaire : un avion qui s'élance à la conquête de l'ouest. Sidonie faisait-elle des rêves prémonitoires ou bien est-ce le fruit de mon imagination débordante ?

En tout cas, c'est ainsi que la Jarge de Sidonie, lieu de rencontres des mauvais garçons éméchés, devint officiellement à Pioussay, le 14 juillet 2012, un « lieu de mémoire » international dans une commune deux-sévrienne de trois cents âmes.

Sources :

Archives privées

Registres BSNMD Pioussay et Lorigné

Cadastre napoléonien – section B dite de la Jarge

Recensements de populations Pioussay et Lorigné

Acte de partage anticipé entre Louis Billaudeau/Jeanne Sicaud son épouse et leurs enfants – Notaire PARIS –

Cote 3E 10040.

Danièle BILLAUDEAU

K comme Kilos de charbon à Saint-Laurs

*« Saint-Laurs, c'était les corons,
les hommes, des mineurs de fond... »*

Rien ne laissait penser que ce petit village du sud Gâtine, à la limite de la Vendée, devienne un jour une terre minière. Au début du XIX^e siècle, Saint-Laurs est une commune d'un peu plus de 500



habitants, composée de nombreux villages dispersés au gré des vallons. Parmi mes ancêtres paternels, certaines branches ont toujours vécu ici, en tout cas aussi loin que remontent les actes paroissiaux : ils s'appellent Morisset, Pipet, Renoux, Sacré, Vincent, Guéry, Babin... Le bassin houiller de Vendée, qui se prolonge jusqu'à Saint-Laurs, est connu depuis longtemps mais avant le XIX^e siècle et les débuts de l'industrialisation, nul ne s'y était vraiment intéressé. C'est en Vendée que les premiers forages sont lancés, à Saint-Laurs il faut attendre 1837 pour que

le marquis de Nettancourt-Vaubécourt, un ancien officier des armées impériales originaire de Lorraine, sollicite l'octroi d'une concession de 327 hectares sur la commune de Saint-Laurs et celle voisine du Busseau. Après quelques essais infructueux, le premier puits est ouvert en 1840, bientôt nommé puits Saint-Laurent, il sera le dernier fermé en 1916. Ensuite viendra l'ouverture du puits Sainte-Marie en 1842, mais il fermera en 1860 car il est peu productif et dangereux. Le propriétaire fera ensuite forer le puits Sainte-Clotilde et enfin le puits Sainte-Claire en 1862. Cependant, le gisement de Saint-Laurs est limité : la production tourne autour de 670 tonnes en 1840 pour atteindre 9 240 en 1849, puis 20 000 tonnes à la veille de la guerre de 1870. Ensuite viendra le déclin de l'histoire minière en Deux-Sèvres avec la baisse de la production. Outre l'insuffisance du gisement, dans un premier temps les voies de communication pour acheminer le charbon sont rares. Bientôt, le combustible va aussi être utilisé localement dans les fours à chaux. En 1891, c'est 1/3 de la production qui leur est destinée et la mise en service d'une ligne de tramways Saint-Laurs/Parthenay va faciliter le transport vers d'autres fours. Si au départ le marquis de Nettancourt n'emploie qu'une cinquantaine de mineurs, au fil des ans ce chiffre approchera les 250 (dont des enfants) avant de baisser régulièrement jusqu'à la fermeture. Le recrutement se fait d'abord sur la commune (pour près de la moitié) et les environs, ensuite d'autres hommes venus de toute la France mais aussi de l'étranger (de Pologne notamment), viendront compléter ce contingent. La population passera de 526 à 1 315 en 1906. Parmi ces hommes, trois de mes ancêtres ont travaillé au fond des galeries : mon arrière-grand-père, Auguste Morisset, son père Jean Morisset et un autre arrière-arrière-grand-père, Baptiste Sacré.

Dès 1852, Jean Morisset alors âgé de 20 ans descend à la mine. Il part la même année au service militaire mais à son retour il reprend le chemin des puits. Il se marie en 1859 avec Augustine Vincent, une jeune couturière du village. Jean garde cet emploi encore quelques années puis, selon les actes, il est aussi cultivateur. Comme beaucoup d'autres, il va occuper ces deux fonctions : les anciens paysans se font mineurs mais gardent leur activité agricole, une façon d'améliorer un peu leur quotidien et de faire bouillir la marmite ! Jean s'éteint en même temps que la mine, il meurt en 1916, à l'âge de 82 ans et sur son acte est noté qu'il est fermier. Son fils Auguste ne fera qu'un bref passage au fond de la mine. Avant son mariage il est domestique à Ardin. En 1898, il épouse Fleurantine Morisset et ce n'est qu'après ses nocces qu'il revient à Saint-Laurs et entre à la mine. Il y passe peu de temps puisque dès 1901 il est propriétaire exploitant et il le restera. Quant à Baptiste Sacré, mon autre arrière-arrière-grand-père, il travaillera très ponctuellement comme porion. Je trouve mention de cette profession le concernant sur un seul acte, quatre ans après son mariage, il a alors 34 ans, il vit au bourg de Saint-Laurs et est mineur. Il semble surtout avoir été cultivateur et toujours dans la même commune. Jean Morisset est donc celui qui a le mieux connu la vie difficile au fond des puits. Bien sûr, les dangers sont nombreux : le puits Sainte-Marie par exemple connaît dès le départ

d'importantes infiltrations d'eau qui provoquent des dégâts. Les accidents sont fréquents, Jean ne semble pas avoir été pris dans un coup de grisou ou un éboulement. Et tout cela pour un salaire très bas. Pourtant, petit à petit, les hommes vont s'organiser. Très vite, ils créent une caisse de prévoyance pour aider les malades et les blessés.

À partir de 1864, le droit de grève n'est plus un délit et les « gueules noires » vont rejoindre le syndicat de la mine voisine de Faymoreau en 1895.



Plusieurs grèves importantes marquent l'histoire de la mine de Saint-Laurs. Surtout celle de 1896, la première et la plus longue, elle commence le 4 février pour s'achever le 14 mars. Un mouvement long mais hélas ! les travailleurs n'auront quasiment rien obtenu ! Jean a-t-il participé à ces mouvements ? Difficile à dire. En tout cas pour l'instant je n'ai pas trouvé son nom dans les documents que j'ai pu consulter concernant les accidents et les grèves.

Cette parenthèse minière n'a changé le village que pour près un siècle, le dernier puits ferme en 1916.

La population qui avait doublé est aujourd'hui retombée à 567. Les cafés qui s'étaient ouverts – la commune en comptera jusqu'à 15 – ont tous disparus. Aujourd'hui, les traces de ce passé sont peu nombreuses et en traversant la campagne on ne devine guère l'activité qui a fait battre un temps le cœur de cette bourgade. Alors, pour retrouver un peu de cette histoire, je vous invite à aller faire une balade sur les pas de ces mineurs grâce à cette [fiche randonnée](#), mais aussi à écouter le [témoignage d'un ancien mineur](#) (diffusé le 17 décembre 1996 – INA).

Sources :

Le site de la commune de Saint-Laurs. / Le dossier de l'inventaire Poitou-Charentes sur les mines de Saint-Laurs Michel Montoux. / L'histoire de Saint-Laurs.

Sylvie DEBORDE ([L'arbre de nos ancêtres](#))



L comme Louin

Louin et son village, Ripère

La carte postale de Ripère : 14 juillet 1908, le jeu de la poêle

Dans ce jeu, une pièce était collée sur le fond d'une poêle noircie par la suie. Le joueur devait récupérer cette pièce sans utiliser ses mains. L'ustensile était accroché à une corde tendue entre deux fourches. C'était astucieux pour perturber les efforts du joueur et alimenter les rires du public. Ces jeux furent pratiqués à Ripère, le 14 juillet, jusque dans les années 1950, course en sacs, course de brouettes, course à l'œuf, l'œuf cru posé sur la cuillère serrée entre les dents ne devait pas tomber, etc.



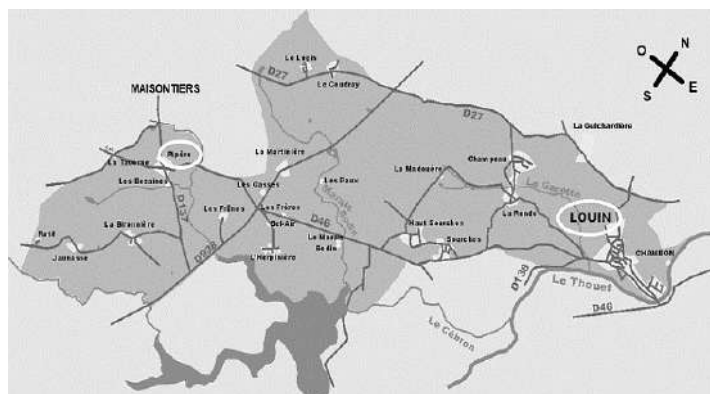
C'était surtout une fête pour les enfants encadrés et encouragés par le village.

Pourquoi cette carte postale dans ce coin de Gâtine en 1908 ?

La fête nationale du 14 Juillet fut instituée par la III^e République en 1880, et devait être célébrée dans tout le pays. Elle avait aussitôt posé problème et parfois continué de le faire dans l'ouest, déchiré par les guerres de Vendée un siècle plus tôt. Je ne sais pas quelle fut la réaction immédiate de Ripère à cette injonction. Mais en 1908, la fête fut si belle qu'elle fit l'objet de la seule carte postale de Ripère.

Mais qui connaît Ripère ?

Ripère n'est qu'un hameau, un gros hameau de la commune de Louin, dans le triangle Parthenay, Thouars, Bressuire, près de la D 938 reliant Niort et Thouars. Le chef-lieu Louin frôle la limite nord-est du territoire communal, Ripère se situe au sud-ouest. Ripère est à plus de sept kilomètres de Louin mais seulement à un kilomètre de Maisontiers (commune et paroisse voisine). Surprenante cette commune bicéphale ! Avant 1792, les actes paroissiaux concernant Ripère se rédigeaient tantôt à Louin, tantôt à Maisontiers avec « Ripère » ou « Ripère de Louin » inscrit dans la marge des actes.



Carte de la commune de Louin empruntée avant transformation à <https://memoiredelouin.fr/>

Les hameaux de Ripère, la Martinière, l'Herpinière, la Bironnière, Jaunasse, la Taverne, les Bezennes, les Frères et les Frènes sont regroupés dans la partie sud-ouest de la commune. Ripère, le plus important, comptait une trentaine

de feux. Ce n'était que de petites borderies avec quelques vaches, chèvres et moutons, les indispensables artisans, maréchal et charron ainsi qu'épiceries et cafés. Cet éloignement du chef-lieu a souvent posé problème à cette commune de Louin qui a imaginé des solutions parfois définitives. Les relevés de conseils municipaux retracent ces difficultés. En 1853, il y eut un projet de « cession » de Ripère, la Bironnière, Jaunasse, la Martinière et même le Coudray, soit la moitié ouest de la commune, au profit de Maisontiers. Puis en 1866, ce fut encore un projet de « démembrement » toujours au profit de Maisontiers. Mais le divorce ne devait pas être souhaité par les deux parties, il n'a pas eu lieu. Ripère est toujours dans la commune de Louin.

C'est en 1881-1882 que les lois Jules Ferry rendirent l'école gratuite, l'instruction obligatoire et l'enseignement public laïc. Dès 1882, avec François Guéruchon maire, les élus choisirent d'implanter une école de hameau à Ripère « pour cause de déplacements fatigants des gamins des villages environnants ». Il est à remarquer que l'étude se fit sur les écoles de Louin et Maisontiers, dont les populations respectives étaient alors de 1 200 et 300 habitants. Voici, concernant Ripère, des extraits du « rapport de l'inspecteur d'académie sur les écoles de hameau



L'école de Ripère

construites à l'aide du crédit d'un million alloué par l'état au département des Deux-Sèvres (arrêté ministériel du 27 novembre 1882) ». Deux tableaux donnent la situation scolaire : en 1883-1884, avant l'ouverture de l'école, en 1884-1885 l'année suivante ; puis suivent d'autres informations sur le village... L'école s'est ouverte à la rentrée 1884. Le rapport indique 76 élèves sur la seule classe de

COMMUNES.	NATURE DES ÉCOLES.		POPULATION SCOLAIRE. Enfants âgés de					
			Moins de 6 ans.	De 6 à 13.	Plus de 13 ans.	Total.		
1883-1884	Louin..... Bourg.....	E. p. de G.	1 cl.	7	44	3	54	
		E. p. de F.	1 cl.	9	42	9	60	
	Maisontiers.....	E. p. mixte.	1 cl.	9	82	4	95	
					168		209	
1884-1885	Louin.....	{ Bourg.....	E. p. de G.	1 cl.	6	42	3	51
		{ Ripère.....	E. p. de F.	1 cl.	10	38	7	55
			E. p. mixte.	1 cl.	11	53	12	76
	Maisontiers.....		E. p. mixte.	1 cl.	13	48	2	63
						181		245

Louin (RIPÈRE). — Le hameau de Ripère est distant de 7 kilomètres de Louin, chef-lieu communal. Il a une population agglomérée de 120 habitants. La population, dans un rayon de 1,500 mètres de ce hameau, dépasse 200 habitants. L'école mixte, qui a été construite à Ripère, a coûté 14,400 fr.

Ripère. Chapeau, M. l'instituteur ! Le nombre total des enfants fréquentant les écoles citées Louin, Maisontiers, Ripère, passa de 209 à 245 avec l'ouverture de l'école de Ripère, soit 17 % en plus. Les chiffres donnés par les recensements étant stables, j'attribue cette augmentation à l'obligation de la scolarité pour tous. Quel était donc le taux de scolarisation à Ripère avant ces lois ? Je n'ai rencontré aucune signature de Ripérens avant cette période, ni à Louin, ni à Maisontiers... Pour Ripère et ses enfants, cette école fut un immense cadeau de la III^e République.

Enfin filles et garçons furent soumis aux mêmes règles et objectifs. Ripère eut une école « géminée », filles et garçons étudiaient ensemble dans la même classe, mais un grillage les séparait sur la cour ; « ouf, la morale était sauve ! ». Pourtant, ces élèves empruntaient les mêmes trajets pour venir à l'école. Cette école de hameau a instruit jusqu'en 1972 les enfants de l'ouest de la commune, ceux de Ripère, la Martinière, l'Herpinière, la Bironnière, Jaunasse, Ratil et autres fermes... Le mercredi fut le jour de congé et non le jeudi comme c'était la règle nationale. Mercredi, c'était le jour du grand marché aux bestiaux de Parthenay. Pour la vie religieuse, Ripère resta tourné vers Maisontiers, et les enfants de Ripère furent baptisés, catéchisés par son curé. Son cimetière a continué d'accueillir les habitants de Ripère et son garde-champêtre attendait le corbillard à la « frontière » communale pour vérifier le plombage du cercueil. Au milieu du XX^e l'école religieuse de filles de Maisontiers scolarisait une partie des filles de Ripère. Les autres furent la source de relations tendues entre l'instituteur de Ripère et le curé de Maisontiers. Les séances de catéchisme n'étaient jamais le mercredi jour de congé, c'était le matin avant 9 h ou le midi entre 13 et 14 h, juste avant les heures de classe. Le dessous des guerres scolaires... Ripère est toujours aussi loin de Louin...

La résistance : le monument de Ripère.

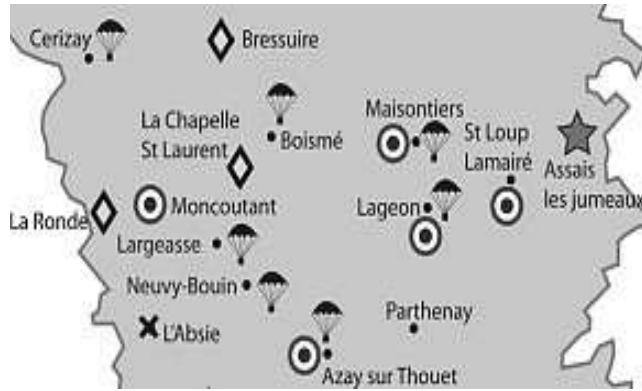
Après la seconde guerre mondiale, les écoliers se regroupaient autour de l'institutrice Mlle Morin, pour les commémorations, devant le monument au milieu du village. Ils scandaient « mort pour la France » à l'appel de chaque nom.

**N'OUBLIEZ PAS
DÉPORTÉS
BONET Arsène
GEANTET Casimir
CAILLAU Ernest
GRIMAUD Marcel
COMBATTANTS
CHARGY Alfred
COUSIN Eugène
1939-1945**



Le parachutage du Bois de dix-heures.

« Si je meurs, venge-moi » fut le message de la BBC.



Dans la nuit du 24 au 25 juillet 1943, les 17 femme et hommes de l'équipe constituée par Daniel Bouchet médecin de Saint-Loup-sur-Thouet, du mouvement Organisation Civile et Militaire (OCM), réceptionnèrent et transportèrent trois tonnes d'armes parachutées au « bois de dix-heures » à proximité de Maisontiers. Une partie des armes fut cachée à Ripère par Arsène Bonet. Une première arrestation eut lieu le 9 août. Les autres membres du groupe furent arrêtés en octobre, et parmi eux, ceux de Ripère et

Maisontiers. La plupart furent déportés. Daniel Bouchet, notre médecin de Saint-Loup, déporté, revint de Buchenwald.

Arsène Bonnet (déporté et mort à Mulsen en septembre 1944) et Fernand, l'enfant du jeu de la poêle, étaient frères ; ils vécurent à Ripère. J'étais à l'école avec le plus jeune fils de Casimir Geantet, déporté et mort à Hradichko en mars 1944. Camille Guindon, qui participa lui aussi au parachutage du « bois de dix-heures », était le maréchal du village, notre voisin et un homme fort apprécié. Ils étaient des enfants de Ripère, ont fait l'apprentissage de la vie dans ce village où ils furent élèves dans la classe unique de l'école...

Et Ripère aujourd'hui ?

Plus de cris d'enfants dans la cour d'école, plus d'enclume qui résonne, plus de cafés avec leur jeu de boules, le car transporte les enfants vers leur école, le charron est devenu entrepreneur menuisier, on prend sa voiture pour aller travailler... c'est le Ripère du XXI^e. La société de boules en bois résiste. Hommes et femmes se retrouvent toujours avec la même gaieté dans les concours où résonne encore le patois d'ici. « *I sus une droillère d' quou village, et olé là qu'i é grandi.* » (*Je suis une fille de ce village, et c'est là que j'ai grandi.*) Dans mon souvenir, enjolivé probablement par l'éloignement, Ripère était un village sans église, sans château, loin des pouvoirs, marqué par notre histoire nationale ; c'était un village indépendant, vivant, porteur de symboles forts. C'est dans ce contexte qu'est né mon rêve : que TOUS les enfants puissent s'asseoir sur les bancs d'une même école pour se connaître, se respecter et savoir vivre ensemble.

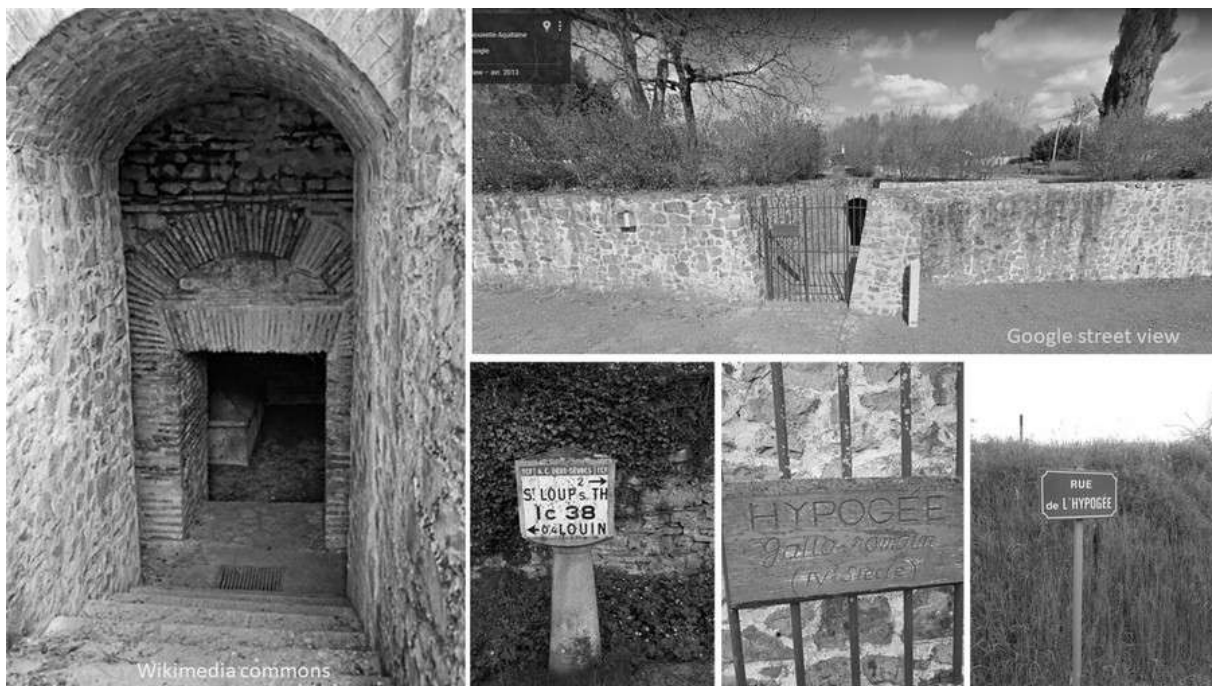
Mauricette LESAINT



L comme Louin et l'hypogée gallo-romain

Louin, village du nord des Deux-Sèvres. Vous arrivez au bourg par le sud, par exemple vous arrivez de Saint-Loup-sur-Thouet, ou bien vous arrivez de Ripère qui fait l'objet de l'article de Mauricette. Vous arrivez vers le bourg donc, et juste après le cimetière, à votre gauche, vous remarquez une grille qui protège une construction en pierre, et sur la grille il y a un panneau : Hypogée gallo-romain (IV^e siècle).

La grille est ouverte. Entrez, vous avez le choix entre descendre ou monter. Si vous descendez, plusieurs marches vous mènent dans une sorte de crypte souterraine, il fait frais, il fait humide, et il y a deux cercueils en pierre, un grand et un petit, avec un couvercle en forme de triangle. Remontez, au dessus de cet édifice souterrain, un terrain qui révèle les fondations d'un bâtiment, un genre de temple.



Donc, vous êtes dans un hypogée.

Pour visiter, vous allez voir cette vidéo de [art lyb](#) ou alors, suivez-moi si vous n'avez rien contre [les vidéos totalement amateur et toutes pixelisées](#).

Mais qu'est-ce qu'un hypogée?

Hypogée, nom masculin mais qui finit quand même par ée, comme lycée, mausolée, musée, pygmée, scarabée et une trentaine d'autres mots, liste complète [ici](#).

Un hypogée, en archéologie, c'est une construction souterraine destinée à des sépultures ([portail lexical CNTRL](#))

Vous êtes dans un hypogée daté du IV^{ème} siècle, découvert en 1898. Il a été refouillé et restauré en 1994, selon le site [Mémoires de Louin](#).

Et il y a encore du monde là-dedans?

J'ai des souvenirs personnels de l'hypogée car j'ai passé à Louin tous les étés de mon enfance. C'était dans les années 1970-1980. Je me souviens du froid, de l'humidité, et de la trouille quand même. On descendait dans un tombeau, faut dire.

Ma mère se souvient qu'elle aimait bien y aller, enfant : *"On s'amuse à y crier pour entendre la résonance"*. La question essentielle, c'est celle que ma nièce de 9 ans nous a posée lors de notre visite, en mai dernier : *"et il y a encore les gens, dedans ?"*.

À la découverte du site, en 1898, il y avait un squelette dans chaque sarcophage. Ma sœur était toute petite dans les années 1980. Elle croit se souvenir, de façon très ténue, des couvercles posés sur les sarcophage, ébréchés, et qu'elle regardait par les fissures pour voir si *"il y a encore du monde, là-dedans"*.

Ma mère pense que dans les années 1960, les couvercles étaient posés à côté et que clairement, il n'y avait plus de squelette.



Les sarcophages de l'hypogée de Louin

C'est ma grand-tante, toute petite, vers 1940, qui se souvient qu'il y avait beaucoup d'eau autour des cercueils, et les squelettes dans les sarcophages. Je me demande si c'est possible, les squelettes encore là dans les années 1940, ou si c'est l'imagination de l'enfant.

La lettre de l'architecte du département au préfet des Deux-Sèvres, datée du 15 septembre 1915 précise que l'architecte était à Louin la veille et a observé de l'eau dans le grand sarcophage, et que "on voyait, d'ailleurs, très bien les ossements qui y ont été laissés ainsi que dans le petit sarcophage".
Je lance un appel à mémoire auprès des lecteurs : jusqu'à quand les ossements ont-il été visibles ?

Gratter un cimetière mérovingien avec une fourchette

Le site de l'hypogée, c'est aussi la partie du dessus, le champ dans lequel aujourd'hui on a la trace de ce temple de forme si particulière. Ma mère me raconte, années 1955-1960 :

Gamines, disons vers 8-10 ans, avec ma sœur et B, un ami du coin, on décidait de temps en temps d'aller "gratter" à l'hypogée. On grattait donc près de la grille d'entrée dans un talus de terre rouge bien dégagé, car une route, celle qui mène à Champeau, avait été creusée, sûrement à partir d'un chemin et là, on trouvait systématiquement des morceaux d'os que l'on ramenait triomphalement pour les mettre dans la vitrine des parents de l'ami.

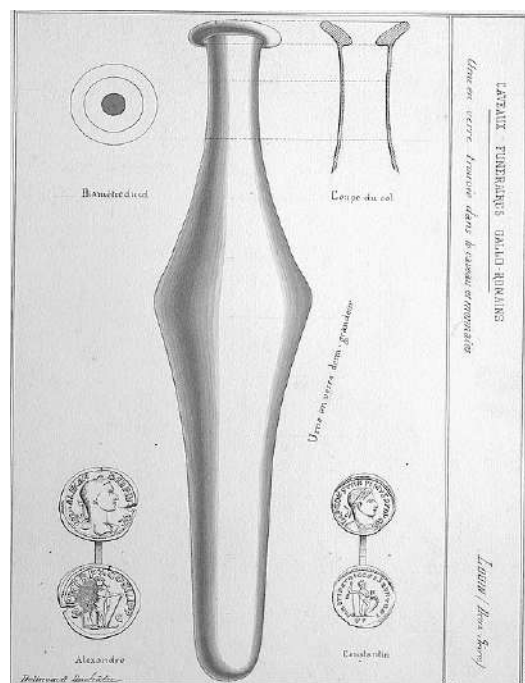
Le père nous avait expliqué qu'il y avait eu là-bas un cimetière gallo-romain, et que ces morceaux d'os étaient sûrement des os humains. Ça qui nous procurait un effroi délicieux...

Je me suis depuis creusé la tête pour me rappeler avec quoi on grattait. Pas avec les ongles tout de même, ni avec des bouts de bois. Et ça m'est revenu peu à peu : avec des couverts de cuisine empruntés sans trop demander la permission. Pour être plus précise, je me revois descendre la rue avec une fourchette.

Précisons cependant, ceci a eu lieu il y a 70 ans. Aujourd'hui, de telles recherches sauvages tomberaient sous le coup de la loi.

Le tombeau manque un peu de déco

À sa découverte, le site renfermait des objets. La demande de classement de 1902 mentionne que les tombeaux contenaient, en plus des ossements, *"des lambeaux d'étoffes ainsi qu'une grande urne en verre blanc irisé [confirmer lecture de ce dernier mot] absolument intacte"*.



[Caveaux funéraires gallo-romains, Louin \(Deux-Sèvres\)](#)

On apprend par le site Mémoire de Louin qu'un[e?] archéologue originaire de Paris a acquis cette urne, ou vase, ou amphore au mois de mai 1915, pour la somme de 500 francs de l'époque. La lettre de l'architecte du département datée du 15 septembre 1915 précise le nom de l'acquéreur : M. Granier.

Voici le dessin de l'urne, par le père Camille de la Croix qui a fouillé le site à sa découverte. Je me suis posé la question de la taille de l'objet. On a le format de la planche (36 cm, mais j'ai rogné les marges) et la note "urne en verre demi grandeur", j'interprète que l'original faisait une soixantaine de centimètres de long. Êtes-vous d'accord?

Dans la lettre du 15 septembre 1915, on apprend en outre que M. Granier n'a pas fait d'offre d'achat aux propriétaires du terrain pour le grand sarcophage en marbre. Rétrospectivement, je dis ouf !

Ce ne serait pas tout. Le site Mémoires de Louin rapporte que *"d'après une information orale (...) transmise de génération en génération, des bijoux auraient été trouvés... Que sont-ils devenus ?"*

Évidemment vu d'aujourd'hui, cela nous semble hallucinant de vendre des objets trouvés dans un tombeau du IV^e siècle, n'est-ce pas. C'était il y a un siècle. La décision de classement monument historique date du 28 octobre 1916.

Photographies

L'hypogée a-t-il été dessiné, photographié au cours du siècle dernier ? Je n'ai trouvé aucune représentation de l'hypogée sur les cartes postales anciennes de Louin (le fonds Camille de la Croix cité en source reste à explorer)

Dans ma collection familiale, j'ai mis la main sur cette photographie de l'hypogée. Elle date des années 1930.

J'en profite pour vous présenter ma famille : la femme, c'est mon arrière-grand-mère. Elle s'appelle Marie Chauvin. L'homme est mon arrière-grand-père, Marcel Coulon. Tous deux sont nés en 1892 à Paris. Le garçon le plus à gauche, c'est leur fils Robert Coulon (1919, Paris) ; la fille avec des tresses est leur fille, et c'est aussi ma grand-mère, Madeleine Coulon (1921, Paris).

Le jeune garçon le plus à droite n'est pas identifié, il s'agit vraisemblablement soit de Robert Morteau né en 1918 ou de son frère André Morteau né en 1915. Ma famille vivait à Paris et venait à Louin pour les vacances d'été, dans une maison qu'ils louaient à la famille Morteau.

La photo peut dater de l'été 1934 ou d'un été précédent.

En voulant prendre une photographie de l'hypogée sous cet angle, je me suis rendu compte que le photographe doit être positionné au milieu de la route. Pas qu'elle soit très passante en 2019, et sûrement bien moins dans les années 1930, mais bien sûr, cela ne favorise pas les photos.



Lecteurs, avez-vous connaissances de photographies anciennes de hypogée ?

Comment le visiter

Si vous passez aux environs de Louin, vous pouvez aller voir l'hypogée. Arrivez par Saint-Loup-sur-Thouet, et après le cimetière, vous verrez la grille à gauche, et le panneau qui indique hypogée gallo-romain (IVe siècle). Si vous prenez une photo, faites gaffe à la route. À ma connaissance, la grille est toujours ouverte.

Emmanuelle PHAN (*Des vies de gens d'avant*).

Pour aller plus loin

Qui sont l'adulte et l'enfant enterré là ? Pourquoi ont-ils eu le droit à une telle sépulture ? Quels étaient leur religion, leurs rites funéraires ?

Qu'est-ce que ce temple dont on voit les fondations sur la partie haute ? Qu'y avait-il à Louin à cette époque ? Y a-t-il eu un cimetière mérovingien ensuite ?

Quelle est l'importance du site de Louin en archéologie, pour l'étude des sépultures, l'étude des sarcophages, celle des techniques de fabrication de sarcophage (taille de pierre), de l'extraction et du transport de pierres, etc ?

Comment le site a-t-il été découvert (1898), dans quelles circonstances ? Quelle est l'histoire de la famille propriétaire du lieu, les familles Moreau, Favreau, Baranger ? Qui est le père Camille de la Croix, archéologue de la région qui a étudié le site ? Qu'a dit la presse à l'époque de la découverte ? Que s'est-il passé ensuite, quelles ont été les tentatives pour préserver le site, que nous apprend le dossier de classement monument historique ? (1916)

Parmi ces questions, certaines n'ont pas de réponse - je doute qu'on puisse connaître la biographie

des occupants des sarcophages (mais qui sait, rêvons). Mais il y a aussi des articles de vulgarisation, des travaux de recherche, des données brutes, qui permettraient d'éclairer l'un ou l'autre des aspects. J'ai bien pensé, ou départ, creuser tous les aspects de ces questions et d'en rendre compte dans cet article - c'était très ambitieux.

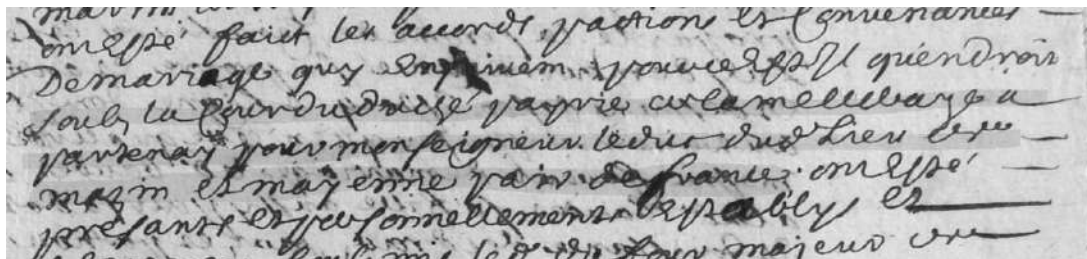
Crédits photos

Wikimedia common, Google street view (Les photos non légendées sont de l'auteur de l'article ou de ses archives familiales)



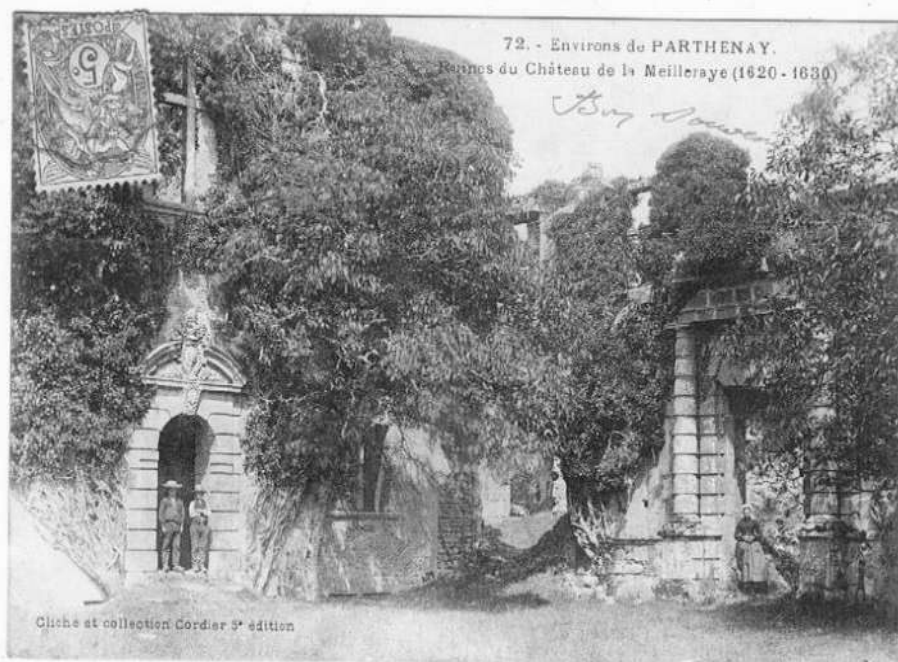
M comme (la) Meilleraye

Si comme moi la quête de vos ancêtres vous conduit à étudier les registres paroissiaux et les actes notariés autour de Beaulieu-sous-Parthenay, petite paroisse de Gâtine, à quelques lieues au sud de Parthenay, sans doute allez-vous faire la connaissance de laboureurs ou de métayers qui vivent ou travaillent sur les terres du duché de la Meilleraye.



AD79 – Notaire Jean Simon – 3 E 1686

Soubs la cour du duché payrie de la melleraye a partenay pour mon seigneur le duc dudit lieu _ mazarin et mayenne pair de France



Actuellement, il ne reste que des ruines du château de la Meilleraye, à l'abandon depuis longtemps et que l'on voit déjà couvert de ronces sur les cartes postales du début du 20^e siècle.

L'histoire du château de la Meilleraye, comme celle du duché de la Meilleraye, n'a duré qu'un temps. En moins de deux siècles, entre 1630 et 1790, un manoir comme tant d'autres est devenu un château somptueux, appartenant à une famille puissante, les de La Porte – La Meilleraye – Mazarin qui en l'espace de deux ou trois générations a disparu de l'histoire de France.

En un mot, ce château, qui n'a pas vécu deux cents ans et que les souvenirs du grand siècle et de l'homme illustre qui en est le principal fondateur auraient dû protéger, n'est même plus l'ombre de ce qu'il fut. C'est le squelette incomplet d'une construction renversée avant l'âge, mais d'où n'a pu complètement disparaître la trace de sa jeunesse et de sa grandeur passées.



Vue aérienne des ruines du château Musée du patrimoine de France



Revenons au début de l'histoire parallèle de la famille de La Porte et du futur château.

En novembre 1574, un certain Jean de La Porte, apothicaire à Parthenay, achète un petit manoir féodal, à proximité de la forêt de la Meilleraye. Il est l'un des fils de Raoul de la Porte, seigneur de la Lunardière, gouverneur de Parthenay vers 1530.

Jean n'a pas d'enfant, mais il a un frère, François de la Porte, avocat à Poitiers, puis à Paris où il devient conseiller du roi. Le 26 mars 1548, François de la Porte épouse Claude

Bochard, fille d'un conseiller au parlement de Paris, avec laquelle il a une fille, Suzanne de la Porte.

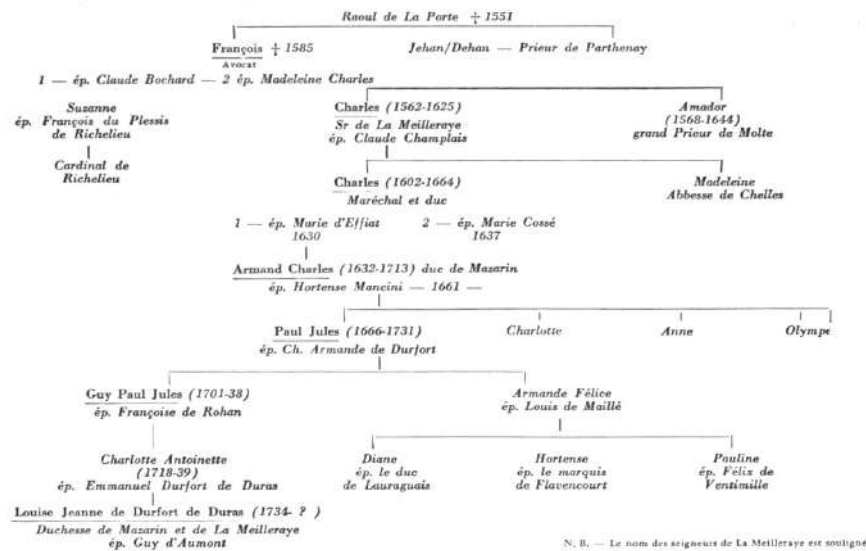
Après le décès de son épouse, il se remarie avec Madeleine Charles le 28 avril 1559. Avec elle, il a cinq enfants, dont l'aîné est Charles de la Porte, héritier des titres de son grand-père, donc seigneur de la Lunardière, et également héritier de son oncle Jean, donc seigneur de la Meilleraye.

Charles I^{er} de la Porte s'installe à La Meilleraye à la fin du XVI^e siècle, après le décès de son oncle Jean, inhumé le 19 janvier 1585 dans l'église Saint-Laurent de Parthenay. Malheureusement, les registres de l'église Saint-Laurent ne sont disponibles qu'à partir de 1587.

Le 15 mars 1596, Charles I^{er} épouse Claude de Champlain, avec laquelle il a un fils, Charles – ou Charles II comme on l'appelle souvent pour l'identifier - né en 1602 à Beaulieu-sous-Parthenay, paroisse dont les registres ne sont disponibles que depuis 1637, ou peut-être à Parthenay, sans qu'on ait de trace non plus.

Pendant ce temps, la demi-sœur de Charles I^{er}, Suzanne de la Porte, a épousé en 1566 un certain François du Plessis de Richelieu, conseiller d'État. L'alliance est importante, la famille est un peu plus aisée et en vue que la famille de La Porte, dont les origines sont plus modestes. On reste malgré tout sur des familles de noblesse de robe, ou de petite noblesse, comme on en compte beaucoup en France à l'époque où le pouvoir passe d'Henri IV à son fils Louis XIII. Suzanne va donner six enfants à son époux, dont l'avant dernier naît à Paris le 5 septembre 1585. On lui donne les prénoms de Armand-Jean, et on le destine à l'Église.

Fig n° 2 – Tableau généalogique des de La Porte - La Meilleraye - Mazarin



Peut-être avez-vous reconnu Armand-Jean du Plessis de Richelieu, futur duc de Richelieu, futur secrétaire d'Etat aux Affaires Etrangères, chef du gouvernement, bras droit de Louis XIII.

Sans vouloir nier les mérites de Charles II de la Porte, le futur maréchal de Richelieu et duc de la Meilleraye, il est probable que sa proche parenté avec le premier personnage qui n'est pas un prince de sang du royaume de France a joué un rôle majeur dans son ascension fulgurante – et donc dans la transformation du petit manoir provincial en superbe château. Les contemporains de Richelieu prétendaient que le célèbre homme d'état considérait son cousin germain comme une sorte de fils d'adoption.

C'est pourtant Charles I^{er}, l'oncle de Richelieu, qui fait commencer les travaux d'agrandissement et d'embellissement du château, dans les années 1620-1630. Puis Charles II continue d'embellir le château, comme plus tard à Versailles Louis XIV améliorera constamment le relais de chasse choisi par son père. À Beaulieu, une chapelle est construite en 1638, une orangerie en 1649.

Les habitants de Beaulieu-sous-Parthenay, parmi lesquels Jeanne Chaignon, mon aïeule, mariée en 1640 dans l'église paroissiale, profitent-ils des retombées économiques des travaux conséquents et dispendieux ? Qui est l'architecte du château, d'où viennent les ouvriers ? Je n'ai dans mes ancêtres, nombreux dans les bourgs alentour, que des paysans à différents niveaux d'aisance, jamais de maçons ou d'artisans. Pourtant il a dû y en avoir longtemps, puisque que la construction et l'embellissement du château se sont poursuivis pendant tout le XVII^e siècle.

Charles II de la Porte épouse le 26 février 1630 Marie Coeffier de Ruzé d'Effiat, dont le père est maréchal de France, avec qui il a un fils, Armand Charles de la Porte. En mai 1637, il épouse en secondes noces Marie de Cossé-Brissac qui ne lui donne pas d'enfants.

Parallèlement, il est officier dans les armées du roi, dès 1628, où on le trouve colonel - à 26 ans environ - pendant le siège de La Rochelle. Son avancement dans l'armée de Louis XIII est rapide. Il devient Grand Maître de l'Artillerie, puis en 1639 maréchal de France. À la tête de l'armée, il s'empare d'Arras, de Lens, de la Bassée, toutes villes prises à l'Espagne, et qui depuis sont restées françaises. Ses compétences militaires semblent réelles, et son avancement n'est pas totalement dû à sa parenté avec le cardinal de Richelieu.

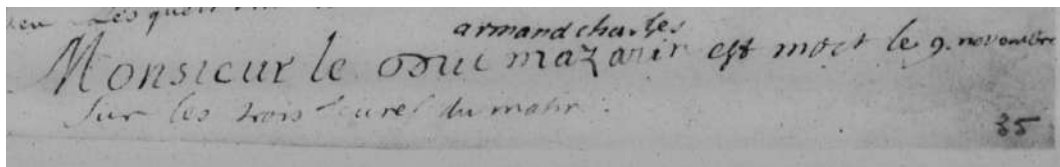
D'ailleurs, quand Richelieu décède en 1642, Charles de la Porte, maréchal de France, ne perd ni son prestige, ni sa gloire. Richelieu avait recommandé, semblerait-il, son cousin à son successeur, le cardinal Mazarin, et Charles de la Porte va tisser des liens au moins aussi privilégiés avec le nouvel homme fort de la France. Mais désormais la famille de la Porte, ou de la Meilleraye comme on va maintenant les appeler, n'habite plus vraiment en permanence le château de la Meilleraye.

C'est à Paris que Armand-Charles de la Porte, seul héritier, épouse Hortense Mancini, nièce du cardinal Mazarin, le 28 février 1661, devenant ainsi duc de Mazarin. C'est à Paris aussi que meurt le

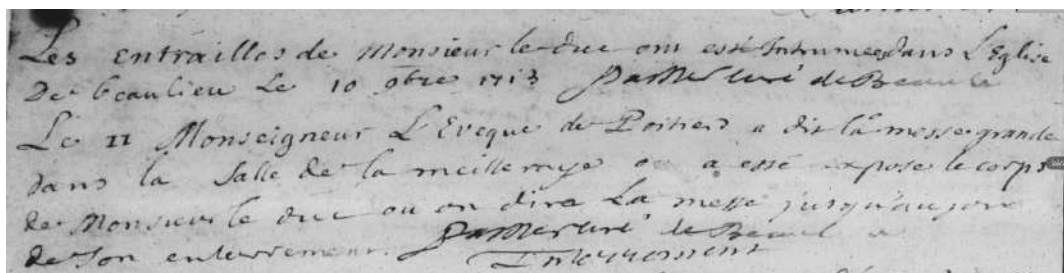
duc de la Meilleraye, maréchal de France, le 8 février 1664.

Armand-Charles de la Porte est maintenant duc de la Meilleraye, duc de Mazarin, époux d'une des plus jolies femmes de France, nous dit la rumeur, et peut-être aussi une des plus volages. Le duc de Mazarin, que madame de Sévigné prétend fort laid, que ses contemporains trouvent bizarre et d'une dévotion austère, selon Bélisaire Ledain, s'installe à nouveau, seul, au château de la Meilleraye, où il vit modestement jusqu'à sa mort à l'âge de 82 ans, le 9 novembre 1713.

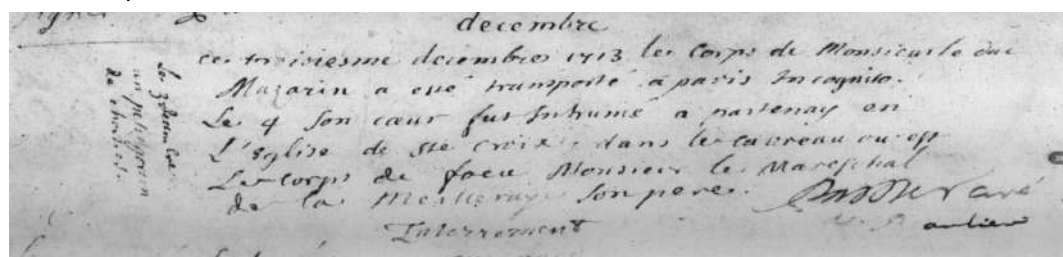
Le registre paroissial de Beaulieu-sur-Parthenay garde la trace des événements qui ont suivi ce décès.



Vue 27/262



Vue 28/262



Vue 28/262

En cette même année 1713, à Beaulieu-sous-Parthenay, mon aïeule Jeanne Baudet, veuve de 34 ans, vit avec sa mère, Jeanne Imbert, la fille de Jeanne Chaignon, et ses trois enfants, Pierre Bordier, Magdeleine Bordier et la petite Jeanne Bordier, 3 ans, fille posthume de Clair Bordier, elle aussi mon aïeule. Qu'auraient-elles pu raconter, ces trois femmes, sur ce qu'on a vécu ces jours-là dans la paroisse, les messes qu'on a dites pour le salut de monsieur le duc, cet homme qui avait côtoyé les puissants du royaume et était revenu vivre en Gâtine ?

Le duc de Mazarin a eu quatre enfants avec Hortense. Son fils Paul Jules de la Porte hérite du duché et du château de la Meilleraye, mais ne vient qu'épisodiquement au château, qui est géré par des hommes de confiance. Après lui, le château en 1731 passe à son fils Guy Paul Jules de la Porte qui l'abandonne complètement et en laisse la garde à Claude-François Gallas, chargé de veiller aux meubles et aux réparations contre cinq cents livres de gages annuels. Guy Paul Jules meurt à son tour en 1738, et laisse ses biens à sa fille unique, Charlotte Antoinette de la Porte, déjà veuve, et mère de la jeune Louise Jeanne de Durfort de Duras, qui en devient propriétaire le 12 mars 1738. À cette occasion est fait un inventaire des meubles du château, qui nous permet aujourd'hui d'avoir une idée de son agencement, de son luxe et de son mobilier. Pourtant, le château reste à l'abandon, quelques serviteurs s'occupent tant bien que mal de son entretien, et des chapelains continuent de dire la messe dans la chapelle. On trouve dans les registres paroissiaux la trace de quelques baptêmes ou mariages dits dans la chapelle.

Non entretenu, le château et ses meubles se délabrent. En février 1776, le comte d'Artois fait l'acquisition du duché de la Meilleraye, du château, et de la forge. Pourtant lui non plus n'essaie pas de le remettre en état et ne viendra y séjourner brièvement qu'une seule fois.

À la Révolution, le château est placé sous séquestre, puisqu'appartenant à un émigré. Doucement, la gloire passée du château et de la famille des La Porte va s'effacer.

Qui sait encore dans les villages de Gâtine alentour que jadis, sous les règnes de Louis XIII et Louis XIV, fut édifié un magnifique château dont les propriétaires ont côtoyé les personnages les plus célèbres du royaume de France ? Qui le sait, à part les quelques généalogistes qui au détour d'un acte ont rencontré un métayer du duc de la Meilleraye, ou un notaire du duché pairie de la Meilleraye ?

Sources et liens

- Gallica – [Seigneurs et seigneuries en Gâtine poitevine](#) – Le duché de la Meilleraye – XVIIe-XVIIIe siècle – par Jacques Peret – in Mémoires de la société de antiquaires de l'Ouest – avec une bibliographie très complète
- Abandoned-France – [Château de la Meilleraye](#)
- Archives de Parthenay – [Les ducs de la Meilleraye](#)
- Gallica – [Paysages et monuments du Poitou, photographiés par Jules Robuchon](#) – tome VII
- Gallica – [Le maréchal de la Meilleraye](#) – par A.-D. de La Fontenelle de Vaudoré
- Gallica – [Histoire de la ville de Parthenay](#) – par Belisaire Ledain
- Gallica – [La Gâtine historique et monumentale](#) – par Belisaire Ledain
- Geneanet – Geneastar – [Arbre généalogique du Cardinal de Richelieu](#)

Brigitte Billard ([Chroniques d'antan et d'ailleurs](#) et [Vouillé 14-18](#))



N comme Négressaube et la Négrerie

Novembre 1992, la famille est réunie pour l'enterrement de mon oncle, frère de mon père, dans le cimetière de la Négrerie. Un de mes oncles maternels s'étonne en découvrant ce petit cimetière niché dans la campagne. Pour y accéder, il faut prendre un sentier cabossé qui traverse un petit bois. Entouré de vieux murs de pierres sèches, au milieu des champs, ce cimetière est en mauvais état. Seul, un cyprès veille sur lui. Une trentaine de vieilles tombes, la plupart délaissées, résistent comme elles le peuvent au temps qui passe.

L'inventaire de Mérimée le mentionne dans les textes du XIX^e siècle comme étant celui des réformés, situé sur la commune de Saint-Martin-lès-Melle. Il apparaît sur le plan cadastral en 1832 et son mur de clôture est construit en 1846.



Cimetière familial de la Négrerie

Le guide du Poitou protestant (Geste Editions) le cite comme étant le « cimetière des pendus ». Outre les protestants, on y enterrait aussi les suicidés refusés par l'église catholique.

Ma famille paternelle était protestante. Dans ce petit cimetière, reposent au moins 15 membres de la famille de mon père, sur 4 générations. Mon trisaïeul, né en 1817, y a été enterré en 1901.

De sa tombe et de celle de sa femme décédée en 1907, ne subsistent que des morceaux de pierres brisées sur lesquelles leurs noms sont gravés. Mes arrière-grands-parents et grands-parents y sont aussi enterrés. Ma tante, née en 1924, y repose depuis 2011. C'est la dernière à y avoir été enterrée.



Mon oncle maternel, qui en 1992 découvrait ce petit cimetière, s'est aussi étonné du nom du lieu-dit, « la Nègrerie ». Nom d'autant plus étonnant que figure au cadastre, un kilomètre plus loin, le champ du Plan Négrier. Enfin, distant de quatre kilomètres de la Nègrerie, on trouve le petit bourg de Négressauve.

Pendant une huitaine d'années, j'y ai passé toutes mes vacances d'été, chez mon oncle et ma tante. Ma grand-mère qui vivait chez eux, y est décédée. Certains de mes ancêtres y ont vécu ou y sont nés. Ce petit bourg a la particularité d'être sur 3 communes : Saint-Martin-lès-Melle, Saint-Romans-lès-Melle et Verrines-sous-Celles, en plein cœur de mon pays mellois natal, dans le sud des Deux-Sèvres.

Je me suis toujours interrogée sur la signification de ces noms : Négressauve et la Nègrerie. Pourquoi de tels noms en Poitou ? Y avait-il un rapport avec le trafic d'esclaves auquel participait le port de La Rochelle, distant d'une soixantaine de kilomètres ? Ou, tout simplement, ces noms faisaient-ils référence à la couleur noire (*nègre* en patois poitevin) et désignaient quelqu'un aux cheveux noirs ou à la peau basanée ?

La carte de Cassini de 1750, fait état de « Naigressauve » et de « la Nègre » en pays mellois. Sur le plan cadastral de 1830, on trouve le village de Négressauve et la Nègrerie dans leur orthographe actuelle.

Mon envie de faire de la généalogie est née dans le cimetière de la Nègrerie et avec la généalogie est venue l'envie de comprendre la toponymie des lieux. Le hasard d'une lecture, un article intitulé « né esclave à Saint-Domingue et mort libre à Griffier (sud Deux-Sèvres) », et les conseils avisés de Danièle, si précieuse pour me guider dans mes recherches, m'ont plongée dans l'histoire de l'esclavage à Saint-Domingue.

La Rochelle, port majeur du commerce triangulaire, a participé activement à la traite négrière, particulièrement au XVIII^e siècle. La destination première de ce port était Saint-Domingue. Nombre de Poitevins partis aux Antilles, ont participé au peuplement blanc des îles au XVIII^e siècle et à l'exploitation des caféières et plantations sucrières.

Parmi eux, Jean-Baptiste Andrault. Né en 1743 à Saint-Sauvant (au sud de la Vienne), il rejoint son frère Gabriel à Saint-Domingue en 1765. Gabriel, notaire, est propriétaire depuis 1750 d'une caféière située dans les mornes de Fond-Baptiste au nord de Port-au-Prince. Jean-Baptiste travaille avec son frère et devient surveillant de la plantation jusqu'au décès de celui-ci en 1770.



Jean-Baptiste ANDRAULT

En 1775, il épouse à Nantes Anne Louise Vallot, fille de riches négociants puis il repart à Saint-Domingue. Il devient propriétaire, achète une nouvelle caféière et acquiert une charge de notaire.

En 1784, il revend son étude et devient notaire honoraire à Saint-Domingue. La gestion de la vente du café en France s'organise avec ses beaux-parents. Jusqu'à 180 esclaves travailleront sur ses plantations. Ils étaient à nombre à peu près égal, des hommes et des femmes mais aussi des négrillons et négrites (enfants âgés de moins de 14 ans). Il y avait également des infirmes et des « vieux ».

Après le décès de sa femme en 1778, il rentre en France avec sa fille et une « mulâtresse », Henriette, qui s'occupe d'elle depuis sa naissance. Elle mourra en France en 1790. Enterrée à Saint-Sauvant dans la Vienne, on trouve sur sa tombe « Henriette, négresse appartenant à M. Andrault l'Américain, qui était colon à Saint-Domingue, originaire de Melle ».

Rentré en France, il confie la gestion de ses cafésières à l'un de ses neveux, Bernard. Quatre autres neveux le rejoindront à Saint-Domingue ainsi que plusieurs cousins. L'essentiel des informations qui nous sont parvenues est issu de la correspondance laissée par Jean-Baptiste Andrault avec ses neveux. Pendant 25 ans, les échanges sont nombreux et montrent les aspects de la vie coloniale. Cette correspondance lui permet de surveiller de loin sa plantation car bien des décisions doivent être prises par ses neveux. Elle nous permet aussi de connaître la vie des blancs sur la cafésièr, comment vivaient les esclaves, leurs conditions de travail, leur état de santé. On y trouve aussi les naissances, les maladies, les décès, les accidents... et bien sûr, tout ce qui concerne les travaux, les intempéries, les récoltes et ce qu'elles rapportent.

Jean-Baptiste Andrault et ses neveux apparaissent plutôt bienveillants et soucieux du sort de leurs esclaves. Pour preuve, selon eux, il y a peu de tentatives d'évasion (marronnage) mais les lettres font cependant état de coups de fouets et autres punitions.

Le lien avec Nègressauve et la Nègrerie me direz-vous ?

À son retour en France, Jean-Baptiste Andrault cherche un lieu où s'installer. Il acquiert le logis du Petit-Bois à Saint-Martin-lès-Melle, à quelques kilomètres de la Nègrerie et de Nègressauve. Il acquiert aussi une grande partie des terres de la Nègrerie. En 1789, il participe activement à la rédaction du « cahier de doléances, plaintes et remontrances » dans la salle du prieuré de Saint-Martin-lès-Melle. Il devient député suppléant du tiers de la sénéchaussée de Poitiers. Enfin, il est l'un des commissaires du roi qui se voient confier la tâche de mettre en place l'administration du département des Deux-Sèvres. Élu président du district de Melle en 1790, il devient maire de Saint-Martin-lès-Melle en 1794. Parallèlement, il acquiert des biens nationaux, surtout d'origine ecclésiastique. Pendant toute cette période, il continue à échanger avec ses neveux sur la situation de ses cafésières qui le préoccupent beaucoup.

Aux colonies, les ateliers d'esclaves s'insurgent, dont celui de Fond-Baptiste. En 1796, les cafésières sont incendiées. Au vu des dépenses que leur coûte l'occupation de l'île, les Anglais décident de séquestrer toutes les plantations des colons absents. Les cafésières de Jean-Baptiste ne sont pas épargnées et sont mises en adjudication.

Jean-Baptiste meurt en 1798. Sa fille, qui avait épousé l'un de ses cousins Pierre Andrault, perd une partie de sa fortune coloniale mais les acquisitions des biens nationaux de son père ont solidement établi sa richesse en France. Installée au château de Chaillé tout proche, après avoir quitté le logis du Petit-Bois, elle assiste à « cette fin du monde créole de Saint-Domingue » qu'elle avait connu enfant.

Bien sûr, rien ne laisse supposer que notre colon Jean-Baptiste ait un lien avec le nom du lieu où reposent mes ancêtres mais la généalogie n'est-elle pas faite d'imaginaire à partir de faits, petits ou grands, supposés ou avérés...

Sources : *Livre de la société historique Tome 10. / Bulletin municipal «Vivre à Melle » n° 80 – octobre 2008. / Article Nouvelle République « sur les traces d'un esclave »*

Jacqueline TEXIER



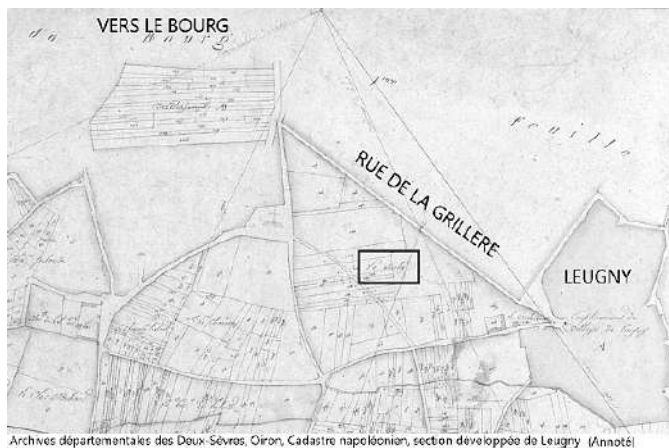
O comme Oiron

À Oiron, un mort peut en cacher un autre.

En ce mois de décembre 1865, dans la commune de Oiron, Jacques Cottenceau se prépare à aller travailler. Il est né le 12 février 1801 (23 plûviose an IX) à Saint-Chartres et est le fils de Louis Cottenceau et de Louise Bonnière. Sa vie se passe dans un minuscule huis-clos entre Saint-Chartres et Oiron, un mariage à Brie, le 8 juin 1822 avec une fille de Oiron Jeanne Fardeau, fille de Louis et Jeanne DEPOIX puis installation définitive à Leugny près de sa belle-famille dès 1823. Des enfants, la vie lui en a donné : Jeanne (1823), Alexandrine (1824), Augustin (1827), Clémence et Armand (jumeaux 1831), Pierre (1833), Louise (1835). La vie ne l'a pas épargné non plus, il perd Jeanne, Clémence, Armand et Pierre en bas âge et

Augustin son fils, décèdera à Montauban le 14 novembre 1848 à l'âge de 20 ans à l'armée au sein d'un régiment de chasseurs. Alexandrine épousera un Dauneau de Saint-Léger-de-Montbrillais (Vienne) ; Jeanne épousera Maurice Thibault de Oiron et restera à Leugny auprès de ses parents. Il perd sa femme, Jeanne, le 26 août 1855.

Nous sommes le 2 décembre au matin, Jacques malgré son âge continue son travail de journalier et prend la route, accompagné de Maurice Thibault, son gendre et de Jean Pelletier, son voisin, il est 8 heures, direction le bourg et sur la route entre Leugny et le bourg de Oiron dans la zone de champs dite « le Sorbé » (aujourd'hui rue de la Grillère), Jacques Cottenceau s'effondre. Il est mort. Son décès est déclaré et la nouvelle fait rapidement le tour de Leugny parmi ses plus proches voisins.



Archives départementales des Deux-Sèvres, Oiron, Cadastre napoléonien, section développée de Leugny. (Annoté)

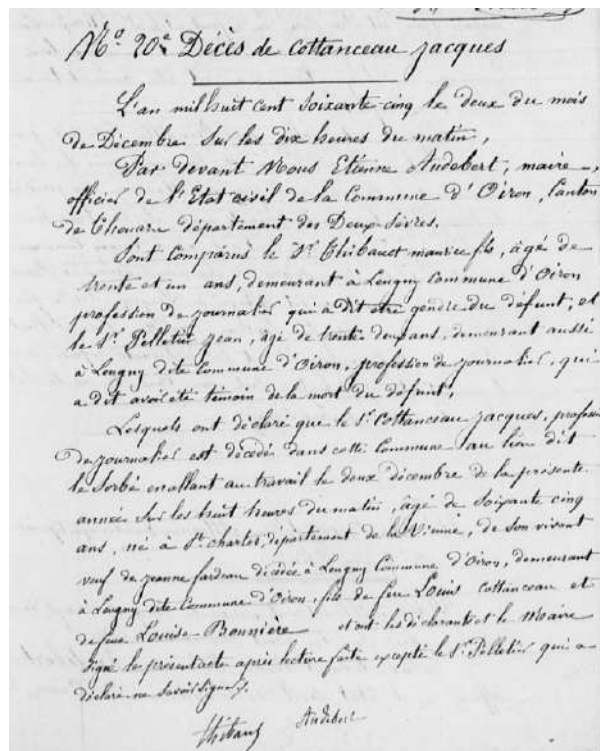
Le 3 décembre sont organisés les obsèques de Jacques Cottenceau. Parmi les porteurs du cercueil ses plus proches comme le veut la tradition dont son voisin François Binville.

Ce natif de Leugny fils de Louis Binville et Anne dite Nanette Fourreau, âgé de 47 ans a toujours vécu à Oiron. Il côtoie la famille Cottenceau depuis quasiment sa naissance le 20 septembre 1818.

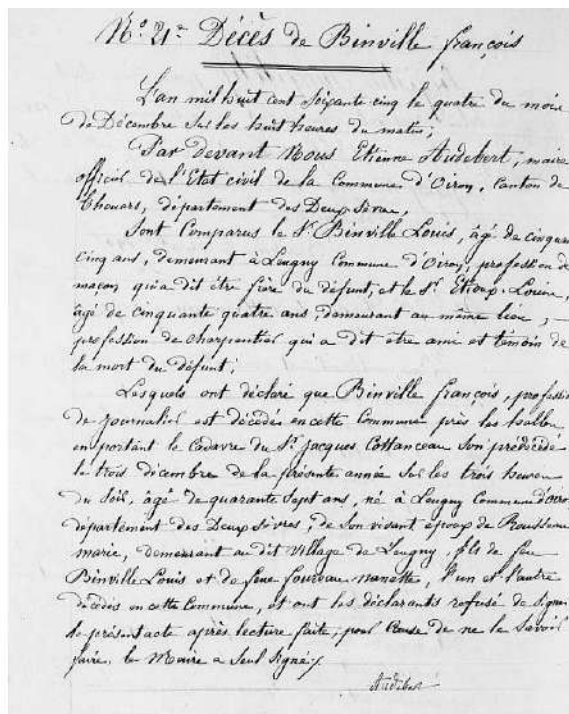
Il se marie à Ouzilly-Vignolles dans la Vienne avec Marie Rousseau en 1853. Je ne lui connais qu'un fils François né en 1856 comme descendance.

Nous sommes le 3 décembre, il est 15 h, les obsèques de Jacques Cottenceau suivent leur cours et le cercueil est porté à travers le bourg quand soudain, le cortège s'écroule. François Binville est mort sur le coup. Son décès n'est constaté que le lendemain certainement par la stupeur de l'événement.

Voilà comment la mort a endeuillé par deux fois le village de Leugny, nul doute que le village s'est souvenu de ces deux hommes durant quelques années.



Archives Départementales des Deux-Sèvres, Oiron, NMD, 1836-1872, vue 195



Archives Départementales des Deux-Sèvres, Oiron, BMS 1836-1872, vue 196

Xavier CHOQUET (Nids de MOINEAU)

P comme Pamproux

Le recensement de 1776

dans le village de Vieilpain à Pamproux

Écrire l'histoire de la maison où j'habite à Pamproux m'a donné envie d'en savoir plus sur le passé du village de Vieilpain. D'après le « Dictionnaire topographique des Deux Sèvres » de Bélisaire Ledain, le village de Vieilpain s'écrivait Viel Pin en 1568, Villepin en 1573, Veilpin en 1603 et Vieilpin.

Je me suis intéressée de très près à un document probablement unique dans le département des Deux-Sèvres. En 1776, le curé Pierre Joseph Gaultier, prêtre en la paroisse de Pamproux de 1747 à 1784, a réalisé un recensement des familles du bourg et des 16 villages existants à l'époque.

C'est une mine de renseignements sur les familles de Pamproux. Le curé Gaultier y note les noms, prénoms, dates de baptêmes, de mariages, de sépultures, les métiers, et surtout la religion des habitants, maison par maison, en commençant par la première, la cure. Les valets et les servantes, au service des habitants, y figurent également ainsi que leur résidence dans la paroisse ou ailleurs.

À la fin du registre, le curé Gaultier a reporté une table alphabétique des habitants et leur numéro de maison. Ce registre est en ligne aux AD 79 sous la cote 1MIEC28R54. Il existait 2 paroisses à Pamproux : Saint-Martin de Pamproux et Saint-Maixent de Pamproux. Le curé Gaultier était aidé d'un vicaire, François Boyer.

Pamproux dépendait de l'archiprêtré d'Exoudun et de l'évêché de Poitiers.

On peut penser que ce document avait comme but le dénombrement des paroissiens catholiques et surtout des protestants.

L'Édit de tolérance n'a été signé par Louis XVI à Versailles qu'en 1787. Il autorisait les pasteurs à tenir des registres de baptêmes, mariages et sépultures des protestants, leur permettant d'avoir un état civil. Mais la religion officielle restait le catholicisme.

D'après le recensement du curé Gaultier, il y avait 351 maisons dont 265 dans le bourg de Pamproux et 86 réparties dans les 16 villages.

Ainsi, dans le village de Vieilpin (orthographe de 1776), il y avait 7 maisons du n° 271 à 277, habitées majoritairement par des protestants et peu de catholiques.

La maison 271 (Vue 65/104) était habitée par Magdeleine SENVET ou SAIVET, née à Rouillé (Vienne) en 1716, baptisée catholique. (AD86 Rouillé BMS 1716-1723, vue 1/94). Elle est mariée avec MAYE Daniel Germain, catholique, en 1737, à Pamproux, par le curé La Michelière d'après leur acte de mariage. (AD79 Pamproux 1MIEC28R55 Vue 34 et 35). Son mari est né en 1705 à Pamproux, (AD 79 1 MIEC28R51 Vue 34/88). Il est laboureur et veuf de Jeanne MARTINEAU.

En 1776, Magdeleine MAYE est veuve et vit avec ses 5 enfants. Elle déclare au curé Gaultier être protestante ainsi que ses 5 enfants qui ont été baptisés au prêche. Cependant 3 enfants sont présents dans 3 autres maisons du bourg : les maisons 266, 267 et 289.

En effet, la maison 266 est le moulin à eau de la Ronze (actuellement la Ronce, propriété privée). Le meunier employait le fils, Jean MAYE, âgé de 32 ans. Dans la maison 267, Pied Frouin, autre moulin au bord du Pamproux, on retrouve Pierre MAYE, second fils du couple, âgé de 33 ans. Ce moulin est devenu une ferme privée.

Et dans la maison 289, village de la Ville-Dé, actuellement, la Villedieu-du-Perron, proche de Vielpin sur la route royale n°3, vit Louise, la dernière fille de la fratrie, âgée de 26 ans, servante, chez le couple ROUX Jean, laboureur, et THIOT Jeanne, qui n'ont pas d'enfants, mais un neveu et un valet.

Tous sont protestants.

La maison 272 (Vue 65/104) était occupée par BONNET Jean, né le 28 septembre 1724 à Pamproux, (AD 79 1MIEC28R53 Table Vue 63/126) baptisé catholique et GATINEAU Louise, née le 20 mars 1729 à Pamproux, (AD 79 1MIEC 28R53 Table Vue 67/126) baptisée catholique. Laboureurs, ils sont mariés, par le curé Aymard, le 7 février 1752 dans la paroisse Saint-Léger de Saint-Maixent d'après leur acte de mariage, signé par le vicaire Rinet, dans lequel sont mentionnées leurs abjurations et en particulier celle pour leur fille Magdeleine (AD79 1MIEC165R493 Vue 257 et 258/542) âgée de 12

ans. Ils ont 5 enfants vivants avec eux et un valet, ROULEAU Jacques, âgé de 32 ans, dont les parents habitaient la maison 321 dans le village de la Connonière de l'autre côté de la route royale précédemment citée.

La maison 273 (Vue 66/104) était habitée par MOUSSAULT Jean Charles, né le 4 octobre 1736 à Bénassais (maintenant Benassay en Vienne) et baptisé catholique par le curé Brault. (AD 86 E DEPOT 21GG4 Vue 151/193). Garçon teinturier, il a épousé GUITTON Marie, née le 6 août 1741 à Salles, baptisée catholique, le 19 août 1760 à Pamproux (AD 79 1 MIEC28R52 Vue 135/181) par le curé Pierre Joseph Gaultier.

Ils ont eu 5 enfants, tous baptisés catholiques à Pamproux. Une servante, Magdeleine GUENIGAULT vivait chez eux. D'après ce recensement, elle n'avait pas de famille à Pamproux. Une sixième fille est née le 3 mars 1777 et baptisée catholique à Pamproux.

La maison 274 (Vue 66/104) était habitée par PIESSE Richard, journalier, né en 1733 ou 1734 à Saint-Germier. Il se déclare baptisé protestant. Il a rencontré HYPEAU Gabrielle, baptisée protestante, en 1738, et ils se sont mariés en septembre 1772 au prêche de Pamproux.

Ils ont eu 2 enfants baptisés au prêche.

La mère de PIESSE Richard, CAILLON Michelle, vivait avec eux et se déclare également protestante. Elle était née aux environs de 1704.

Dans la maison 275 (Vue 66/104) vivait MARTIN Daniel, laboureur, célibataire et sans enfant. Il a été baptisé protestant le 13 février 1729 à Pamproux. Un valet, ROULEAU Pierre habitait avec lui. Il a aussi été baptisé protestant le 22 ou 23 juin 1758 à Pamproux.

La maison 276 (Vue 67/104) était habitée par BESVIN ou BAIVIN Louis, maréchal, né protestant le 8 avril 1748 à Pamproux et baptisé catholique le 2 février 1752 (AD 79 Table Cote 1 MIEC 28R 53 Vue 92/126). Il a été marié le 20 février 1776 au prêche de Pamproux, par le Pasteur Gamain, (AD 79 Cote 2 MI 10 Registres du Désert Vue 87/120 N° 9509), avec MARTIN Louise, née le 17 octobre 1734 et baptisée catholique (AD 79 Cote 1 MIEC 28R52 Vue 93/142) par le Curé Drouhaut à Pamproux. Elle est décédée protestante le 2 mai 1777. Selon le recensement de 1776, ils n'ont pas eu d'enfants. Vivaient avec eux un valet FERRAND Louis né protestant aux environs de 1753 à Pamproux et une servante GUESSARD Françoise née protestante aussi en 1758 à Pamproux.

Ces deux personnes n'avaient pas de famille à Pamproux en 1776.

La dernière maison 277 (Vue 67/104) du village de Vieilpain était habitée par BERNARD Jean tisserand, né en avril 1708 à Rouillé (86) et baptisé protestant, décédé à Bougon (79) et marié avec Marguerite BABINEAU, décédée au moment du recensement de 1776.

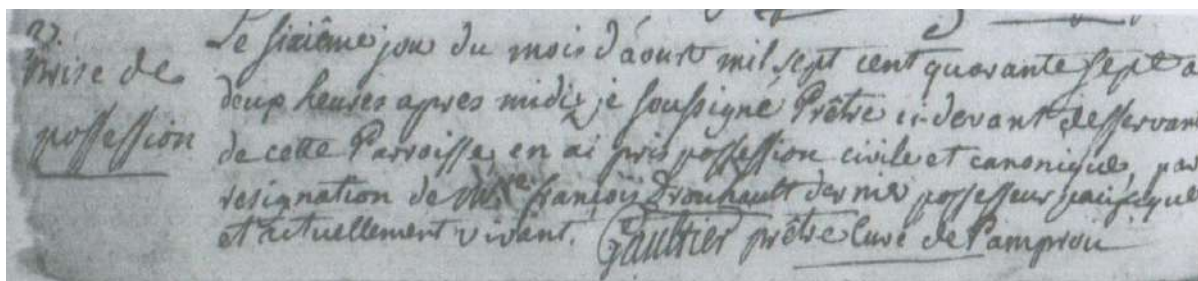
Ils ont eu 4 enfants dont l'aîné, Jean, baptisé catholique, le 18 janvier 1746 à Pamproux (AD79 1 MIEC 28R52 vue 31/113) par le curé Drouhaut, contrairement à ce qu'il est mentionné. (Protestant). Âgé de 30 ans, Il résidait à Bougon en 1776.

Les trois autres enfants sont baptisés protestants au prêche de Pamproux.

Comme il l'écrit au début du registre, (vue 1/104), Baptiste Souché, domicilié à la Jarrye, village de Pamproux, en 1882, la visite a dû être faite vers le mois d'août 1776 et ne comprend que la paroisse de Pamproux. Baptiste Souché suppose l'existence d'un supplément fait en 1781, ainsi qu'un registre des naissances, dont il serait fait mention dans ce présent document.

Dans la table, à la fin du document, à partir de la lettre P, l'écriture n'est plus la même. Baptiste Souché, comme il l'écrit, a complété cette table en septembre 1882 à la Jarrye. D'autre part, sur les 38 habitants du village de Vieilpain, dont 4 sont dans une autre paroisse ou autre maison, il y a 31 protestants et 7 catholiques. Ces derniers étaient dans les maisons 272 et 273.

Retrouvée également au milieu des actes, la prise de possession de la paroisse Saint Maixent de Pamproux par le curé Pierre Joseph Gaultier le 6 août 1747 (AD79 Cote 1 MIEC 28R54 Vue 47/113) à la suite du curé François Drouhaut certainement souffrant car il est décédé le 2 décembre 1747 à Pamproux. (AD79 1MIEC 28R52 Vue 50/113).



Acte de prise de possession de la paroisse de Saint-Maixent de Pamproux

Travailler sur ce document rare qu'est le recensement de 1776 de Pamproux a été un véritable plaisir. On peut remercier le curé Gaultier de l'avoir réalisé.

Michèle RIVIÈRE



Q comme QUEUILLE pharmacie rue de la Gare à Niort

Mon lieu des Deux-Sèvres n'est ni un village ni un hameau ni même une rue, mais une maison sise le plus souvent au 19 rue de la Gare à Niort, mais le numéro a pu fluctuer au fil du temps entre le 17 et le 19, à l'angle de la rue de la Gare et de la rue Rabelais. Ma recherche est également limitée dans le temps, entre juin 1886, date de création de la pharmacie QUEUILLE, et août 1932 qui a vu le décès de Georges QUEUILLE. Avant 1886, il semble que cette maison ait été un temps une auberge. Et puis elle est achetée par Georges QUEUILLE pour y installer sa pharmacie.

Je vais vous parler de la maison au travers des personnes qui y ont vécu : Georges QUEUILLE, mais aussi son épouse Élise, et certains de ses employés, et je vais terminer par un fait divers qui a eu lieu dans la rue Rabelais tout à côté de la pharmacie.

Georges Basile QUEUILLE naît le 14 juin 1857 à Aigre en Charente, d'un père commerçant. Il a les cheveux châtons, les yeux gris, mesure 1 m 63, taille moyenne pour l'époque (Tous ses employés font aussi entre 1 m 60 et 1 m 65). Il est élève au pensionnat Ingrand d'Aigre, puis étudiant à Poitiers et à Bordeaux. En 1881 il obtient la première médaille de vermeil décernée par les facultés. En 1882, il est classé 1^{er} au concours d'internat en médecine. En 1884, il est lauréat de l'unique médaille d'or de fin d'études de la faculté de Bordeaux.

On lui propose une carrière de professeur de pharmacie. Mais contre toute attente, il choisit d'ouvrir une pharmacie et à Niort ! Alors pourquoi Niort ? Si sa mère semble originaire de la Charente, si son grand-père paternel était auvergnat, sa grand-mère paternelle était la fille de Pierre HELIOT, officier de santé de Celles-sur-Belle, "praticien habile, accoucheur distingué" selon son fils, et à l'origine de toute une branche familiale deux-sévrienne dans le domaine médical.

Les grands-oncles de Georges, Apollon et Hector HELIOT étaient médecin et pharmacien à Chef-Boutonne, et leurs fils Henry et Ernest HELIOT leur ont succédé.



La pharmacie Queuille

En 1897, Georges a dû apprendre la naissance chez sa cousine issue de germain, Marie HELIOT, épouse du Dr LAFFITTE, d'un petit Henri. À la fin de sa vie, il a dû voir ce petit cousin devenir chirurgien des hôpitaux de Niort. Par la suite à cause de la Seconde Guerre mondiale, Henri LAFFITTE va devenir un des plus illustres Niortais, médecin de la Résistance, déporté aux camps du Struthof et de Dachau, où il continuera à sauver des vies avec rien.

Georges QUEUILLE se tient au courant des avancées de la médecine et de la pharmacie, notamment en participant aux congrès internationaux de médecine à Moscou, Paris, Madrid. En 1898, à la pharmacie est adjointe une installation complète de radiographie (invention de 1895), un laboratoire de bactériologie, stérilisation et aseptie.

Il fait de la publicité dans les journaux pour ses spécialités :

- l'amadou Bagneau, antiasthmatique
- les pilules Juglades, toniques, laxatives et dépuratives, évitent les brûlures d'estomac
- la solution Norret antibacillaire
- l'émulsion Norret à base d'huile de foie de morue
- la poudre Venator anti-transpirant
- la poudre Cervolet contre les rhumes de cerveau, la migraine
- le sirop de raifort iodé
- le digestif Queuille pour les embarras gastriques, vomissements
- et surtout le vin de Gloria, boisson énergisante à base de quinine, cacao, coca et kola.

Le célèbre flacon bleu a déjà été mentionné dans un article du Challenge AZ 2013 : G comme Gloria de Lulu Sorcière, Gloria Godard.



Georges fait partie de nombreuses associations scientifiques, historiques, botaniques, de la Société niortaise de photographie, de l'Université populaire, du Comité local pour favoriser le tourisme.

Il est membre de la Fouace, la société amicale des Républicains des Deux Sèvres et des amis du Poitou. Il fait partie de l'Automobile Club des Deux Sèvres et fait passer le permis de conduire, comme examinateur, en 1918.

Il s'implique dans le social (aide aux défavorisés) et surtout dans la culture et l'éducation.

En 1912, il est élu conseiller municipal sur la liste des Intérêts Communaux, et en 1919 sur la liste de l'Union Républicaine et de Défense Sociale.

Pendant la Première Guerre mondiale, il participe à l'organisation de stages de jeunes femmes de l'Union des Femmes Françaises, formées pour être infirmières, à l'hôpital complémentaire n° 4.

Après la guerre, il fait partie du comité chargé de l'érection d'un monument aux morts.

Mais il a deux grandes passions, l'espéranto et la photographie.

Pour l'espéranto, il est délégué des Deux-Sèvres, secrétaire du groupe. Lui et/ou son épouse participent aux congrès internationaux d'espéranto, en 1907 à Cambridge, en 1908 à Dresde, en 1909 à Barcelone.

Certains cartons publicitaires pour le vin de Gloria, ou certaines photographies sont annotés en espéranto.

Entre 1890 et 1930, il réalise 8 362 plaques photographiques conservées aux Archives des Deux-Sèvres. Il photographie Niort et sa région, le Marais poitevin, avec des scènes de la vie quotidienne, mais aussi ses voyages : nombreux pays européens, Russie, Égypte, Maghreb, Nubie, Japon, Sud-Est asiatique.

Le livre "Dans les Deux-Sèvres à la Belle-Époque, témoignage photographique tiré de la collection Queuille" a été publié en 1978.

Le livre "Voir l'Orient autrefois images de l'Égypte et d'ailleurs, collection d'un photographe oublié, Georges QUEUILLE 1857-1932" a été édité par les Archives départementales en 1998.

C'est à titre de pharmacien militaire (il est pharmacien major de 2^e classe de l'armée territoriale en 1912) que Georges est fait chevalier de la Légion d'honneur en 1913.

Son épouse née Élise Clotilde DRIEU en 1862, avec laquelle il s'est marié en 1887, semble partager ses passions. Elle photographie également, est membre de la société d'espéranto et participe à des congrès. Ils n'ont pas eu d'enfants.

C'est sans doute entre 1906 et 1909, qu'ils quittent leur domicile au dessus de la pharmacie, pour habiter une belle maison sise 19 avenue Bujault, le long de la place de la Brèche.

Elise décède en 1919 et Georges en 1932. Ils sont inhumés au cimetière des Sablières à Niort, dans une tombe originale, surmontée par une sculpture en forme de branchages.

Au gré des recensements (avec un gros trou entre 1906 et 1921) on retrouve au dessus de la pharmacie, des employés de maison, des élèves pharmaciens, mais surtout de jeunes gens, parfois qualifiés de domestiques, parfois d'employés de pharmacie, formés sur place. Certains noms me resteront inconnus ou presque : Edmond CHEUNE ? Clovis LAMY, Maurice DAR COURT, Pierre CARZAT, Albert ARNAUD, Victor LE BUFFE (de Cognac qui semble y être retourné assez rapidement).

Parmi les employées de maison, on trouve :

- Madeleine GARREAU en 1886

- Marie Madeleine PERRAUDEAU, fille de journaliers d'Auzay (Vendée), née en 1860, employée au moins de 1891 à 1906, tour à tour domestique, bonne, cuisinière.

- Ernestine COURALLET, née à Niort en 1851, va habiter rue Bujault au moins de 1921 à 1931.

- Maurice BOUTET, fils d'un marchand de blé de Celles-sur-Belle, né en 1870, élève pharmacien à Niort en 1891, va ouvrir une pharmacie à Celles à partir de 1895.

- Emmanuel LORIT, né à La Roche-sur-Yon en 1852, employé à la pharmacie Queuille et élève en pharmacie, vit au 15 rue de la Gare en 1896, 1901 et 1906. En 1921, il vit au 17 rue de la Gare avec femme et enfants, mais décède à Nantes en 1926.

- Théophile BRUNET né à Clussais en 1881, châtain aux yeux roux, menton rond, visage ovale, est domestique en 1901. Mais il semble ne pas être resté longtemps. Il participe à toute la Première Guerre mondiale.

- Charles BAILLARGE, fils de cultivateur, né à Saint-Léger-lès-Melle en 1879, les cheveux châtain foncé, les yeux marron, le menton rond, le visage ovale, est domestique et vit au dessus de la pharmacie en 1906. À son mariage à Sauzé-Vaussais en 1912, il est dit employé de laboratoire, et Georges Queuille est son témoin. En 1914, il habite chemin de la Perche à Niort. Il participe à la Première Guerre mondiale à partir de 1915. Le 7 mai 1916, il est blessé à la Côte 30 H à Verdun : contusions cuisse droite par éclat d'obus. Il est envoyé en congé illimité le 31 janvier 1919 et se retire à Niort, rue du Bercaill.

- Albert Eugène LAIDET, fils de fermiers, né à Saint-Médard en 1888, châtain aux yeux roux, nez large, menton rond, visage allongé, avec une cicatrice à la joue droite, est aussi domestique en 1906. Caporal en 1914, il a moins de chance que les autres employés de la pharmacie. Il fait l'objet d'une citation à l'ordre du 68^e régiment d'infanterie, citation n° 228 du 1^{er} mai 1919 "Gradé dévoué et consciencieux. Tué glorieusement le 25 septembre 1914 à Thuisy."

- Lucia VIGUIER, fille du chef de Gare de la station d'Arçay (Vienne), naît en 1878. Employée à la pharmacie Queuille, elle vit au 19 rue de la Gare en 1921, et au 19 rue Jacques Bujault en 1931, certainement pour aider Ernestine Courallet qui a alors 80 ans.

Mais ceux qui m'ont le plus touchée sont deux copains du même âge qui ont vécu au dessus de la

pharmacie en 1896 et 1901, Arthur PLANTIVEAU marqué par trop de décès prématurés, et Émile CAMET, père d'Émilie trompe la mort.

Quand Arthur PLANTIVEAU naît à Vouillé le 27 octobre 1875, son père Arthur, maréchal, est décédé depuis quatre semaines. Il a cinq jours quand sa soeur Félicité, 3 ans, disparaît. Sa mère, Françoise BOBEAU, ne survivra qu'une année à ces drames. Et en 1879, c'est sa grande sœur, Marie Amélie, qui décède à l'âge de 10 ans. Quand Arthur, châtain aux yeux bleus, le front découvert et le nez aquilin, part au service militaire, il ne lui reste que son frère aîné Auguste qui se marie en 1897 et a une petite fille en 1898. Mais quand Arthur revient du service militaire, il n'a plus personne, Auguste est décédé le 3 février 1899.

La vie continue. Arthur se marie en 1901. Georges Queuille et Émile Camet sont ses témoins. Il n'aura pas d'enfants, peut être consciemment ou inconsciemment, pour leur éviter les drames qu'il a vécus. Il vit tout près de la pharmacie, au 30 puis au 15 rue du parvis Saint-Hilaire.

La tragédie continue avec l'arrivée de la guerre. Arthur est mobilisé. Mais il est réformé en septembre 1915 pour psoriasis et obtient même une pension d'invalidité de 15 % pour démangeaison persistante. Le pharmacien Queuille a-t-il pu trouver une pommade miracle ? On ne peut le savoir, mais ce qui est sûr ? c'est qu'Arthur a pu poursuivre son activité à la pharmacie Queuille puisqu'il obtient une médaille d'honneur du travail en 1929.

Il décède à l'âge de 64 ans le 8 juillet 1939, juste avant l'arrivée d'une nouvelle guerre. Il est inhumé avec son épouse Marie MOUSSET (1882-1947) au cimetière ancien de Bellune à Niort.

Émile CAMET naît à Chef-Boutonne le 21 février 1876. Brun aux yeux gris, front bas, nez fort, mention rond, visage ovale, Émile épouse Florence à Chef-Boutonne en mars 1903 et a pour témoin Georges Queuille. Neuf mois plus tard naît son fils Robert, et là le témoin est Arthur Plantiveau. Émile habite comme Arthur rue du parvis Saint-Hilaire, au 21 puis au 33. En février 1909 ? c'est une petite Émilie qui vient agrandir la famille. Les témoins sont Georges Queuille et François Méchin qui vient d'avoir son diplôme de pharmacien de première classe à Bordeaux avec mention bien. Il habite au nouveau domicile des Queuille, avenue Bujault. Sous peu, il va créer une pharmacie à Foussais en Vendée, la pharmacie Méchin qui va exister pendant au moins 50 ans, continuant avec le fils. Sans doute, ces deux témoins ont-ils exprimé avec la foi qu'ils avaient dans les progrès médicaux tous leurs vœux de santé et longue vie à la petite Émilie. Mais personne ne pouvait imaginer qu'Émilie ne s'éteindrait qu'en octobre 2017 à l'âge de 108 ans et demi.

Émile participe bien sûr lui aussi à la Première Guerre mondiale dans la 9e section d'infirmiers. Il a une petite interruption pour gastro-entérite chronique avec crises douloureuses. Quand il est renvoyé dans ses foyers le 7 février 1919, il habite à Niort, 7 rue Paul Bert.

Maintenant, je voudrais vous proposer de continuer cette histoire de la pharmacie Queuille avec une photo du personnel de la pharmacie sur laquelle vous allez peut être reconnaître un grand père, une arrière grande tante. Si c'est le cas, je vous remercie de bien vouloir le signaler, et peut-être nous en dire un peu plus.

Pour terminer, évoquons le drame qui a eu lieu tout près de la pharmacie. Il y a tout juste 100 ans, le 21 décembre 1919 entre 9 et 10 heures du soir, un coup de feu a retenti. Un corps est allongé à 10 m de l'intersection entre la rue Rabelais et la rue de Saint-Maixent, à 1 m 50 du trottoir, parallèlement à l'axe de la rue, tête tournée vers la place de la Brèche, avec une large flaque de sang autour de la tête. Il s'agit d'un chef d'équipe chinois de 26 ans, Py The Tchen, originaire du Shandong. Il faut rappeler qu'à partir d'août 1916, environ 37 000 travailleurs chinois originaires pour la plupart du Shandong, sont envoyés en France pour participer à l'effort de guerre. Les soupçons se portent sur un autre Chinois, arrêté, jugé, mais acquitté faute de preuves.

Sources :

Beyern Bertrand, site www.bertrandbeyern.fr – Niort Cimetière des Sablières

Delorme-Guillon Gilles, Président d'Espéranto 79

Deux Sèvres Dictionnaire biographique et Album, Flammarion 1906 pp 432 à 434



La photo du personnel de la pharmacie Queuille

Devaux Guy « Les pharmaciens témoins de leur temps par la photographie » Revue d'histoire de la pharmacie/année 2007/354/pp 248-251

Goudeau Olivier « Histoire de Crimes ou les grandes affaires criminelles des Deux-Sèvres et de la Touraine », « La tragique Odyssée de Py (Niort, 1919 » site : oliviergoudeau.com

Grandjaud Dominique, Revue « Histoire du Pays d'Aigre » octobre 1999

Landreau Philippe, « Les Deux-Sèvres à Paris, la Fouace » Archives départementales des Deux-Sèvres 2015
Le Mémorial de l'Ouest, décembre 1919

La Nouvelle République, L'inventeur niortais du « vin de Gloria », 13 août 2014

Petitdant Bernard : Emballage de la pharmacie Queuille – Clystère (www.clystere.com) n° 44, 2015

Texier André « Niort de 1914 à 1925 » Éditions du Terroir 1983

Photographies : Archives départementales des Deux-Sèvres :

FR_AD079_47FI_01871_001

FR_AD079_47FI_01872_001

Marie-Isabelle FEMENIA



R comme Royauté

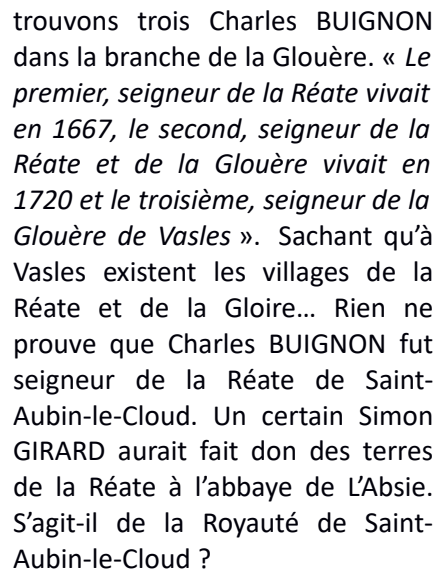
La Royauté de Saint-Aubin-le-Cloud.

La Royauté (parfois nommée Réate, Rehaute), est un hameau de plusieurs feux sur la commune de Saint-Aubin-le-Cloud, en Gâtine, près de Parthenay. Elle est située sur la route qui relie la commune à Azay-sur-Thouet, tout près du chemin de Vernoux. C'est là où je suis née.

La Royauté, un nom qui m'a fait rêver... Louis Hugeat (instituteur à Saint-Aubin-le-Cloud de 1973 à 1987) a écrit sur ledit lieu. Il cite *le Petit Gâtinais* du 29 janvier 1905 dans lequel paraît une notice historique sur la commune de Saint-Aubin-le-Cloud. Selon lui, elle aurait été écrite par l'abbé Émile Furet, curé de Saint-Aubin. Nous pouvons lire : « À peu de distance est un village qui fut jadis sous la

Louis Hugeot évoque Charles BUIGNON, seigneur de la Réate et des Granges. (3)

Dans le *Dictionnaire Historique et Généalogique des Familles du Poitou* de Beauchet-Filleau, nous



Sur la carte de Cassini, dressée vers 1737, nous trouvons le nom de la Royauté.

Le cadastre napoléonien de 1858 représente la « métairie de la Royauté » avec deux habitations (ci-contre).

Cadastre napoléonien

La Royauté restera dans la famille d'ARGENCE jusqu'en 1878 date à laquelle elle est rachetée par la famille BELLARD. En 1885, une donation-partage est actée en 3 lots et une rente pour les 4 enfants. Par la suite, il sera créé un autre hameau, la Chagnée ou « Petite Royauté ».

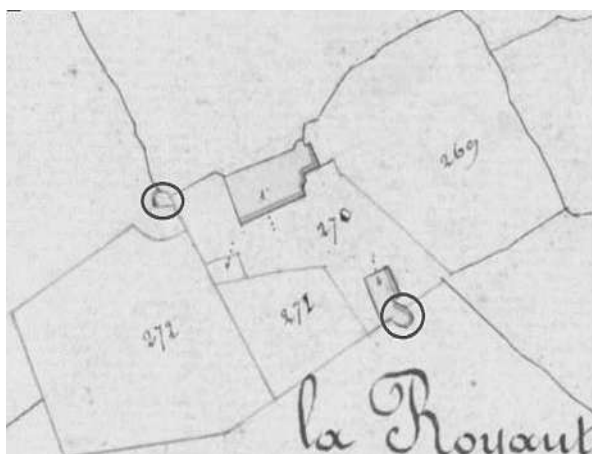
Généa79 n° 108 page 54



C'est en 1932 que mes grands-parents arrivent à la Royauté pour y exploiter une borderie qui sera reprise par mes parents en 1959 jusqu'en 1968.

Mes voisines appellent ma grand-mère « *Tata Adrienne* », et notre voisine est « *Tata Marie* »... Les descendants de la famille BELLARD, sont restés propriétaires des trois lots de la Royauté d'origine jusqu'en 1968. En 1968, la borderie exploitée par mes parents est mise en vente. Les terres sont achetées par les agriculteurs voisins et les bâtiments par mes parents. C'est l'année où je quitte ma terre natale pour la capitale...

Louis HUGÉAT évoque un logis fortifié et les souterrains. Nous pouvons encore voir une fenêtre à meneaux sur un bâtiment. Une tour existe encore dans une habitation, une autre fut démolie après les années 1950. Son contour figure sur le cadastre napoléonien de 1838. Lorsque j'étais enfant, mes parents ont jugé prudent de combler l'entrée d'un souterrain !!!



Le même cadastre montre deux habitations et le recensement de 1872 dénombre deux feux. Depuis la fin du XIX^e, la Royauté compte trois habitations.

Récemment, un lot de pièces anciennes fut découvert sous le ciment de la pièce de séjour dans la maison dans laquelle j'ai grandi... J'ai vécu sur un trésor !!! La Royauté n'a pas livré tous ses secrets.

Sources :— Gallica, Noms Féodaux et noms de ceux qui ont tenu fiefs en France, première partie, Paris, 1826— Mémoires de la Société des Antiquaires de l'Ouest (MSAO), tome XIII, 1936. Archives Historiques du Poitou, XXV, 1895, Cartulaire et Chartes de l'Abbaye de l'Absie, Bélisaire LEDAIN.— Archives Départementales de la Vienne (AD86), EN722

Annie LARROUY



S comme Seguin (La Chapelle)

La Chapelle-Seguini, berceau de la commune de L'Absie

L'origine du village de la Chapelle Seguin

Elle semble être romaine et remonter à une chapelle qui aurait pris le nom de son fondateur, un certain Seguini, d'où Capella Seguini : Chapelle-Seguini.

La présence romaine sur ce site est d'ailleurs confirmée par deux voies romaines :

1. la première, allant d'Angers à Saintes, le long de laquelle se sont installés les villages du Freigné, Grand et Petit ;
2. Elle croisait une deuxième voie, allant de Périgueux à Nantes, au niveau du village de la Morinière et non loin d'un lieu de foires appelé « le Jeudi-Saint ».

Une situation économique précaire

Située entre Bocage et Gâtine, la situation économique de La Chapelle Seguin semble avoir toujours été médiocre et on relève encore en 1856 dans « État sur l'élection de Niort » la description suivante de La Chapelle-Seguini :

« Elle est couverte de bois de futaies et de taillis, les prairies sont très mauvaises et en partie recouvertes de bruyère. Les terres labourables sont humides et on y récolte peu de blé. »

Il n'est pas mentionné que ces prairies sont également parsemées de « chirons », c'est-à-dire des rochers de granit affleurant le sol, sans doute tombés de la « dorne » de Mélusine, autrement dit de son tablier remonté aux deux coins dans lequel, selon la légende, elle transportait des cailloux.

Mais la présence de ces nombreux rochers explique sans doute que le labour y est impossible. L'élevage est donc la seule activité agricole envisageable.

« On y élève quantité de vaches, veaux et bœufs »

Des activités complémentaires permettent de compléter le revenu.

« À la Morinière, des tisserands fabriquent des tiretaines qui sont des étoffes de laine sur fil. Les habitants [...] vont vendre dans les villes voisines [...] du charbon de bois et des balais de bouleau. »

Le métier de « balaisous », fabricant de balais de bouleau, a d'ailleurs persisté jusque vers le milieu du XX^e siècle. La matière première était facilement accessible avec la proximité des bois de L'Absie et de Vernoux mais aussi du bois des Gâts et la forêt de Chantemerle. L'hiver, ils récoltaient le bouleau dans les bois et préparaient les brins à la veillée, l'été, ils fabriquaient les balais.

Les balais étaient vendus aux paysans des alentours, épiciers, droguistes et quincailliers ou à des grossistes, pour nettoyer les cours de ferme, surtout au moment des battages, les écuries ou pour balayer les rues des villes.

En 1805, on trouvait pourtant dans le bourg de La Chapelle-Seguini une verrerie renommée pour la qualité de sa production.

L'origine de L'Absie

Le nom de L'Absie pourrait venir du latin « abscisus » : carrefour, en référence aux deux voies romaines citées plus haut. L'Absie est mentionnée pour la première fois dans une charte de Charles le Chauve du 19 janvier 854 sous le terme de Villa Apiacum.

Il pourrait s'agir d'une « maison des champs », une métairie, qui possédait alors deux églises, l'une à La Chapelle-Seguini et l'autre à L'Absie.

Dévastée au cours des invasions normandes, la première église de L'Absie était en ruine au milieu des bois lorsqu'un religieux contemplatif, Pierre de Bunt, la découvrit et y installa un ermitage, encouragé dans sa démarche par l'évêque de Poitiers, Pierre II.

L'Abbaye bénédictine de L'Absie : de l'essor à la décadence

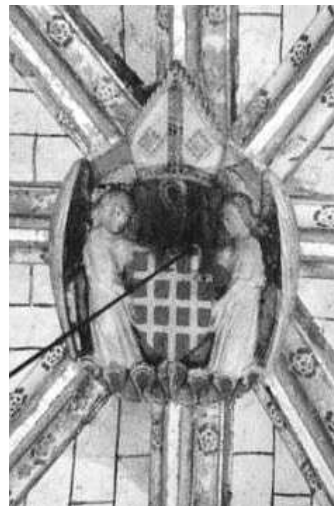
Vers 1120, Giraud de la Salles, disciple de Robert d'Arbrissel, lui-même fondateur de Fontevrault, érige sur ce site, à l'écart du bourg de La Chapelle-Seguin et de ses villages alentour, une abbaye dont les moines étaient astreints à la règle de Saint Benoist.

C'était la naissance de l'abbaye de L'Absie. Au début du XIII^e siècle, les moines de L'Absie ont rendu à ce coin de Gâtine d'importants services à l'agriculture en constituant de nombreuses exploitations grâce à leur zèle de défricheurs. Ils sont également connus pour avoir participé, avec les moines de Maillezais, à l'assèchement du Marais Poitevin.

Le monastère a connu une belle prospérité durant les deux premiers siècles de son existence. Mais l'abbaye a beaucoup souffert de la Guerre de Cent Ans au cours de laquelle elle a été pillée et son église dévastée.

Au XV^e siècle, la famille d'Appelvoisin, seigneurs de Saint-Paul-en-Gâtine, entreprennent la reconstruction de l'abbatiale. La trace de leur intervention est toujours présente dans l'église par le biais de leur blason en clé de voute.

À partir du XVI^e siècle, la décadence de l'abbaye s'accroît d'année en année. En 1615, le mauvais état des bâtiments du couvent met fin à la vie communautaire des moines. Les biens sont vendus aux enchères à la Révolution en 1791. De l'abbaye ne subsiste alors que l'église.



Blason des Appelvoisin

La décadence de La Chapelle-Seguin

Après la Révolution, l'église de La Chapelle-Seguin se trouve être en très mauvais état. Et suite à la disparition tragique de son abbé, lors des guerres de Vendée, l'église de La Chapelle-Seguin est fermée en 1794 et le culte est transféré en l'église de l'abbaye, à la demande des habitants de La Chapelle-Seguin. La grande église de l'ancienne abbaye est donc affectée aux besoins de culte des habitants de La Chapelle-Seguin et ses environs en remplacement de la petite chapelle tombée en ruine.

La commune rejoint le lieu de culte et la paroisse.

L'Absie n'était encore qu'un modeste village, avec seulement quelques maisons éparpillées autour de l'église et de l'ancienne abbaye. Mais sa situation géographique, au carrefour de deux voies importantes, en faisait un lieu propice au commerce. Les foires qui se tenaient le 12 de chaque mois, y étaient renommées.

Le 6 nivose an XIV (27 décembre 1805), le maire Aimé Marcollay fait placarder l'avis suivant :

« [Selon le souhait] manifesté par les habitants de La Chapelle-Seguin [...] la foire qui se tient d'ordinaire au champ appelé le Jeudi-Saint [sera] transférée au lieu des autres foires de L'Absie [...], et se tiendra à perpétuité comme les autres, à l'emplacement du champ de foire de L'Absie. »



De la même façon, après délibération du Conseil Municipal de La Chapelle-Seguin en 1835, les élus réclament à une très large majorité (unanimité moins une voix) que L'Absie devienne officiellement le chef lieu de commune. Ce qui a été fait par ordonnance du 14 juillet 1836. Autrefois moins importante que La Chapelle-Seguin, L'Absie devient le chef-lieu de la commune.

Sources

Mille ans d'histoire de L'Absie de Raoul Dubois
Le pays du Bocage de Maurice Poignat
<https://fr.wikipedia.org/wiki/L%27Absie>
<https://monumentum.fr/ancienne-abbaye-pa00101162.htmls>
<http://chemins-secrets.eklablog.com/la-chapelle-seguin-a3371968>
https://fr.geneawiki.com/index.php/79001_-_L%27Absie
https://armorialdefrance.fr/page_blason.php?ville=11549

Josiane AUBINEAU



T comme Temple de Cherveux

Un va-et vient de pasteurs aux XIX^e et XX^e siècles

À Cherveux, il y a eu trois temples protestants :

- **Le premier** fut rasé en 1685.

- **Le second temple** :

Le décret du 28 mars 1806 autorise le consistoire de Saint Maixent à faire construire un temple à Cherveux mais aux frais des protestants. Le 7 juillet 1826, les protestants cherveusiens demandent au maire une aide pour terminer le temple. Le maire fait remonter cette demande au ministère de l'Intérieur qui décide le 28 février 1827 de donner 2 000 francs aux protestants cherveusiens. Le 3 avril 1827, le pasteur Gibault présente un devis s'élevant à 2 190,80 francs. Les protestants devront payer la différence, c'est-à-dire 190,80 francs. Il n'y aura pas de construction de temple mais la rénovation d'une grange.

Où était ce temple ?

Selon Avice de la Carte, maire de Cherveux de 1813 à 1830, le temple se situe dans l'enceinte du presbytère qui se situe sur la place principale. Il décrit ce temple comme une construction assez vaste, très ordinaire et n'a pas de logement dans ses dépendances pour son pasteur qui vient y exercer notamment tous les dimanches.

Maintenant, il ne reste plus aucune trace visuelle de ce temple, peut-être reste-il encore la grange ? Le presbytère est toujours présent mais a été converti en maison d'habitation.

Les pasteurs :

En 1826, Gibault est pasteur à Cherveux.

Le 14 mars 1842, le consistoire de Saint-Maixent se réunit sur la création de deux postes de pasteurs, l'un à Cherveux, l'autre à Sainte-Néomaye. Celui de Cherveux est dit plus important que celui de Sainte-Néomaye.

Le 16 août 1843, le sieur MATHIAS, ancien pasteur du consistoire de Metz, actuellement pasteur de Cherveux est dans l'obligation de cesser ses fonctions car il les a commencées sans l'agrément du roi. Le 15 juillet 1846, sa démission est acceptée par le consistoire de Saint-Maixent afin qu'il puisse aller dans le canton de Vaud en Suisse pour se rapprocher de ses parents et pouvoir donner une bonne éducation à ses enfants. Avant de partir, un certificat de bonne conduite et moralité lui est remis.

De 1846 à 1849, le pasteur GIBAUD Théophile officie en attendant la nomination d'un pasteur à Cherveux.

Le 28 mars 1849, COQ Pierre est élu pasteur, il sera installé le 29 mai 1849, mais le 4 juillet 1851 il décède d'une attaque d'apoplexie foudroyante.

Lui succède le pasteur MOMMEJA Guillaume Ernest Aimé qui est élu le 6 juillet 1851, élection approuvée le 27 juillet par le ministère des cultes. Il démissionne le 10 janvier 1857.

Le 21 mars 1857, est élu PORTRON François Gustave. Sa nomination sera approuvée le 7 avril 1857 par décret impérial. On ne sait pas exactement quand il est parti de la paroisse mais les documents laissent penser qu'il serait parti en 1864.

Puis succède au pasteur PORTRON le Pasteur Adolphe WEIBEL. Il est nommé par le consistoire le 5 novembre 1864 et sa nomination est officialisée par décret impérial du 22 mai 1865. Le 9 mai 1866, il demande un supplément de jardin auprès du conseil municipal, sa requête sera rejetée. Il réitère sa demande au conseil le 10 août 1866, sa demande sera rejetée, il redemande une dernière fois le 9 novembre 1866 mais il n'aura pas son supplément de jardin. Le pasteur WEIBEL quittera la paroisse en août 1878.

Le 17 août 1878, est nommé pasteur de Cherveux M. CHAMBELLAULT Pascal François Nephtalé succédant ainsi à WEIBEL parti à Moncoutant. Nomination approuvée par décret ministériel du 27 janvier 1879, Il démissionne le 24 mars 1883 pour partir à la paroisse de Grateloup (Lot-et-Garonne).

En novembre 1884, un questionnaire sur le culte protestant est réalisé dans tout le département et le conseil presbytéral de Cherveux y répond :

On y apprend que le temple de Cheveux appartient à la communauté protestante depuis environ 1830. C'est une ancienne grange qui a été convertie en temple pour une valeur d'environ 100 francs. Le temple est en mauvais état, les réparations sont faites par la commune de Cherveux. Le presbytère appartient à la commune qui l'a acheté le 8 septembre 1848. Le presbytère est lui aussi en mauvais état (une partie sera désaffectée vers 1905)

Le 22 juillet 1888, est nommé HARDY Adolphe Abdel Fernand en tant que pasteur de Cherveux. Il démissionne un an plus tard, le 17 octobre 1889.

Ensuite, le pasteur Gabriel WEHENNE, ancien pasteur de Vigeon (Gard), est nommé pasteur de Cherveux le 21 février 1891. Il démissionne le 7 septembre 1894 pour Chambéry.

1894-1898 - Le face à face : le consistoire contre les protestants cherveusiens :

Le 20 octobre 1894, la candidature de TOULAN est rejetée par le consistoire.

Le 4 novembre 1894, le conseil presbytéral décide de protester contre le vote du consistoire, mais rien ne sera fait avant janvier 1897.

Le 12 décembre 1896, la candidature de BERNADOU est repoussée.

En janvier 1897, le conseil presbytéral demande aux électeurs de la paroisse de Cherveux de signer une pétition contre le vote du consistoire et pour la nomination de BERNADOU. Voici ce que dit la pétition :

« Électeurs qui composent la paroisse de Cherveux, protestons de toutes nos forces contre la décision du consistoire du 12 décembre 1896 qui a repoussé la candidature du pasteur qui avait présenté l'unanimité de notre conseil presbytéral dès le 9 septembre 1896. Notre Paroisse connaît Henri BERNADOU depuis juillet 1895. Il a desservi la paroisse et instruit nos enfants catéchumènes à notre entière satisfaction durant plus de 7 mois, il a toute la confiance, estime, sympathie car il a déjà travaillé ardemment à la réorganisation de notre paroisse qui a tant besoin d'un directeur. Nous considérons BERNADOU comme notre pasteur et nous le voulons tous. Nous espérons que devant cette affirmation de nos désirs légitimes vous vous montrez respectueux des intérêts et de la liberté de vos voisins et devez écouter que votre conscience, justice, droit des gens.

144 électeurs dont 132 signatures + 2 contre la pétition + 10 absents dont 5 ont donné leur accord oral »

Le 27 février 1897, le président du conseil presbytéral de Cherveux décide d'écrire une lettre au préfet des Deux-Sèvres et au président du consistoire de Saint-Maixent. Il fera sa lettre le 30 avril.

Le 9 avril 1897, M. Henri BERNADOU (pasteur en intérim) demande à devenir titulaire. Sa demande

lui sera refusée le 24 avril. Ceci déclenchera un mouvement de protestations à Cherveux.

Le 30 avril 1897, le président du conseil presbytéral en a assez de la situation dans laquelle se trouve réduite la paroisse de Cherveux à cause des caprices des pasteurs de Saint-Maixent et de Moncoutant. Le président du conseil presbytéral dit dans sa lettre au préfet et au ministère des Cultes :

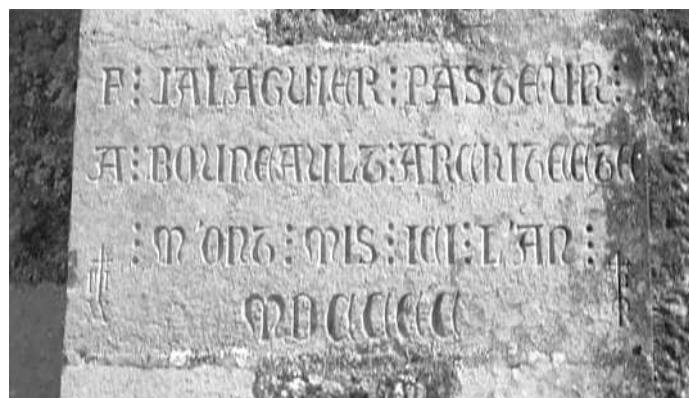
« Notre paroisse est vacante depuis 4 ans. 3 candidats se sont présentés mais n'ont pas été choisis à cause des caprices de ces pasteurs, en particulier le dernier candidat, qui est resté en intérim pendant plus de 8 mois. La paroisse l'a réclamé par pétition. Le président du consistoire a fait traîner les convocations des séances réclamées. La première séance convoquée par lui le 26 septembre 1896 ne fut pas ouverte car il n'y vit pas une majorité hostile à Cherveux. Dans les 2 autres séances, les laïques avait promis de voter en faveur de Cherveux mais ont reculé au moment du vote, sans motifs, mais sous la pression. Le consistoire n'a que 3 pasteurs sur 6 dont 1 fatigué. Les pasteurs manquants ne sont pas nommés de sorte à ce que la paroisse manque de service religieux. Il faut courir très loin pour avoir un pasteur pour nos enterrements, et cela de la seule faute de 2 pasteurs qui sont incapables de desservir à la fois leur paroisse et les 3 postes vacants mais demandent des subventions pour services extraordinaires. Mais les protestants ne veulent être édifiés par de tels hommes et leur interdisent l'accès à la paroisse entière (tout en laissant chaque fidèle sa liberté pleine de recourir à tel pasteur qui lui plaira). Monsieur le pasteur PORTRON (ancien pasteur de Cherveux), officiant à Sainte-Néomaye, malgré son état de santé voudrait bien nous continuer ses services dans les cas indispensables et autant qu'il lui sera possible en attendant que le consistoire nomme un pasteur à Cherveux. Nous avons tenu à protester énergiquement contre l'arbitraire dont nous sommes victimes et que le ministère des Cultes et le préfet des Deux-Sèvres soient mis au courant ».

Le 1^{er} juillet 1897, est repoussée la candidature du second pasteur (nom inconnu). Elle ne sera jamais soumise au consistoire.

Le 13 août 1898, soit près de 4 ans après le début du face à face, le consistoire décide enfin de nommer un pasteur à Cherveux, qui ne sera ni TOULAN, ni BERNADOU mais Claude Edmond Soarès Fernand JALAGUIER. Son élection sera approuvée par le décret du 27 du même mois. Ce qui, enfin, réjouit les habitants de Cherveux.

Le troisième et dernier temple de Cherveux :

En 1900, le pasteur JALAGUIER envoie une lettre au conseil municipal de Cherveux afin qu'il donne son accord sur l'autorisation de construire un temple, son montant, son lieu ; le conseil municipal validera la construction, son montant prévu (environ 12 000 francs), son lieu (à côté de l'école). Le nouveau temple coûtera 15 357, 50 francs, son montant sera approuvé, la maçonnerie sera faite par Jacques SICOT qui vit juste à côté du temple. Le 4 septembre 1900, le maire de Cherveux envoie une pétition au préfet pour demander l'autorisation de « reconstruire un mur de clôture le long et à droite du chemin de grande communication n° 11 sur un terrain appartenant à la commune ». La demande sera accordée le 1^{er} décembre 1900 par l'agent voyer de Saint-Maixent. Il accorde la construction d'un mur de 40 mètres de longueur. En 1901, le pasteur apprend que 200 francs seront donnés en subvention pour la construction du temple. Sur le temple, on peut voir une pierre qui a été gravée suite à la construction du temple :



Transcription :

P : JALAGUIER : PASTEUR
A : BOUNEAL : ARCHITECTE
M'ONT MIS ICI L'AN
MDCCCC (1900)

Début juillet 1902, JALAGUIER est nommé pasteur à Melle. Il est donc resté 4 ans dans la paroisse.

Le 11 juillet 1902 est élu MAISONNAVE Pierre, il décèdera en mandat en 1904.

Le 9 avril 1904 est élu VIÉLA David Paul Ernest Âgé de 24 ans pour remplacer MAISONNAVE, décédé en mandat. Sa nomination sera approuvée par décret du 25 mai 1904. Il quittera la paroisse en 1911.

Après lui succède DUMAS, de 1911 à 1914,

Puis après, il n'y aura plus de pasteur à Cherveux, ce sont les pasteurs de La Crèche, Saint-Maixent ou Niort qui viendront officier au temple.



En 1954, le pasteur de la paroisse de La Crèche – Chauray – Cherveux envoie une lettre au maire de Cherveux pour lui demander de réparer une fuite dans le toit de la sacristie et de réparer les fenêtres côté sud qui ont été cassées par les enfants de l'école. On ne sait pas si ces réparations auront lieu.

En 1968, le temple est transformé en maison de jeunesse. Quelques années plus tard, il sera inoccupé.

Maintenant, le temple sert de salle pour les associations, l'école...

Sources :

Archives municipales de Cherveux

Archives départementales des Deux-Sèvres

Sous série 7 V + 40 Fi 4704 et 40 Fi 4706

Article fait par **Mattéo MADIER**, plus jeune adhérent du cercle,

comme quoi la généalogie intéresse toutes les générations !



U comme UPCP à Parthenay

Connaissez-vous la « Maison des Cultures de Pays », située au 1 de la rue de la Vau-Saint-Jacques, dans ce magnifique quartier médiéval de Parthenay ?

« O l'est la mésun André Pacher » du nom de celui qui lança l'idée, un jour de janvier 1968, au château de Brégion, d'une structure régionale qui regrouperait les associations culturelles du Poitou-Charentes. Il fallut un an de gestation pour qu'en 1969 naisse enfin « L'Union Poitou-Charentes pour la Culture Populaire » raccourcie par la suite en **UPCP**. Et l'UPCP est une belle quinquagénaire qui se porte bien !

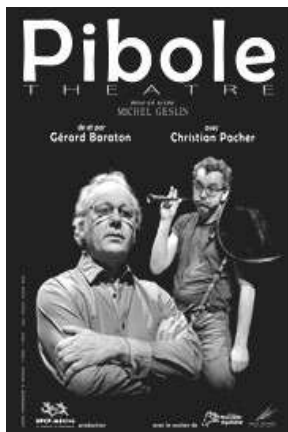
C'est en 1969, à Gençay (86), que fut signé par André Pacher, président des « Pibolous » de La Mothe-St-Héray et Michel Valière, responsable de « la Marchoise » de Gençay, l'acte de naissance de L'UPCP.

C'est donc à Gençay que se clôturera les 22 et 23 novembre 2019, le cycle des célébrations pour ce

cinquanteenaire, qui eurent lieu toute l'année, dans les quatre départements de Poitou-Charentes et en Vendée. Le spectacle « Pibole », à la gloire de l'éducation populaire, y sera présenté : auteur Gérard Baraton, metteur en scène Michel Gelin, acteurs Gérard Baraton et Christian Pacher. Le sujet : l'accès à la Culture et la réussite dans la vie d'un jeune de la Marchandelle d'Augé, grâce à l'éducation populaire.

Ils sont nombreux aujourd'hui et bien connus, à avoir émergé de ce creuset : Yannick Jaulin, le conteur génial, défenseur de notre langue, bien connu en France, mais aussi en Amérique du Nord, actuellement en spectacle à Paris.

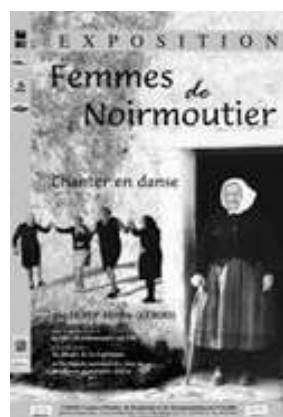
Maurice Pacher, chorégraphe des « Ballets Populaires Poitevins », compositeur de chansons, mais aussi d'un opéra « Aunis » présenté sur toute la planète, de l'opéra de Rio à la Scala de Milan, de Montréal à Moscou, sans oublier Paris et Versailles et dernièrement à Niort au CAC, où il fut interprété par quatre danseurs étoiles de l'Opéra-Garnier, accompagnés par nos deux accordéonistes virtuoses, Gérard Baraton et Christian Pacher. Christine Authier, prix Charles-Cros, avec une chanson de Maurice Pacher est aussi « née » à ce moment-là, tout comme Jany Rouger, qui a terminé sa carrière comme directeur de « L'Agence Régionale du Spectacle Vivant ». Aujourd'hui retraité, il poursuit sa mission militante pour la sauvegarde de la culture orale et des traditions populaires, ses activités artistiques en tant que musicien et chanteur, et aussi ses activités électives comme premier adjoint au maire de St-Jouin-de-Milly et vice-président du Bocage bressuirais, chargé de la culture. Pardon pour tous ceux que j'oublie.



Beaucoup ont fait carrière grâce à leur passion et sont les salariés de la « Maison des Cultures de Pays », faisant tourner cette énorme machine. Beaucoup d'entre eux sont issus des associations constitutives. Je pense aux Josette, directrice d'UPCP-Métive, aux Dominique, Chantal, Stéphanie, nos musiciens Gérard et Christian, sans oublier, Francis et Jean-François qui ont fait carrière ailleurs en France, mais toujours dans le domaine culturel. Il est impossible de les nommer tous.

Car l'UPCP fut à l'origine de ce formidable mouvement, unique en France. En peu de temps, une cinquantaine d'associations de Poitou-Charentes-Vendée, toutes membres de la Ligue de l'Enseignement, vinrent rejoindre l'UPCP. Plus de 2000 jeunes, convaincus, performants (avec les moyens de l'époque !), en tout cas participant activement à tous les stages, enquêtes, ou réunions.

Toutes ces associations avaient pour but le sauvetage, la valorisation et la transmission de notre culture paysanne poitevine. Il faut dire aussi, qu'à ce moment-là en France, était né un mouvement de lutte qui militait pour le droit à la diversité culturelle.



Maguezite à Noirmoutier, Rachel Grimaud en Gâtine, deux témoins intarissables de cette culture orale paysanne, enquêtées par les jeunes. Elles ont donné un nombre incalculable de chansons, de danses, de contes, de coutumes, et de souvenirs extraordinaires. Au moins 10 CD à elles deux !

Car il fallait sauver cette culture de tradition orale, notre culture, nos racines, qui ont fait ce que nous sommes, cette richesse dont nos anciens étaient porteurs, mais que l'on avait ignorée, voire méprisée.

Notre langue poitevine-saintongeaise

C'est bien elle qui fut le véhicule de tout ce savoir ! C'est ainsi, que de stage en enquête, de séminaire en université de printemps ou d'été, fut engrangé par des centaines de collecteurs, armés de cahiers, de crayons, d'appareils photos, de magnétophones à cassettes, ou à bande dans le meilleur des cas, ce considérable fonds d'archives sonores : 8 000 heures, ou audio-visuelles, 800 heures ainsi que 45 000 clichés. Aujourd'hui gérées par le CERDO (Centre d'Etude de Recherche et de

Documentation sur l'Oralité), au sein de la Maison des Cultures de Pays, ces précieuses archives ont été conservées, rassemblées, numérisées, décrites, cataloguées.

Mais il y a encore du travail de décryptage des enquêtes à faire ! Pas une seule fois, nous n'avons été gênés par la langue poitevine, très largement utilisée pourtant, que ce soit à Noirmoutier, où elle est semblable au « parlange » vendéen ou encore dans le sud de la Vienne ou dans le sud des deux Charentes où la langue d'oc se faisait entendre.

On ne peut non plus citer ici tous les professeurs, ethnologues, maîtres de conférences dans des universités françaises, mais aussi étrangères qui ont fait des ouvrages sur ce sujet... sans oublier bien sûr le français de France et le français du Québec qui fit l'objet de sérieuses études. Plus près de nous, Liliane Jagueneau, maître de conférences à l'université de Poitiers, enseignante militante de l'association UCP « Parlange vivant », Michel Gautier linguiste, Michel Valière ethnologue, sans oublier Jean-Jacques Chevrier de Gençay, à l'origine ouvrier du bâtiment puis enseignant. Il rédigea un mémoire sur « Jeux et jouets à base d'éléments végétaux » qui fut déposé à l'École des hautes études en sciences sociales. Car les enquêtes bien sûr portaient aussi sur l'artisanat, l'habitat, les modes de vie liés à un terroir (marais, plaine, bocage...), les témoignages oraux sur les conflits mondiaux, les souvenirs de jeunesse, la musique, les chants, les danses, les instruments de musique, les costumes, enfin tout ce qui pouvait concerner cette civilisation paysanne à jamais disparue.

Au début des années 80 est créé un atelier régional pour une meilleure connaissance de la langue poitevine, sa diffusion par l'édition, le spectacle et l'enseignement. La télévision régionale FR3 Poitou-Charentes, diffusera l'émission « Parlange » pendant une longue période.

Pour conclure ce paragraphe, je dirai qu'il n'est qu'à écouter notre poète Ulysse Dubois pour se convaincre de la vigueur de notre parlange poitevin-saintongeais. Si on l'entend de moins en moins dans les marchés ou dans la rue, il reste encore bien vivant dans le cœur des gens.

Quelques dates

Dès 1968, les Pibolous et la Marchoise de Gençay, reviennent du concours national de folklore à Dijon avec le collier d'argent. C'est aussitôt la création des Ballets Populaires Poitevins, formés des meilleurs musiciens et danseurs de tous les groupes qui viennent de naître un peu partout.

Dés 1971 et les années qui suivront, c'est le lancement de l'opération OSTOP (Opération Sauvetage de la Tradition Orale Paysanne). Les vacances de février verront donc chaque année, 7 ou 8 stages répartis dans les quatre départements plus la Vendée et l'île de Noirmoutier. C'est à ce moment-là que les collectes ont été les plus fructueuses. C'est aussi cette année-là qu'il va y avoir à Verruyes, un premier essai de spectacle « Les Paysans » qui préfigure les deux autres qui suivront en 1974 et 1976 : « La Geste Paysanne ». Il y eut aussi cette année là les premières « Rencontres Culturelles Régionales » à Poitiers où l'on monta une importante exposition de costumes traditionnels.

En 1972 vont être organisées les deuxièmes « Rencontres Culturelles Régionales » à Angoulême, avec présentation de tous les groupes et spectacle des Ballets Populaires Poitevins (BPP). En 1973 ce sera à Parthenay et en 1974 à Niort où la foule était impressionnante. (photo ci-contre), En 1974 : Première « Geste Paysanne » à Verruyes.

En 1975 : Festival en forêt de l'Hermitain et à l'abbaye de Celles.

En 1976 : Deuxième Geste Paysanne à Verruyes, mais aussi « Année Romane » décrétée par le Ministère de la Culture et festival « Off » autour de Verruyes.



Rencontres Culturelles Régionales à Niort, en 1974.

Chaque groupe a par la suite, monté des spectacles, des groupes de chant, et a cherché à se perfectionner. Ce seront les créations de spectacles de « l'ARCUP » à Cerizay, des Pibolous à La Mothe, des « Gens » de Cherves, de « la Marchoise » à Gençay, de « la Marchandelle » à Augé ou

encore de « Saute-Palisse » à Juillac-le Coq en Charente.

La grande décision

Entre 1978 et 1980, l'UPCP signe un partenariat avec l'ASF (Autoroutes du Sud de la France) pour installer aux Ruralies une vitrine régionale. C'est l'occasion pour l'UPCP de se doter d'une équipe de salariés. En effet, le bénévolat a ses limites et la charge de travail était devenue telle, que les bénévoles ne pouvaient plus fournir. Un musée de la machine agricole y fut installé, qui a attiré bon nombres de voyageurs.

Malgré cette petite amélioration, l'UPCP a besoin d'un lieu spécifique à ses activités. En un mot, on a besoin d'être chez nous ! C'est ainsi que naît l'idée d'un CRAR : Centre Régional d'Animation Rurale. Mais le projet se révèle impossible ; peut-être trop ambitieux... mais en tout cas trop cher et l'emplacement difficile à trouver ! Il y a pourtant eu un nombre incalculable de réunions !

En 1990, c'est la naissance de « Geste Editions » et de « Geste scénique ». L'UPCP se dote d'outils de développement. Ce ne sera qu'en 1993 que sera inaugurée « La Maison des Cultures de Pays », ou « Mésun André Pacher » dans des locaux proposés par la ville de Parthenay. Elle devient alors UPCP et Métive, puis peu après UPCP-Métive, dénomination labellisée par le ministère de la Culture. En effet, il s'est établi un partenariat entre l'UPCP et la structure nationale du secteur des musiques et danses traditionnelles. Relations aussi avec la TGB (Très Grande Bibliothèque) à Paris. Le CERDO, lui, est né en 1994, pour mettre en valeur le fonds de documents.

Aujourd'hui à Parthenay

Depuis 1993, la ville de Parthenay et le département peuvent s'enorgueillir d'une animation de qualité. Tout le monde connaît « Le festival de Bouche à Oreille » qui attire chaque année depuis quelques décennies, la foule des passionnés de leur culture et des artistes de qualité venus du monde entier. Ce sont aussi les rencontres, les expositions, les ateliers de musique et de danse, les spectacles, sans oublier les écoles de musique traditionnelle où des centaines de jeunes ont pu se former et jouer de l'instrument de leur choix. UPCP-Métive c'est aussi une bonne quarantaine d'associations réparties en Poitou-Charentes et Vendée. Tout ce travail est soutenu par le département et la région.

Pardon pour tous les oublis et les oubliés. Quelques pages sont bien insuffisantes pour dire cette belle histoire, née il y a maintenant 50 ans et qui continue aujourd'hui encore à prouver combien nous sommes attachés à ce terroir, à nos racines, à notre culture.

Marguerite Morisson



V comme Vernoux-en-Gâtine

Elle est née dans mon village, il y a 150 ans et porte le même patronyme que mon grand-père maternel... ce qui a suscité bien des interrogations. En 2013, lorsque j'ai découvert son acte de naissance à Champdeniers, j'ai jugé que nous ne pouvions être parents. Caniot, c'est son nom de jeune fille, comme mes ascendants tous nés à Vernoux-en-Gâtine, à la Fazillière exactement.

Les Caniot de ma famille sont de cette terre, de ce nid de Gâtine. Des rouges diront certains... Des vanniers, pennassous, musiciens... Cette naissance à Champdeniers ne m'a pas inspirée et c'est ainsi que cet acte s'est endormi...



Le village de la Fazillière

Mai 2019, je suis à la recherche de photographies et je remarque un dossier d'actes de naissance de... Champdeniers dont deux au nom de Caniot. Aucun souvenir.

3 juillet 1868, acte n°13 : naissance à deux heures du matin de Marie Ernestine Caniot, le 2 juillet, fille de François Caniot, quarante ans, aubergiste sur la grande place de Champdeniers et de Claveau, Marie-Raillière, trente-trois ans, son épouse. Dans la marge, une note : Décédée à Nice (Alpes-Maritimes) le huit septembre 1959. La signature bleue du secrétaire d'alors se détache du décor avec élégance.

Comment ai-je pu oublier ces actes et ne pas entreprendre des recherches ? Sommes-nous parents ?



Champdeniers, la grande place

En consultant le recensement de 1872 de Champdeniers, je découvre que le père de Marie Ernestine est bien né à Vernoux. Sur le registre en ligne et celui de la mairie, point d'actes pour cette fin 1827 qui s'arrête... en septembre. Sur le recensement, deux autres enfants nés à Niort. C'est là que je les trouve, François et Marie, mariés en 1853. Un acte de notoriété précise à l'époque que François est né le 21 novembre 1827 à Vernoux-en-Gâtine, de Louis Caniot et Marie Grolleau, décédée en 1837... François avait alors 10 ans. Veuf très tôt, son père se remariera

deux autres fois. Ainsi, nous avons un lien de parenté ! Le grand-père paternel de Marie Ernestine, Louis Caniot, est le frère de mon sosa 96 ! Nous sommes cousins ! Les actes de naissance n'étant pas notés dans les registres cette fin d'année 1827, je ne risquais pas de trouver François... qui aujourd'hui s'invite chez moi.

Marie, la mère de Marie Ernestine, est vendéenne, née à Longèves au début du printemps 1835 de père et de mère inconnus, mise en hospice comme enfant trouvé. De ce côté-là, ce ne sera pas simple...

Longèves, Vernoux... 40 km, ce n'est pas le bout du monde... comment ces deux-là se sont-ils connus ? Une balade ? Un mariage peut-être ? Sur le recensement, je note que la petite Marie Ernestine, née à Champdeniers, a un grand frère, Paul et une sœur Marie-Louise, tous les deux nés à

Niort. Ainsi la famille a vécu quelques années à la ville, rue Saint-Gelais puis rue du Four et rue Tripière... François y fut tour à tour domestique, journalier.

Je m'empresse alors de chercher les actes de ses frère et sœur et découvre qu'il y a eu d'autres enfants hélas décédés en bas âge, Marie Anne Henriette à 3 ans, Lucien Georges à 9 mois et Gustave Michel à 4 mois. Marie Ernestine est la sixième... née tout près d'ici, comme Eugène Louis en 1873.

Bien des drames ont accompagné le couple dans cette grande ville avant d'arriver à Champdeniers où le père a exercé le métier d'aubergiste. Cette famille prend de plus en plus de place dans mes recherches... Il me faut savoir ce qu'il est advenu de chacun d'eux.

Paul Stanislas François, né le 8 mai 1856, a travaillé dans les chemins de fer. Je me suis rapprochée des archives des Chemins de fer, à Béziers, qui n'ont pu répondre favorablement à ma demande et m'ont invitée à contacter le Cercle généalogique des cheminots à Paris. J'aurais aimé consulter quelques documents sur le parcours professionnel de ce grand frère qui s'est marié à Clermont-Ferrand, le 9 décembre 1882 à Anne Retrus. Les parents n'assistent pas au mariage mais Marie Ernestine est-elle de la noce ? Sans doute pas... les voyages coûtent cher et les affaires de François ne sont pas au beau fixe. Pour preuve cette démarche au tribunal de Niort en décembre 1879 où le couple sera séparé de biens, l'affaire étant en liquidation judiciaire. Je découvre alors que Paul meurt à 31 ans le 22 octobre 1887 à Niort, rue des Trois-Coigneaux. Sans enfant. À nouveau un deuil pour cette famille. Marie Ernestine perd le grand frère... elle a 19 ans.

La grande sœur, Marie-Louise, née aussi à Niort en 1861, est couturière. J'ai longtemps cherché où était cette sœur dont j'ai craint aussi le décès... mais un bon ami à moi, Raymond, m'a bien aidée avec Filae, et m'a très vite éclairée... Elle s'est mariée à Paris dans le 8^e arrondissement où elle a exercé le métier de femme de chambre. Aucun membre de la famille n'est présent à la noce ce 11 avril 1889... Son mari est cocher et les témoins sont tous du monde de la domesticité. Ils auront un fils... Marie Louise meurt en 1903 à 42 ans, si loin des siens...

Eugène Louis, le plus jeune frère de Marie Ernestine, né comme elle à Champdeniers, sera typographe et se mariera à Saumur le 27 janvier 1914 où il décédera à 56 ans le 24 janvier 1930... sans enfant. J'avoue que pour l'heure, je trouve bien des chagrins autour d'Ernestine... et bien des éloignements... On se marie loin... et l'on meurt loin des siens.

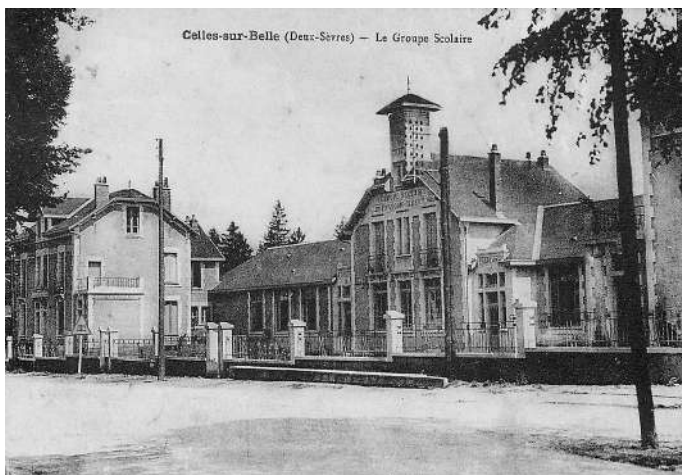
Alors lorsque je lis, sur l'acte de mariage de Marie Ernestine à Azay-le-Brûlé qu'elle est institutrice à Beaulieu-sous-Bressuire, je sens comme un souffle de vie. Je me suis rendue aux Archives départementales et j'ai pu consulter son dossier professionnel ! Elle a été élève à l'École normale de Niort d'octobre 1883 – elle a 15 ans – à octobre 1886 puis, au 1^{er} novembre 1886, elle est nommée à Breiloux (La Crèche). C'est sans doute là qu'elle rencontre Jean Hippolyte Lezay de Mons, petit village d'Azay-le-Brûlé.



L'école normale de filles à Niort

Le 1^{er} janvier 1892, elle arrive à Beaulieu-sous-Bressuire. 20 avril 1892, elle épouse Jean Hippolyte à Azay et un an plus tard, le 1^{er} février 1893, elle est nommée à Fors. C'est là que naît son fils, Paul Henry, le 15 juillet 1893... fils unique qui portera le prénom de son oncle Paul, le grand frère décédé si jeune...

Puis le 11 novembre 1894, Ernestine est nommée à Lezay ! Ça ne s'invente pas ! Le 1^{er} octobre 1896, elle est à Celles-sur-Belle et ce jusqu'au 30 juin 1925, retraite oblige. Elle y sera institutrice puis directrice d'école ! Quel parcours !



L'école de Celles-sur-Belle

Les notes de ce dossier sont imposantes : j'apprends que sa mère est décédée à Niort, en 1902, d'une pneumonie et que Marie Ernestine a demandé un congé pour l'assister. Son père quant à lui est décédé un an plus tard, aussi à Celles... Y était-il en visite pour voir le petit Paul Henry ?

Voici donc Marie Ernestine installée, institutrice. L'idée d'une photo d'école surgit soudain... 1896 – 1925, nul doute qu'il devait y avoir des photos d'école à cette époque. Je joins la mairie et fais part de mes recherches. La secrétaire me dirige vers quelques aimables

personnes susceptibles de m'aider. Dans un ouvrage rédigé par Pierre Billard, *Un siècle de vie à Celles*, M. Georges Moyneault y écrit un texte sur l'école... où je peux lire quelques mots sur Mme Lezay ! Rien de plus émouvant que la découverte de ces notes où Marie Ernestine est là, bien vivante ! Point de photo... mais je ne lâche pas l'affaire ! Mes recherches se dirigent désormais vers Paul Henry, fils unique d'Ernestine et Jean Hippolyte. La bibliothèque de Geneanet regorge d'informations ! J'ignorais cette rubrique mais force est de constater que l'on y fait des trouvailles ! Ainsi, Paul Henry était « *un bon élève, intelligent et laborieux* » au lycée de Niort. Le Conseil général des Deux-Sèvres lui a plusieurs fois attribué des bourses... en 1906 entre autres où il a perçu la somme de 350 francs. Sa fiche militaire n'est pas moins intéressante... Son parcours pendant la Première Guerre est touchant... blessé en mai 1915 par une balle au bras gauche devant Loos (Pas-de-Calais), il sera temporairement réformé et terminera cette guerre par une mise à disposition au ministère de la Marine en vue d'une nomination au grade de commissaire auxiliaire de 3^e classe de la marine.

Ces notes de fiche militaire apportent de l'eau à mon moulin. Dans la marge de son acte de naissance, à Fors en 1893, une note quant à son mariage, en juillet 1918 à Paris. Au cours de sa période militaire, Paul Henry se rendra régulièrement à Paris où il vivra dans le V^e arrondissement ; C'est là qu'il se marie à Aline, originaire de Bordeaux. Il me reste à trouver les enfants ! C'est là que cette histoire prend un nouveau tournant. Alors que je passe au peigne fin les actes de naissance du V^e arrondissement, de 1923 à 1932, je m'égare vers les actes de décès et tombe sur l'acte 317... transcription de Cholon (Cochinchine). Paul Henry est décédé le 30 octobre 1923, à l'hôpital de Cholon. Il a 30 ans.

Jean Hippolyte Lezay, le mari de Marie Ernestine décède le 2 octobre 1925 à Mons, sur la commune d'Azay-le-Brûlé où il est né le 24 octobre 1860. Les documents concernant sa succession m'apprennent que Paul Henry et Aline ont eu une petite fille, Paule, née à Rio de Janeiro le 19 mars 1919 et qu'Aline s'est remariée.

Je découvrirai un peu plus tard que le jeune couple a eu un autre enfant, Claude, né à Celles en 1922 et décédé comme son père en 1923 au Vietnam. Juste à la retraite, au décès de son mari, Marie Ernestine vit à Mons.



L'hôpital de Cholon

Je la retrouve au Château-d'Olonne en 1926 où le couple a fait l'acquisition d'une maison, rue Marceau. Elle meurt à Nice le 8 septembre 1959. Elle a 91 ans. Nous sommes loin de Vernoux-en-

1925	6.750 fr.
CHAMOREAU (Marcelline), veuve FONTAINE, institutrice; 33 ans 8 mois 13 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 ^{er} juillet 1925	6.750 fr.
CANIOT (Marie-Ernestine), femme LEZAY, directrice; 33 ans 10 mois 20 jours de services. — Pension avec jouissance du 1 ^{er} juillet 1925	7.200 fr.
CLISSON (Marie-Honorine), veuve MARTIN, institutrice; 33 ans 1 mois 25 jours de services	

La retraite de Marie-Ernestine Caniot (Gallica)

Gâtine, pays de François Caniot, père de Marie Ernestine. Je n'ai pas vraiment répondu à la demande du Challenge sur les lieux des Deux-Sèvres...

Dire alors que je ne pouvais renoncer à ces recherches qui au fur et à mesure étaient de plus en plus passionnantes. Marie Ernestine, dont j'ai découvert l'acte de naissance par hasard, m'a permis de chercher des actes loin

de mon univers habituel. Elle m'a permis de prendre contact avec des associations, d'oser appeler des personnes que je ne connaissais pas. J'ai aimé cette fratrie qui, nous ne savons pourquoi, s'est échappée de nos Deux-Sèvres pour se perdre loin de chez nous. Dire aussi que j'ai eu récemment au téléphone, l'arrière petit-fils de Marie Ernestine, petit-fils de Paul Henry et que ce fut un moment émouvant.

J'ai le sentiment, en dehors du plaisir de la recherche, d'avoir relié Marie Ernestine à ses frères et sœurs. De les avoir retrouvés, raccordés, unis. De les avoir ramenés un peu « Vers nous en Gâtine ».

Sources

<https://www.aupresdenosracines.com/2016/04/enquete-sur-la-piste-dun-ancetre-cheminot.html>archives.beziers@sncf.fr

Cercle généalogique des cheminots : 9 rue de Château-Landon - 75010 Paris Tél. : 01.58.20.51.29 - S.N.C.F. : 71.21.29 genealogie.cheminots@laposte.net Service Central D'État Civil du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères à Nantes <https://www.diplomatie.gouv.fr> Site Delcampe Site Généanet *Un siècle de vie à Celles. Le Rochereau, la pierre et l'eau 1900 – 2000* - Pierre Billard – Imprimerie *Les Maisons pour Tous* à Niort (Novembre 2001)

Claudy GUERIN



W comme Wesh Wōstinna

Wesh Wōstinna ? Well, it is la Gâtine !

Wōstinna, c'est comme ça que les Francs Saliens appelaient certainement mon pays maternel, celui que j'ai vissé au cœur : la Gâtine poitevine. Wōstinna, c'est l'origine étymologique du mot Gâtine, ce pays qui couvre le tiers du département des Deux-sèvres, en Haut-Poitou sous l'Ancien Régime, désormais inclus dans la région Nouvelle Aquitaine. Cela rejoint la signification que nous donnons à ce territoire, celle de terres gâtées, peu faciles voire impropres à la culture, Wōstinna voulant dire



Carte du Poitou et de ses élections (Gallica)

désert en vieux francique utilisé par les Francs Saliens.

Alors, pour leur rendre hommage, mais aussi aux Maures qui sont allés jusqu'à Poitiers, en 732 et sont donc passés très certainement par la Gâtine poitevine et aux Anglois qui s'y sont arrêtés de nombreuses décennies - nous avons aussi hérité de quelques mots arabes et anglais dans notre patois - je dis Wesh Wōstinna ? Well...It is la Gâtine !

Wōstinna ? Combien d'hectares ?

Quelle est l'étendue de la Gâtine ? demande en 1806 le futur Baron Claude Dupin, nouveau préfet des Deux-Sèvres au sous-préfet de l'arrondissement de Parthenay.

Heu, pffff... je n'en sais fichtre rien, Monsieur le Préfet ! lui répond Monsieur Charbonneaux ou quelque chose de plus policé mais dans le même genre.



Le préfet, qui avait commis quelques années plus tôt, en 1801 et 1802, ses Statistiques du département des Deux-Sèvres, avait quand même sa petite idée : dans le département, il y a la Plaine, le Marais et la Gâtine. Et pour lui, la Gâtine est un petit pays dont la capitale est Parthenay.

Au moins les fondamentaux sont respectés.

Mais le sous-préfet Charbonneaux décide de faire l'enquête demandée en fouillant dans tous les textes à disposition - y compris les plus anciens comme [La coutume du Poitou](#), ou les plus récents comme Les cahiers de doléances des communes en 1789 - dont les conclusions sont livrées, par la plume de Pierre Arches, dans le bulletin n°2 de la Société historique de Parthenay et du Pays de Gâtine (2006).

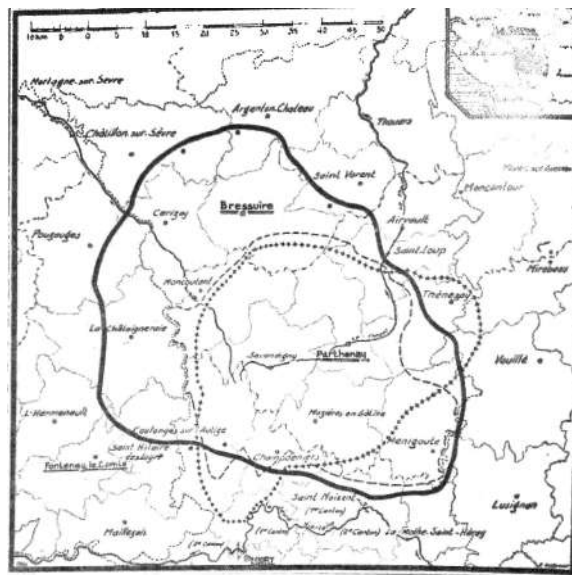
Les voici :

« La Gâtine correspond aux communes situées dans le Bocage et séparées de la Plaine parce qu'il s'agit d'une réponse « sur laquelle on s'accorde assez chez tous les habitants ». [...] Pour chaque paroisse la qualité de la terre est bien précisée. Elle permet de localiser le passage d'un milieu naturel à l'autre. Ainsi Rouvre est « encore en Plaine mais Saint-Lin est de la parfaite Gâtine ». En revanche Saint-Denis « termine le pays appelé Plaine et commence celui qu'on nomme Gastine ou Couvert ».

Plusieurs historiens et géographes ont tenté d'identifier depuis des décennies le territoire que recouvrait exactement la Gâtine.

La palme de la tolérance géographique revient au Docteur [Louis Merle](#), dans les années cinquante, qui lui donne une surface incroyablement étendue, et des frontières allant au-delà de Bressuire avec une grande incursion vendéenne. Les contours retenus par [Bélisaire Ledain](#) en 1858 et Robert Bobin en 1926 semblent plus modestes et plus similaires entre eux, même s'ils peuvent étonner les Gâtineaux

Pierre Arches raconte aussi dans son article les méthodes retenues par les uns et les autres pour définir la Gâtine, ce qu'est un Pays. Au-delà des considérations géographiques, géologiques ou administratives, il s'agit aussi et surtout de prendre en compte l'être humain pour mieux comprendre.



Carte n° 1 : Le Pays de Gâtine
+++ Limites proposées par Bélisaire Ledain.
--- Limites proposées par M. Bobin
— Limites proposées par Louis Merle

Robert Bobin retient ainsi cinq critères : la frontière administrative, le modelé du relief, le paysage, le folklore, l'élevage. Et celui qui lui apparaît le plus certain est que la Gâtine prend fin « là où on cesse d'être fidèle à la vache gâtinelle par excellence, la vache parthenaise. »

© Bulletin historique n°2 - article « De la Gâtine de Parthenay au pays de Gâtine (XIXe-XXe siècles) »

Louis Merle, plus proche de nous, qui a étudié la Gâtine sur plus de trois siècles, estime que le bocage s'est étendu sous l'influence humaine : création des métairies, apparition des haies... avec les méthodes culturelles et les usages locaux. Ces conclusions expliquent l'incroyable surface qu'il donne

à la Gâtine. Pour lui, celle-ci cesserait «là où l'entrée en jouissance des métayers n'est plus le 29 septembre, jour de la Saint Michel, liée au type de culture (seigle).»

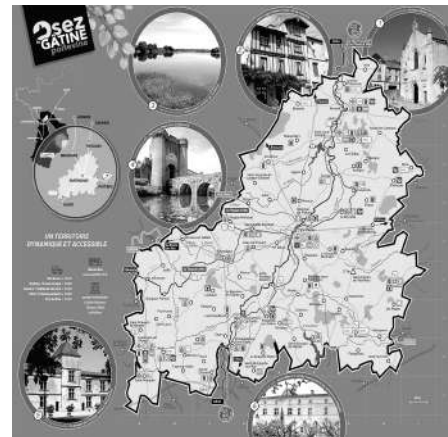
Encore aujourd'hui, on discute des contours du pays de Gâtine, c'est dire que ce pays est spécial ! Car, toujours dans le bulletin n° 2 de la Société historique de Parthenay et du pays de Gâtine, Gilbert Favreau rappelle qu'en 1976, date de la création du Pays de Gâtine, il faisait 1383 km² pour 57 533 habitants et que 30 ans plus tard, en 2006, il compte 1 950 km² et 75 662 habitants.

Et même depuis cette création du Pays de Gâtine, on trouve encore des délimitations différentes comme sur le site de Osez la Gâtine (j'avoue que je suis fan du titre !) où Clessé est situé hors Gâtine contrairement à la carte du guide touristique Pays de Gâtine d'Aurélien Chupin où la commune est à l'intérieur des frontières gâtinelles.

En 1980, Michel Bernier qui rédige le chapitre sur la Gâtine dans l'ouvrage collectif Deux-Sèvres aujourd'hui - Étude géographique a peut-être le mot de la fin en rejoignant les conclusions du Préfet Dupin :

« La Gâtine constitue une région homogène dans ses aspects naturels, humains et économiques avec une capitale incontestée, Parthenay. »

Voilà.

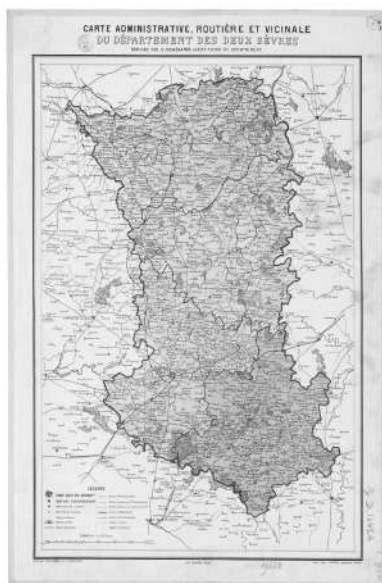


Wöstinna, la terre du milieu de la terre du milieu



« La Terre du Milieu n'est pas [...] de ma propre invention. C'est une modernisation, ou une altération [...] d'un terme ancien désignant le monde habité par les Hommes, [...] milieu parce qu'elle est vaguement figurée comme placée entre les Mers encerclantes et (dans l'imagination du Nord) entre la glace au nord et le feu au sud. [...] De nombreux critiques semblent croire que la Terre du Milieu est une autre planète ! »

John Ronald Reuel Tolkien (1892-1973)



À la Révolution, l'Assemblée nationale constituante décide de la nouvelle organisation administrative de la France. Les Deux-Sèvres naissent... par défaut. Initialement, seuls la Vendée et la Vienne reprenaient les contours de l'ancien Poitou. Devant les protestations, notamment celle de la ville de Niort, un 3^e département est créé le 4 mars 1790 et nommé dans un premier temps... le département intermédiaire du Poitou ! Si, Si !

Les villes de Saint-Maixent, Niort et Parthenay se sont disputé ensuite le titre de chef-lieu. Là encore, dans un premier temps, il fut décidé qu'elles le seraient à tour de rôle. Puis, Parthenay, centre géographique du département, notre capitale de la Gâtine, fut élue selon le vote du 7 juin 1790, chef-lieu pérenne avec 18 voix contre 8 pour Niort et 5 pour Saint-Maixent. Mais las ! L'Assemblée constituante ignora ce vote et fixa d'elle-même par décret du 16 septembre 1790, Niort comme chef-lieu du département.

Conclusion de tout ce méli-mélo politico-administratif :

Le département des Deux-Sèvres, entre Vendée et Vienne, géographiquement n'avait aucune unité. Il était formé de pays différents, se rattachant en réalité à des régions opposées.(1)

Pour Jacques Péret, au XVIII^e siècle, « La Gâtine est pourtant, déjà, un espace cohérent, homogène, doté de sa ville-capitale Parthenay, composé d'environ 80 paroisses, s'opposant fortement aux pays voisins - les plaines du nord et du sud, surtout - réunies par les paysages - l'herbe, la haie, le relief hâché par les vallées - l'économie - un pays d'abord d'élevage, du seigle où la pluriactivité est la règle - le cadre de la métairie et du métayage, mais aussi une société rurale relativement homogène tout comme sa culture qui reste très traditionnelle. »

Centre géographique du département, la Gâtine n'en est cependant pas le centre administratif.

Entre les plaines de Thouars, celles de Saint-Maixent, les bocages bressuirais et vendéen, elle s'affirme comme un pays - originellement pauvre au vu de son nom - labyrinthique, fait d'eaux, de collines, de coteaux, de forêts, de terres ornées de haies naturelles, parsemées de [chirons](#) et fermées par des barrières en bois.

Ses particularités géologiques, en prolongement du massif armoricain, ont certainement aussi créé des spécificités sociologiques : un certain repli sur soi, peu de contacts avec les voisins, mais le sens de la débrouille et le développement d'une société à part, autarcique.

Dans le bulletin 16 de l'année 1967 de La Société Historique et Archéologique - Les amis de antiquités de Parthenay, en hommage à Georges Picard, on peut lire des extraits de Histoire du département des Deux-Sèvres - imprimé en 1927 et très certainement inspiré par les écrits, peu amènes envers nos ancêtres gâtineaux, plus de cent ans plus tôt, de notre premier préfet, le baron Claude Dupin.

Les hommes des Gâtines y sont décrits comme froids et entêtés, fanatiques et silencieux par opposition aux habitants des Plaines, plus expansifs, aux idées plus libérales, attachés profondément à la terre et lui ayant voué leur vie.

Les Gâtineaux entêtés, fanatiques, silencieux ? Non, ils sont persévérants ou opiniâtres pour avoir vaincu les difficultés de la terre, observateurs et psychologues pour savoir exactement à qui ils ont affaire, passionnés et créatifs pour avoir pu, par exemple, organiser les spectacles de la Geste paysanne, réfléchis et méfiants pour avoir mis du temps avant d'accepter le touriste, dans les meilleures conditions ! Et leurs terres... ils y ont autant - voire plus, vu la qualité des terres - voué leur vie que ceux des Plaines, apparemment, cela se voyait moins.

Mais les deux traits principaux à mon avis sont surtout, surtout, un sens poétique de l'humour et de la dérision très aiguisé et le goût de la controverse, de la dispute (la discussion, l'échange... plus ou moins calme !)

L'âme gâtinelle, quoi.

Georges Picard, le 31 mars 1930, dans une conférence donnée à Parthenay et intitulée L'âme de la Gâtine, dit de cette dernière qu'elle « est faite à la fois de beauté, de mélancolie et même de tristesse, d'harmonie surtout enfin et dont il ne peut détacher la sienne. »

Comme moi.

Épilogue

Le mot de la fin pour le baron Dupin, car seuls les imbéciles ne changent pas d'avis !

Alors qu'il avait été très désagréable - c'est un euphémisme - sur la Gâtine et ses habitants dans ses deux mémoires consacrés au département des Deux-Sèvres, il fut - rendons-lui grâce tout de même - celui qui a cru possible le développement de cette terre poitevine, son premier artisan, et quelques années plus tard, il en parlait en ces termes, poétiques et nostalgiques.

Pris, lui aussi, par l'âme gâtinelle.

« Quand tous ces arbres déploient leur feuillage, quand tous ces arbustes sont en fleurs, l'œil est ravi, l'air est embaumé. Tout chemin est un chemin de verdure. Le sol est doucement tourmenté par des coteaux que l'on gravit sans peine, par des vallons qu'arrose une eau limpide. Ici, c'est un champ de genets dorés ; plus loin un champ de sarrasin étalant son tapis de neige ; à chaque pas, un parfum nouveau ; de vastes landes sont stériles mais la bruyère violette les anime ; il n'y a pas jusqu'à l'ajonc qui, cachant son épine sous une fleur jaune sèche contre l'immortelle, n'ajoute encore un charme au

tableau. On est seul, on n'aperçoit pas la figure humaine ; mais on entend les chants mélancoliques des bergères et des laboureurs qui arudent leurs brebis et leurs bœufs. »

Claude Dupin, 1821

Conférence donnée à Paris « Sur Parthenay et la Gâtine du Poitou »

Caroline CESBRON ([La Drôlesse](#))



X comme X^{ème} siècle à Chauray

X, c'est le chiffre 10 en notation romaine. X comme X^e siècle, de l'an 901 à l'an mil. C'est la période la plus sombre de notre moyen-âge. L'empire, un moment ressuscité par Charlemagne, s'effondre définitivement pour laisser la place à un ordre nouveau, l'ordre féodal. Nous n'avons que bien peu de documents écrits pour décrire ce que furent nos localités à cette époque, et encore celle de Chauray fait-elle figure d'exception, étant citée deux fois. Il faut donc faire appel à d'autres sources, notamment l'archéologie.

C'est en 904, au tout début du X^e siècle, que le nom de Chauray apparaît pour la première fois dans un document écrit parvenu jusqu'à nous. Il s'agit d'un contrat, inclus dans les chartes de l'abbaye de Saint-Maixent, par lequel un certain Baraud a vendu à un nommé Hugues, pour le prix de vingt sous, son alleu consistant en mas de terre avec vigne et verger, sis au village de Semelié, dans la viguerie de Chauray.

C'était un temps de misère et de profondes mutations. La prospérité du règne de Charlemagne était bien loin désormais. À la mort de l'empereur, en 814, tout s'était bien passé, car il ne lui restait plus qu'un seul fils, Louis, qu'on appela le Pieux ou le Débonnaire. Louis succéda sans problème à son père, mais il était bien conscient que le partage de l'empire entre ses trois fils pouvait poser problème, aussi l'organisa-t-il de son vivant. Cependant, un quatrième fils lui naquit d'un second mariage, et il fallut lui faire de la place au dépens des autres. Louis n'était pas encore mort que la guerre pour sa succession éclatait entre ses fils.

Depuis longtemps, les pirates nordiques harcelaient nos côtes, mais l'empire franc avait toujours réussi à les contenir. La guerre civile qui sévissait alors désorganisa la défense, laissée à la seule initiative des autorités locales. Les pirates, que les populations nommaient Normands, s'enhardirent et pénétrèrent loin dans les terres, ravageant et massacrant impunément, pendant que les armées franques des différents partis se faisaient la guerre. En 848, les Normands pillèrent Melle et son atelier monétaire. Ils étaient si bien installés dans l'ouest de la Francie que Pépin II d'Aquitaine n'hésita pas à les engager comme mercenaires contre son frère Charles, dans son combat pour la succession.

La population fuyait les Normands, à la suite des moines qui emportaient leurs reliques. Ceux qui restaient s'en remirent aux grands propriétaires pour assurer leur défense. L'état était en pleine déliquescence, même après que la guerre civile eût pris fin en Aquitaine par la défaite de Pépin II. L'empire partagé par le traité de Verdun, en 843, Charles le Chauve devint roi de la Francie occidentale, mais son pouvoir était considérablement affaibli. Les comtes, qui étaient précédemment nommés par le roi, transmirent leur charge à leur fils. Leur autorité ne reposait plus sur une délégation par le pouvoir central, mais sur leur capacité à rassembler les armées des seigneurs locaux, généralement en leur distribuant les terres de l'état et des abbayes. Le système féodal commençait ainsi à se mettre en place.



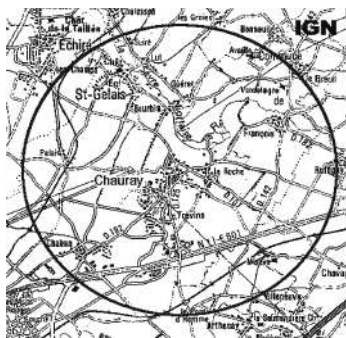
L'étendue de la viguerie n'est indiquée par aucun document, mais il est cependant possible de s'en faire une idée. L'acte de 905 et un autre, non daté mais postérieur, précisent que les villages d'Aigonnay, de Chavagné et de Semelié sont situés dans la viguerie de Chauray. Nous savons, par ailleurs, que l'étendue des archiprêtrés était calquée sur celle des vigueries, jusqu'à ce que le clergé y renonce en raison des trop fréquents changements des circonscriptions laïques.

L'archiprêtré d'Exoudun à l'époque moderne

A map of the archiprêtre d'Exoudun in the 17th century. The map shows a central area labeled 'EXOUDUN' with a small 'E' inside a circle. To the west, there is a cluster of locations: 'ECHIRE', 'CHAURAY', 'ROMANS', 'CHAVAGNE', 'AIGNONNAY', and 'GOLUX'. To the east, there is 'ROUILLE'. To the south, there is 'SAINTE-BLANDINE'. The map is shaded in light gray and has a black border. A legend in the bottom right corner indicates 'Forêt de l'Hermitage' with a small square symbol.

Le X^e siècle prend fin avec l'an mil, considéré par beaucoup d'historiens comme l'aboutissement de la mutation instaurant le système féodal. À Chauray, chaque village avait alors son château, simple tour de bois juchée sur une modeste motte entourée d'un fossé, affirmant l'autorité d'un hobereau local. *Au bourg*, il est vraisemblable que le lieu de pouvoir soit resté au lieu-dit *la Seigneurie*, cité plus haut. À *Chaban*, la trace d'une motte est visible dans le tracé semi-circulaire de la rue du Vieux Temple et il existe, à cet endroit, une salle souterraine d'où partent des souterrains en partie effondrés. À *Trévins*, la motte est encore en partie visible rue *du Doignon*, les fossés en ayant été comblés au siècle dernier. À *la Roche*, on ne trouve pas de traces matérielles d'un château, mais le nom de *Roche* désigne la salle souterraine sur laquelle ces mottes étaient construites, et il y existait autrefois un lieu-dit *la Tour*, non précisément localisé.

Chauray n'est pas sorti du néant en 905, ce village existait bien évidemment avant la date de cette première citation. Son choix comme siège d'une viguerie, indique qu'il avait une certaine importance à cette époque et comportait évidemment une église. Il ne reste rien de cette première construction, le bâtiment actuel remontant au XII^e siècle pour ses parties les plus anciennes : le portail et le chœur.



L'église Saint-Pierre est à égale distance de trois villages

La paroisse est la plus petite circonscription religieuse, mais à l'origine il s'agissait seulement des paroissiens fréquentant l'église la plus proche, sans connotation territoriale. Le choix de Pierre pour saint patron de celle de Chauray indique une création carolingienne, et sans doute regroupait-elle un grand nombre de villages à l'origine. Si l'on trace un cercle avec l'église Saint-Pierre au centre et le village de Chaban en périphérie, nous encerclons également les villages de François et de Saint-Gelais. Chaban est toujours rattaché à Chauray, mais les deux autres sont devenues des paroisses distinctes dont les églises ont été consacrées à Notre-Dame, culte qui ne s'est développé qu'à la fin du XI^e siècle.

Ce premier indice en faveur d'un rattachement de ces deux villages à la paroisse de Chauray est confirmé par une particularité qui a subsisté jusqu'à la Révolution : la dîme (impôt dû à l'église) de la seigneurie de Chauray était prélevée par le prieur de Saint-Gelais, à charge pour celui-ci de pourvoir à l'entretien de l'église Saint-Pierre. Il en était de même pour la dîme de François. C'est Hugues VII de Lusignan qui avait fondé ce prieuré en 1109, et c'est certainement lui qui avait disposé de la dîme des domaines lui appartenant, au profit du prieur qu'il avait installé. Le curé de Chauray ne percevait plus que la dîme de La Roche, village tout proche du bourg et de l'église Saint-Pierre, mais qui constituait une seigneurie distincte, directement rattachée au comte de Poitiers. Ainsi, au X^e siècle, la paroisse de Chauray englobait-elle Saint-Gelais, François et peut-être plus encore.

X comme inconnu, nous espérons avoir un peu levé le voile sur le X^e siècle à Chauray.

Michel GRIMAUT



Y comme Yprésis

Les voies antiques au travers de la Gâtine.

La géologie peut expliquer la création de ces chemins de communication.

Un fleuve nommé YPRESIS coulait il y a 50 millions d'années du centre de la France vers un vaste delta (actuelle Vendée) où il se jetait dans l'Atlantique. Il charriait des minéraux et, empruntant la faille Vasles-Parthenay-Bressuire, il déposera des sédiments (1)

La faille de Secondigny est aussi importante ; celle-ci a laissé une dorsale orientée sud est-nord ouest qui délimite la ligne de partage des eaux, au sud le bassin de la sèvre niortaise, au nord le bassin de la Loire. Ces points hauts sur des lignes de crêtes vont permettre l'établissement de chemins et les ressources minières seront exploitées dès la préhistoire.



Le commerce va développer la création de ces voies, notamment pour l'étain, particulièrement recherché par les Phéniciens (Liban) et les Romains (2). L'étain, ce métal indispensable à la fabrication du bronze, plus cher que l'or, était pratiquement absent du monde méditerranéen antique, mais se trouvait en abondance sur la façade atlantique de l'Europe, de la Galice espagnole à la Cornouaille britannique, en passant par l'Armorique de Gaule, notre actuelle Bretagne. Très tôt, il fut transporté

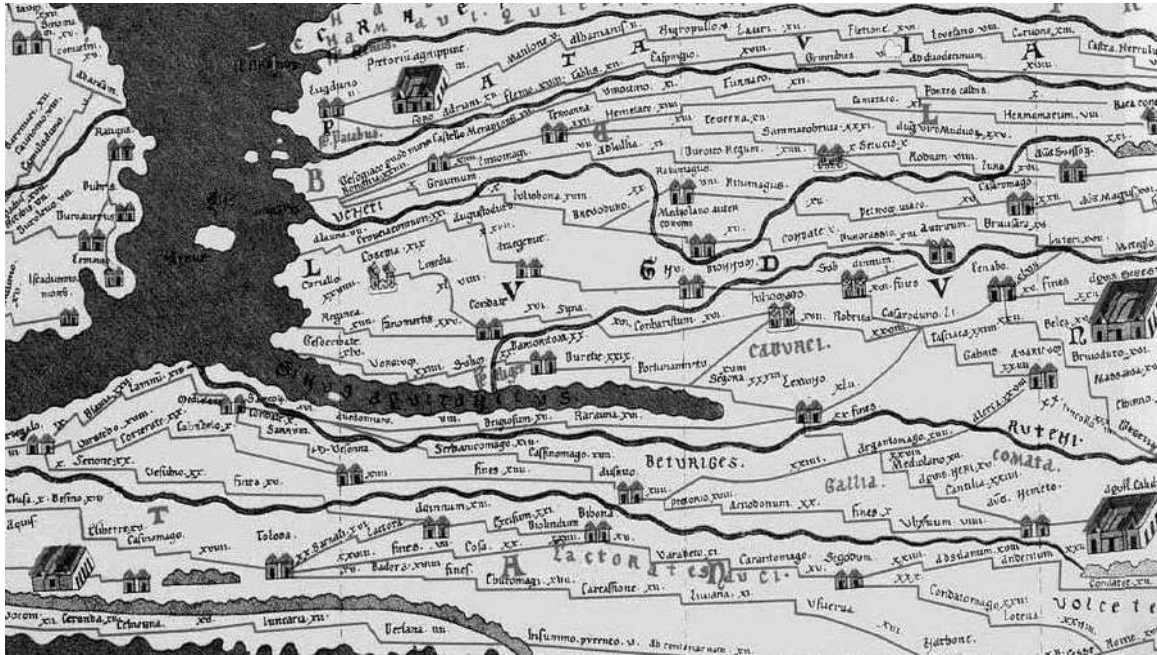
1 - JP Camuzard Société Historique de Parthenay et du Pays de Gâtine 2016/n°12

2 - Jean Hiernard : Corbilo et la route de l'étain, in S.A.O. 3e trim. 1982 4e série tome X

en Méditerranée par mer, sur les vaisseaux des Phéniciens, mais également il fut convoyé sur les chemins de terre de l'isthme gaulois, depuis l'Armorique jusqu'en la cité grecque de Massalia et Narbonne, environ 600 ans avant notre ère. L'étude de Jean Hiernard prouve une rivalité entre ces deux nations et les routes empruntées variaient suivant les convois pour éviter toute attaque. La route qui relie Nantes à Périgueux et la Méditerranée à pu être utilisée mais il n'y a aucune trace formelle. Ce sont les Romains qui vont créer la voie dite de Périgueux à Nantes passant par Rom et nommée chemin des Chaussées. La première cartographie de notre région apparaît.

La Table de Peutinger

Cette Table, porte aussi le nom de Table théodosienne, c'est une copie réalisée au XIII^e siècle par des moines de Colmar à partir d'une carte romaine datant de vers 350, et probablement la copie d'une grande carte gravée dans le marbre à Rome, où figurent les routes et les villes principales de l'Empire romain. L'original est conservé à Vienne en Autriche.



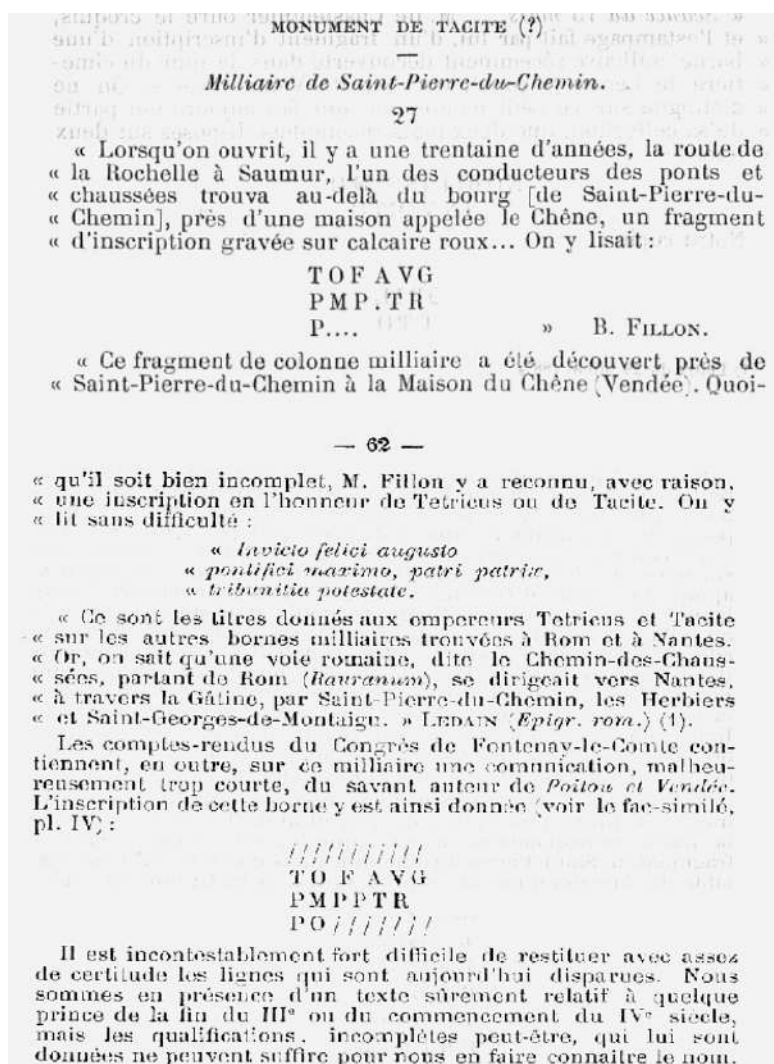
Ce parchemin composé de 11 feuillets forme une bande de 6,82 m sur 34 centimètres de large. La première feuille nous intéresse puisqu'elle représente l'ouest de la France. Sur cet extrait, on distingue Lemonum (Poitiers). Sur la route de Burdigala (Bordeaux) et passant par Roma (Rome). Lemonum est à l'intersection de quatre routes dont une se dirige vers Fortunamnetum (Nantes) en passant par Ségora.

Si Secondignacum n'apparaît pas sur la carte, les voies romaines l'ont ignoré mais de nombreux historiens pensaient que Secondigny était l'antique Ségora. LIEVRE démontrera en 1893 que cette supposition était erronée. Cette cité est dans le Maine-et-Loire.

L'Itinéraire d'Antonin.

Il donne la liste des étapes et des distances pour toutes les routes et villes qu'il cite. Ce document est à dater de la fin du III^e siècle. Proche de la Table de Peutinger, il permet de la compléter et de la comprendre. Il indique les bornes milliaires, pierres d'environ 2 mètres de haut qui sont gravées du nom de l'empereur, de l'année de son règne, du nom de la ville romaine proche et de sa distance, elles se positionnent tous les mille pas.





Une étude du lieutenant ESPERANDIEU sur ces bornes milliaires nous permet de voir une voie romaine traversant la Gâtine qui relie Rom à Nantes en passant près de Secondigny. Deux bornes décrites concernent cette voie. L'une située à Saint-Pierre-du-Chemin serait dans un musée de Nantes. LEDAIN la décrit comme un débris datant de Tetricus ou Tacite, ce qui permet de dater cette voie ou sa réparation au III^e siècle.



Musée d'Agesci

BNF Gallica : Epigraphie Romaine du Poitou Belisaire Ledain

La seconde borne est au musée d'Agesci de Niort et vient de Rom, elle est parfaitement conservée et on y retrouve Tacite (3^e ligne).

Description sommaire du chemin de Rom à Saint Pierre du Chemin

De Rom, la voie se dirige vers Vançais, sa largeur est d'environ quatre mètres, puis elle traverse Saint-Georges-de-Noisné en direction de Saint-Maixent et de Mazières. De là, elle continue vers Verruyes, tangente Saint-Pardoux direction Allonne et la forêt de Secondigny. Elle rejoint le Beugnon puis Vernoux, L'Absie, Saint-Paul et quitte les Deux-Sèvres à Saint-Pierre-du-Chemin, le bien nommé (3).



Ce « chemin des chaussées » est jalonné de lieux qui évoquent des camps romains, « La garde et la motte » sur Allonne, sur Secondigny, « les chatelliers, la Caillerie » (caillis chemin en romain), « le prieuré des bois » pourrait se situer sur une fortification romaine (4).

Voie romaine restant à la limite de Secondigny et d'Allonne (non goudronnée) près de la Frémaudière-Écureuil.

Francis LARROUY

3 – BNF Gallica : Les voies romaines dans le Département des Deux Sèvres, Charles Arnault (mémoire de la Société de statistique du Département des Deux Sèvres)

4 - BNF Gallica : BISSEUL DE BLAIN, De quelques voies romaines du Poitou. Version 4/2019-6-7

Z comme ZZZZZ...

La comptinette des moutons



1, 2, 3 *Compte, compte les moutons,*
4, 5, 6 *Qui sautent et qui tournent en rond,*
7, 8, 9 *Tu dormiras pour de bon,*
10, 11, 12 *Vive, vive les moutons*

Cette ritournelle d'enfance, me trottait dans la tête en traversant ce bourg de Vasles et ses alentours.

Vasles, c'était bien la première fois que j'entendais parler de ce bourg. D'ailleurs, comment je devais le prononcer, avec les S ou sans ?

Il m'avait dit : "Viens à la Saisinière, c'est le jour de la vidange de l'étang."

C'est quoi ça une vidange d'étang ?

Je ne connaissais, et encore sans l'avoir pratiqué, que la vidange de ma 2 CV.

Sur la place de l'église, des affiches colorées annonçaient la pêche de l'étang de la Saisinière.

Ah une vidange, c'est donc une pêche ?

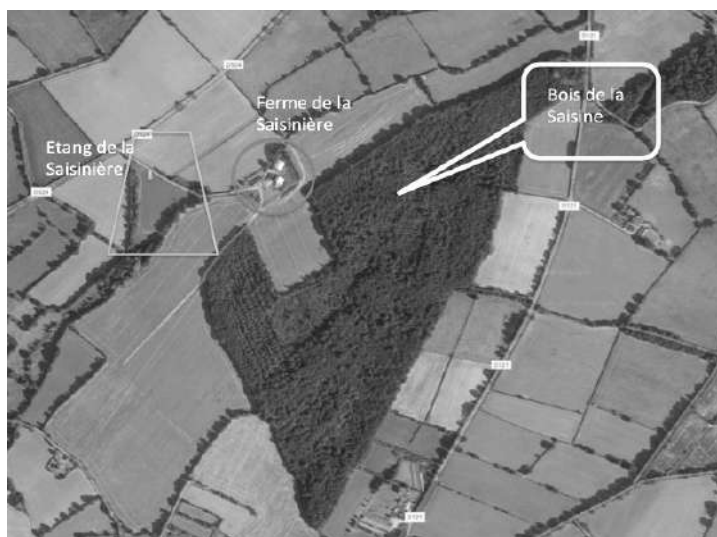
Et ces champs où des moutons blancs paissaient tranquillement, je ne voyais que ça...

Des moutons, des moutons...

Et puis, c'est quoi ça un MOUTON VILLAGE (1) sur la pancarte dans le bourg ? Moi, je cherchais la ferme de la Saisinière. Pas facile à trouver. En revanche, je traversais le Bois de la Saisine (à ne pas confondre avec la forêt de la Saisine, site naturel aux alentours de Clavé).

Selon toute logique, la ferme ne devait pas être loin. Mais rien ne vaut le contact avec l'autochtone pour demander sa route.

"La ferme des Guilbard ? Ah, oui, vous y êtes presque ma p'tite demoiselle..."



Guilbard, dont l'origine du nom est très certainement germaine et provient de Wilbehrht, qui signifie volonté. Ne dit-on pas que les gens de ce pays seraient originaires, entre autres de Rhénanie, d'où cette origine germaine transformé en langage local (et encore je ne parle pas de leur patois bien ancré.) Donc un sobriquet attribué aux personnes au caractère volontaire.

Volontaire, vous avez dit ?

Be oui, comme cette terre de Gâtine d'ailleurs, vallonnée et bocagère, issue du Bas-Poitou. Grâce à ce sol imperméable et à des conditions climatiques empreintes de douceur et de nuances saisonnières, de très nombreux ruisseaux et rivières (le Thouet, le Cébron, la Sèvre Nantaise, la Vonne, l'Egray ou l'Autize...), des lacs et des étangs parcourent ou ponctuent le paysage. On appelle la Gâtine le Château d'eau des Deux-Sèvres.

1 - **MOUTON VILLAGE** : Un parc unique en France ! Le parc "Mouton Village" est le 1^{er} Parc en France à accueillir une vingtaine de races ovines du monde entier. Saviez-vous qu'il existait un mouton "à tête de lapin", un autre "à quatre cornes" ? Chacun à son caractère et ses habitudes. Partir à leur rencontre est une expérience aussi originale qu'instructive,



Ces paysages, relativement préservés de l'agriculture intensive, participent au maintien de la population, car en Gâtine, on vit bien, on est "benaise".

Et il en a fallu du courage pour ses habitants de vivre sur ces terres « incultes, gâtées ». Géologiquement, cette terre fait partie du [Massif armoricain](#), et culmine à 272 m, au *Terrier de Saint-Martin-du-Fouilloux* que je connais bien, puisque tous les ans, au moment des fêtes de Noël, mes parents m'emmenaient voir la crèche animée dans l'église du Père Rochard. * Souvenir heureux de mon enfance, et de beaucoup de poitevins.

Pour info, la crèche est installée à Bressuire maintenant , où une association se charge d'organiser des visites pour le public qui souhaite voir cette fresque animée.

<https://crecheanimee.fr/>

Selon Filae (2019), 168 Guilbard sont nés en France depuis 1890, dans 25 départements. Le nom Guilbard occupe le 57 131^e rang des noms portés en France. Une misère si je compare avec mon nom... Les Pelletier occupent le 156^e rang ! Cocorico !

Mais revenons à nos moutons.

J'arrivais enfin à la ferme au bout d'un chemin longé par un bel étang (2) ... pratiquement vide ! Et oui, j'oubliais la vidange. C'est bizarre un étang sans ses eaux. On dirait un bord de mer à marée basse avec de la vase, des empierrements plats, au milieu un filet d'eau et autour une agitation humaine, avec des hommes et femmes qui s'activent pour trier les nombreux poissons qui surpris par une baisse progressive d'eau, se laissent aller par le faible courant vers des pièges à récupération.

Voilà donc la fameuse Saisinière.

Mais d'où vient ce nom particulier ? de la Saisine ? (*prise de possession appartenant de droit à l'héritier* » *Code civil*). Selon une étude publiée dans le bulletin de la Société des antiquaires de Normandie sur les noms de lieux habités portant des finales en "ière", il est observé que ces noms se sont rarement appliqués à des seigneuries ou paroisses, mais plutôt à des petites exploitations paysannes.



Eh bien cette fameuse Saisinière correspondait bien à cette description. Je retrouvais là l'instigateur de mon déplacement, mon « chum », comme dirait mon ami Robert Jasmin de Québec.

2 - moins grandiose et chargé d'histoire bien sûr que son voisin, mais tout aussi pittoresque : l'étang des Châtelliers, situé à quelques kilomètres. Cet étang est situé à proximité de l'Abbaye des Chatelliers, fondée par Giraud de Salles, disciple de Robert d'Arbrissel (fondateur de Fontevault et affiliée à Clairvaux en 1163). Elle fut jusqu'en 1790 la plus importante des six abbayes cisterciennes du Poitou.

A parcourir l'histoire remarquable de ce site des Châtelliers grâce à un historien passionné, Philippe Michaud : <http://www.phmichaud.com/AbbayedesChatelliersEtang.htm>

La cour de la ferme grouillait de monde, chacun affairé à des occupations bien précises : les hommes forces vives récupéraient et triaient les nombreuses variétés de poissons (carpes, tanches, gardons, perches, quelques anguilles et brochets...). Les femmes étaient plutôt préposées à la vente, et la maîtresse de maison, Raymonde, s'affairait aux fourneaux pour nourrir tout ce petit monde.

Dans un coin, le grand-père triait les petits gardons, fragilisés par cette pêche et dont la destination finale ne faisait aucun doute : ils seraient frits rapidement pour régaler les papilles de tous ces travailleurs, petits et grands. D'ailleurs, après l'accueil très chaleureux réservé à une nouvelle venue, j'ai eu droit à un moment privilégié : la recette de circonstance de la maîtresse de maison.

Après m'avoir montré comment écailler, ébarber, et laver la carpe, j'ai eu droit à une vraie démonstration de cuisine du terroir pour préparer la farce (j'en garde encore des souvenirs gustatifs mémorables).

Recette :

Pour une carpe d'environ 1 kg- 1kg5

100 gr d'oseille fraîche du jardin

80 gr de mie de pain

2 dl de crème fraîche (la crème était maison faite avec le lait cru des vaches ... hum !)

1 bouquet de persil et ciboulette

3 échalotes moyennes (les cuisses de poulet sont savoureuses)

3 gousses d'ail

2 œufs

50 gr de beurre

1/2 l de vin blanc (sec de préférence) et consommer le reste avec la carpe

sel et poivre

Emietter la mie de pain et la faire tremper dans la jatte de crème.

Rajouter l'oseille, le persil, la ciboulette, les échalotes, l'ail et lier le tout avec les 2 oeufs.

Un tour de sel et poivre.

À ce stade, rien de nouveau... mais j'ai eu droit à son petit secret : elle a rajouté une pincée de quatre épices, pour donner une saveur particulière à cette farce.... Je comprends pourquoi, je m'en rappelle encore.

Puis, farcir la carpe, la déposer dans un plat de cuisson en versant dessus le vin blanc et une même quantité d'eau. Rajouter une noisette de beurre à mi-cuisson et cuire à four chaud pendant 30 mn, en prenant soin de bien arroser la carpe.

Tout en savourant ce plat autour de ces grandes tablées où chacun y allait de son histoire la plus animée, je pensais à tous ces Guilbard qui avaient précédé ceux qui habitaient cette ferme de Gâtine.

Entre les dénombremments, listes nominatives des habitants de Vasles, Ménigoute, Saint-Germier, Curzay et Les Forges, actes de naissance et de mariage de 1 600 (environ) à 1936, ne trouve-t-on pas nombre de ceux-ci dont les prénoms variés évoquent les époques Florent, Jean, André, René, Jacques, François, Firmin, Auguste, Hubert, Jean-Marie et... Florent.

Eh oui, l'incroyable allait apparaître sous mes yeux, lorsqu'en 2019, au gré de mes recherches généalogiques, je retrouvais la trace du premier pépé répertorié : Florent Guilbard, écuyer, sieur de la Reverserie, de Terredouce et de Sepvret, né vers 1550.

Lorsqu'à la suite de cette mémorable virée à la ferme de la Saisinière, et quelques années après mon mariage avec Jean-Marie, le fils de la maison, nous avons eu le grand bonheur d'accueillir la naissance de notre fils, Florent, en 1985 !

Bien-sûr, sans savoir à ce moment-là, qu'il serait le descendant d'une lignée dont un des membres portait le même prénom, bien des années auparavant.

Yasmine PELLETIER-GUILBARD

LA GUERRE OUBLIÉE
DE 1870

Journées de la Généalogie

**3 et 4
octobre
2020** 10 H - 18 H
**ENSOA - QUARTIER MARCHAND
ST-MAIXENT-L'ÉCOLE**

ENTRÉE
GRATUITE

Archives départementales
et municipales
- * -
Associations et Cercles
généalogiques du Grand-Ouest
- * -
Associations culturelles
- * -
Auteurs régionaux
- * -
Conférences
- * -
Entraide généalogique
- * -
Expositions diverses
- * -
Professionnels
- * -
Travaux des adhérents
- * -
Visite du Musée du sous-officier

ORGANISÉES PAR LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

[illegible]